UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

HOMOSEXUALITÉ ET POLITIQUE : L'IMPACT DE L'ORIENTATION SEXUELLE DES POLITICIENS SUR LEUR ÉVALUATION PAR LES ÉLECTEURS

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR

ALEXANDRE DUVAL

JANVIER 2014

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

S'il me fallait remercier une seule personne pour la réalisation de ce mémoire, je livrerais l'entièreté de mes bons mots à ma directrice, Allison Harell, sans qui mon projet n'aurait pas pu voir le jour. Son incroyable bagage de connaissances théoriques et méthodologiques, sa disponibilité indéfectible, sa motivation à faire naître le LACPOP et à m'y impliquer ainsi que son appui sans réserve à mon égard m'ont largement inspiré et m'ont permis de maintenir le cap, même dans les plus lourds moments de doute.

Je dois aussi une fière chandelle à mon ami Thierry, qui a su me conseiller et me guider vers les bonnes ressources alors que j'entrais dans le monde inconnu des études supérieures, ainsi qu'à mon ami Matthew, avec qui une conversation toute banale m'a miraculeusement placé sur le chemin de la question explorée dans ce mémoire.

Je tiens également à remercier chaleureusement la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'UQAM ainsi que le Centre pour l'étude de la citoyenneté démocratique. Leur soutien financier a été absolument crucial pour l'administration de mon étude expérimentale.

Enfin, je m'en voudrais de passer sous silence la contribution tranquille de mes parents, Estelle et Sylvain, de ma sœur, Andréanne, et de mes amis exceptionnels qui ont toujours su trouver le parfait équilibre entre les encouragements, l'écoute et le silence lorsque l'incertitude et le stress me suivaient à l'extérieur des murs de l'UQAM.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES v
LISTE DES TABLEAUX vi
RÉSUMÉ vii
INTRODUCTION 1
CHAPITRE I
PROBLÉMATIQUE, CADRE CONCEPTUEL ET HYPOTHÈSES 4
1.1 Problématique 6
1.2 Cadre conceptuel et état des connaissances 15
1.2.1 Les raccourcis cognitifs (heuristiques) 18
1.2.2 Les stéréotypes 28
1.2.3 Le biais de genre 31
1.2.4 L'inversion du genre 34
1.3 Hypothèses 37
CHAPITRE II
DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE 40
2.1 Description de l'échantillon 41
2.2 Description de l'étude expérimentale et de son déroulement 43
2.2.1 Justification du contexte électoral fictif 43
2.2.2 Détails et étapes de l'étude expérimentale 45
2.3 Description des variables et des indices 52
2.4 Méthodes d'analyse 57
CHAPITRE III
ÉVALUATION DE LA PERSONNALITÉ ET DES COMPÉTENCES 58
3.1 Évaluation des traits de personnalité des politiciens homosexuels 58
3.2 Évaluation des compétences des politiciens homosexuels 73
3.3 Discussion 80

CHAPITRE IV
ÉVALUATION GLOBALE ET CHOIX DE VOTE.....85

4.1 Évaluations globales des candidats.....85

4.2 Choix de vote des participants.....96

4.3 Modèles de prédiction du vote.....99

4.4 Discussion.....108

CONCLUSION.....112

APPENDICE A
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À L'ÉTUDE EXPÉRIMENTALE.....118

APPENDICE B
PROFILS DES TROIS CANDIDATS FICTIFS.....120

B.1 Profil de Jacques Cloutier dans la condition 1.....121

B.2 Profil de Jacques Cloutier dans la condition 2 (homosexuel).....122

B.3 Profil de Jacques Cloutier dans la condition 3 (homosexuel stéréotypé).....123

B.4 Profil de Marie Bouchard dans les conditions 1, 2 et 3.....124

B.5 Profil de Raymond Vaugeois dans les conditions 1, 2 et 3.....125

APPENDICE C
QUESTIONS UTILISÉES POUR FORMER L'INDICE D'HOMOPHOBIE.....126

APPENDICE D
RÉSULTATS DES ANALYSES FACTORIELLES.....127

D.1 Analyse factorielle pour la personnalité de Jacques Cloutier.....128

D.2 Analyse factorielle pour la compétence de Jacques Cloutier.....129

D.3 Analyse factorielle pour la personnalité de Raymond Vaugeois.....130

D.4 Analyse factorielle pour la compétence de Raymond Vaugeois.....131

D.5 Analyse factorielle pour la personnalité de Marie Bouchard.....132

D.6 Analyse factorielle pour la compétence de Marie Bouchard.....133

APPENDICE E
PRÉDICTION DES PROBABILITÉS D'UNE RÉGRESSION INCLUANT UNE INTERACTION ENTRE LE SEXE ET LA CONDITION.....134

RÉFÉRENCES.....135

LISTE DES FIGURES

Figure Page

2.1 Profil de Jacques Cloutier dans le groupe contrôle 48

2.2 Confirmation attendue des analyses factorielles 53

3.1 Moyenne des évaluations des traits de personnalité féminins de Jacques Cloutier par condition..... 63

3.2 Mention du statut marital ou de l'orientation sexuelle, en pourcentage, par candidat et par condition 67

3.3 Moyenne des évaluations de la personnalité de Jacques Cloutier en fonction de la mention (oui) ou de l'absence de mention (non) de son homosexualité 69

3.4 Niveau d'homophobie en fonction de la mention de l'homosexualité de Jacques Cloutier..... 72

4.1 Moyenne des évaluations globales des candidats par condition 86

4.2 Moyenne des évaluations globales de Jacques Cloutier en fonction de la mention de son homosexualité par condition 90

4.3 Évaluation globale de Jacques Cloutier en fonction du niveau d'homophobie, par condition.....93

4.4 Évaluation globale des candidats chez les participants présentant un niveau d'homophobie supérieur à la moyenne, par condition.....95

4.5 Probabilité de voter pour chaque candidat par condition 97

4.6 Pourcentage de votes pour Jacques Cloutier en fonction de la mention de son homosexualité, par condition.....99

4.7 Pourcentage de votes par candidat en fonction du niveau d'homophobie des participants dans les conditions 2 et 3 107

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
2.1	Détails de l'échantillon	42
2.2	Représentation simplifiée des traitements de l'expérience	46
2.3	Résultats de l'évaluation préalable des photos choisies pour l'expérience	47
2.4	Cohérence interne des indices de masculinité et de féminité de la personnalité	54
2.5	Cohérence interne des indices de masculinité et de féminité de la compétence	55
3.1	Moyenne des évaluations de la masculinité de la personnalité des candidats par condition	59
3.2	Moyenne des évaluations de la féminité de la personnalité des candidats par condition	60
3.3	Moyenne des évaluations des traits de personnalité des candidats par condition	62
3.4	Moyenne des évaluations de la masculinité de la compétence des candidats par condition	74
3.5	Moyenne des évaluations de la féminité de la compétence des candidats par condition	75
3.6	Moyenne des évaluations des compétences des candidats par condition	76
3.7	Moyenne des évaluations de la compétence de Jacques Cloutier en fonction de la mention de son homosexualité	78
4.1	Régression multinomiale pour le vote en fonction de la condition et des évaluations globales	101
4.2	Probabilité de voter pour les candidats en fonction des évaluations globales	103
4.3	Régressions logistiques pour le vote en fonction de la condition et des évaluations différenciées de la personnalité et de la compétence	105

RÉSUMÉ

La sous-représentation des personnes homosexuelles au sein des institutions de représentation politique est criante partout à travers le monde. Si cet état de fait peut être dû à une multitude de facteurs, il importe de voir dans quelle mesure l'hostilité et les idées préconçues à l'égard des personnes homosexuelles peuvent avoir un impact sur la perception que les électeurs ont d'elles dans un domaine aussi traditionnellement hétérosexuel et masculin que la politique. C'est précisément le but de cette recherche, qui cherche à connaître l'impact que l'orientation sexuelle des politiciens – et plus particulièrement des hommes gais – peut avoir sur la perception que les électeurs ont d'eux.

À l'aide d'une étude expérimentale en laboratoire informatique menée auprès de 159 participants largement issus du milieu étudiant, la présente recherche vérifie trois hypothèses, à savoir que les politiciens homosexuels sont davantage perçus comme possédant des traits de personnalité généralement associés au genre féminin, que leurs compétences politiques sont également perçues à travers un prisme de féminité et que, conséquemment, ils sont moins susceptibles d'être populaires et de s'attirer le vote des électeurs dans un domaine aussi traditionnellement monopolisé par le genre masculin que la politique.

Les résultats obtenus démontrent que la personnalité et les compétences des politiciens homosexuels sont davantage perçues comme relevant du genre féminin. Cette assignation de traits féminins peut néanmoins profiter aux politiciens homosexuels, dont la candidature est susceptible d'apparaître comme plus complète et plus riche auprès de certains citoyens ouverts à la diversité sexuelle qui ne recherchent pas forcément l'archétype du politicien traditionnel et masculin dans le processus électoral. De tels électeurs sont alors enclins à évaluer globalement la candidature des politiciens homosexuels de manière favorable ainsi qu'à voter pour eux.

Cet effet est toutefois plus limité chez les électeurs les plus homophobes, qui ont tendance à évaluer moins favorablement les politiciens gais à la fois sur les dimensions féminine et masculine de la personnalité et de la compétence. Ces électeurs sont aussi moins susceptibles de voter pour les politiciens homosexuels. Néanmoins, ces réactions négatives peuvent être tempérées lorsque les candidatures des politiciens homosexuels sont aussi solides sur le plan masculin que celles de leurs adversaires hétérosexuels; tout en évoquant la présence d'une dimension féminine que leurs adversaires au pedigree plus traditionnel ne possèdent pas.

Mots-clés : homosexualité, raccourcis cognitifs, heuristiques, inversion du genre, biais de genre, stéréotypes, préjugés, évaluation des politiciens, opinion publique, élections

INTRODUCTION

Partout dans le monde, les personnes ouvertement homosexuelles demeurent très peu nombreuses à occuper des postes de représentation politique. S'il existe peu de statistiques officielles à ce sujet, nous pouvons identifier une étude datant de la fin des années 1990 (Herrick et Thomas, 1999) qui démontrait très clairement que la sous-représentation des personnes homosexuelles au sein des institutions démocratiques américaines était criante : elle n'atteignait environ qu'un poste sur 5 000. Ce n'est donc pas une surprise si, parmi les quelque 200 États du monde, un seul – la Belgique – est présentement dirigé par un politicien ouvertement gai, soit Elio Di Rupo.[1]

Au Canada, la situation n'est guère différente. Bien que l'Ontario ait vu Kathleen Wynne prendre les rênes du gouvernement de la plus populeuse des provinces canadiennes en février 2013, cette femme lesbienne demeure à ce jour le seul cas de chef de gouvernement ouvertement homosexuel dans l'histoire du pays. Qui plus est, elle a été promue au rang de première ministre non pas via une élection législative, mais bien à la suite de sa victoire à la chefferie du Parti libéral de l'Ontario dont le chef précédent, Dalton McGuinty, avait annoncé sa démission après presque une décennie complète passée à la tête de la province.

Le Québec ne fait pas exception lui non plus. Si trois membres du Conseil exécutif sont ouvertement homosexuels (Sylvain Gaudreault, Réjean Hébert et Agnès Maltais) et occupent présentement d'importantes fonctions ministérielles, il n'en demeure pas moins que cette situation est un fait exceptionnel dans l'histoire politique de la province qui, jusqu'alors, n'avait connu qu'un seul chef de parti ouvertement gai.

---

[1] Notons que l'Islande a eu une première ministre ouvertement lesbienne, Jóhanna Sigurðardóttir durant un peu plus de quatre ans, entre février 2009 et mai 2013.

Pourtant, la question de la sous-représentation politique des homosexuels – et des minorités en général – est d'une grande importance. Comme le rappelle Richard Ogmundson (2005), de nombreuses études empiriques ont fait la démonstration que le sexe, la race et l'orientation sexuelle des élites politiques sont des caractéristiques qui ont une influence sur les attitudes ainsi que les comportements des décideurs qui se trouvent en position de pouvoir. L'absence de telles caractéristiques au sein de nos institutions de représentation démocratiques n'est donc vraisemblablement pas sans conséquences sur la direction que prennent nos politiques publiques.

Malgré cela, nous en savons toujours très peu sur les causes qui sous-tendent la représentation politique anémique des personnes homosexuelles qui perdure. Cette lente évolution semble pourtant entrer en contradiction avec les importants gains réalisés sur le plan de l'égalité juridique par la communauté homosexuelle au cours des dernières décennies au Canada. Elle contraste également avec l'idée largement acceptée selon laquelle les mentalités face à l'homosexualité sont aujourd'hui très ouvertes. Or, la sous-représentation politique des personnes homosexuelles au Québec et au Canada nous rappelle qu'elles sont encore aujourd'hui très peu nombreuses à se faire élire à des postes politiques, ce qui ouvre la porte à la possibilité que leur homosexualité soit toujours l'objet de préjugés tenaces au sein de notre société et conséquemment, au sein de l'électorat. Le présent projet de recherche propose donc de répondre à la question suivante : quel est l'impact de l'orientation sexuelle des politiciens sur leur évaluation par les électeurs?

À l'aide d'une étude expérimentale, nous allons tester la mesure dans laquelle l'homosexualité influence la perception et l'appréciation que les électeurs ont des politiciens gais. Plus précisément, nous chercherons à savoir si le fait qu'un politicien soit ouvertement gai peut affecter les évaluations que l'électorat fait des hommes politiques. Nous proposons que l'homosexualité publiquement affirmée d'un politicien est une pièce d'information qui active cognitivement, chez les électeurs, des stéréotypes associés à l'homosexualité masculine qui découlent beaucoup de l'idée voulant que les gais soient féminins. Nous croyons que cette perception des politiciens gais à travers un prisme de féminité pourrait s'apparenter aux évaluations que l'électorat fait des femmes politiques, elles qui subissent un

traitement différent des hommes politiques en raison des stéréotypes de genre. Les trois hypothèses que nous allons vérifier en lien avec notre question de recherche ont donc trait à l'évaluation (1) de la personnalité et (2) de la compétence des politiciens homosexuels, ainsi qu'à (3) la propension qu'ont les électeurs à voter pour ces politiciens. À notre connaissance, il s'agit de la première étude expérimentale au Canada qui tente de voir dans quelle mesure les attentes genrées des électeurs face à leurs élites politiques peuvent affecter les succès électoraux des candidats ouvertement homosexuels tout comme elles peuvent affecter les femmes politiques.

Pour réaliser cette tâche, le chapitre I élaborera plus en détails la problématique à laquelle notre recherche s'attaque. Nous nous pencherons donc brièvement sur l'histoire de l'homosexualité comme catégorie d'individus avant de nous avancer sur la question de l'homophobie et de son articulation avec la sous-représentation politique des homosexuels. Par la suite, nous exposerons notre cadre théorique conjointement avec notre revue de la littérature afin de présenter les quatre grands concepts qui nous serviront tout au long de notre entreprise. Le chapitre II présentera pour sa part notre design expérimental en élaborant sur la mise en place et le déroulement de notre étude en laboratoire informatique ainsi que sur les variables qui nous permettront de vérifier nos hypothèses en lien avec la question de recherche formulée ci-dessus. Le chapitre III donnera ensuite lieu à l'analyse de nos résultats concernant nos première et deuxième hypothèses au sujet de l'évaluation de la personnalité et des compétences des politiciens gais. Quant au chapitre IV, il dévoilera les résultats par rapport à l'appréciation globale des candidats politiques homosexuels par les électeurs ainsi que par rapport aux chances qu'ont ces candidats d'être élus. Enfin, une conclusion récapitulera les grandes lignes de notre étude et de nos réflexions tout en ouvrant la discussion plus largement afin d'évoquer quelques pistes à suivre pour la recherche future.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE, CADRE CONCEPTUEL ET HYPOTHÈSES

Il y a quelques décennies à peine, la politique en Occident était exclusivement l'affaire d'hommes et, peut-être plus précisément, d'hommes blancs, hétérosexuels et pour la plupart chrétiens. Pour une panoplie de raisons, légales comme sociales, les femmes, les personnes homosexuelles et les minorités visibles n'étaient pas autorisées ou ne parvenaient simplement pas à intégrer le monde de la politique. Peu à peu, cependant, la donne a changé et le visage de la représentation politique s'est modifié pour faire davantage de place à des candidats au profil non traditionnel (McDermott, 1998), malgré le fait qu'ils demeurent encore largement sous-représentés à ce jour.

Si la faible proportion de femmes occupant des postes de représentation au sein d'institutions démocratiques en Occident attire une dose considérable d'attention de la part des politologues, la quasi-absence des personnes homosexuelles, pour sa part, demeure une question très peu étudiée à ce jour. Leur sous-représentation est pourtant criante : aux États-Unis, par exemple, les politiciens ouvertement homosexuels n'occupaient que 120 des quelque 500 000 postes élus – tous paliers confondus – au milieu des années 1990 (Herrick et Thomas, 1999). Même au Québec et au Canada, qui sont généralement reconnus comme des bastions de l'acceptation sociale de la diversité sexuelle, les cas connus de politiciens homosexuels demeurent peu nombreux. Bien que l'actuelle première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, soit ouvertement lesbienne et que le présent Conseil exécutif de la première ministre du Québec, Pauline Marois, compte trois ministres d'importance qui sont ouvertement homosexuels (Réjean Hébert, Sylvain Gaudreault et Agnès Maltais), cette

conjoncture est peu commune. Il est possible qu'elle marque le début d'un changement vers l'élection d'un plus grand nombre de personnes homosexuelles, mais nous ne pouvons en être certains. Malgré l'absence de statistiques à cet effet, il demeure improbable que l'actuelle représentation politique des homosexuels reflète leur poids démographique au sein de la population québécoise ou canadienne. C'est pourtant là un enjeu de taille qui se compare à l'importance, pour les femmes, d'atteindre une meilleure représentation politique.

À ce titre, Anne Phillips (1995) rappelle que plusieurs défenseurs de la parité des sexes au sein des institutions démocratiques justifient leur position en postulant que les intérêts des femmes sont susceptibles d'être évacués par les décideurs publics en raison de leur sous-représentation politique. Puisque la réalité des États-nations modernes est telle que les sociétés qui les composent sont intrinsèquement hétérogènes, il ne saurait exister qu'un seul intérêt commun qui soit le dénominateur de la société toute entière : ce sont plutôt des intérêts multiples, différents et même potentiellement conflictuels qui doivent être pris en considération par les élites politiques. Se gardant de dire qu'il existe des intérêts systématiquement partagés par l'ensemble des femmes – ce qui reviendrait à essentialiser la femme – Philipps (1995) estime néanmoins qu'il va de soi que certaines questions touchent davantage les femmes que les hommes, comme tout ce qui entoure le port d'un enfant, par exemple. Même si aucun consensus n'existe auprès de l'entièreté des femmes sur de telles questions, cela n'écarte pas le fait que des intérêts puissent être sexués et qu'il soit alors souhaitable que les principales intéressées fassent partie du processus décisionnel.

De la même manière, bien que l'ensemble de la communauté homosexuelle ne puisse pas s'entendre sur tous les enjeux qui la touchent directement, force est de constater que certaines questions affectent ses membres en tout premier lieu. Si celle de l'accès au mariage est aujourd'hui réglée au Canada, par exemple, il n'en demeure pas moins qu'elle a longtemps été une problématique qui compromettait directement l'égalité juridique des couples de même sexe et qui, inversement, n'avait absolument aucune incidence sur les couples hétérosexuels qui pouvaient *de facto* se prévaloir des avantages liés à cette institution. Dans pareille situation, il est alors souhaitable que la voix des principaux intéressés puisse trouver écho dans celle de représentants politiques élus qui sont aussi touchés par ces questions. La

sous-représentation politique des personnes homosexuelles est donc loin d'être un enjeu qui soit uniquement symbolique.

Afin de mieux cerner cet enjeu, le présent chapitre présentera d'abord la problématique de la sous-représentation politique des personnes homosexuelles sous des angles historique et sociologique avant de délimiter son aspect politique pour présenter plus précisément notre question de recherche. Par la suite, la section 1.2 présentera une revue de la littérature conjointement avec les concepts théoriques qui sont au cœur de notre projet. La section 1.3 énoncera enfin nos trois hypothèses de recherche.

1.1 Problématique

L'arrivée sur la scène politique de personnes se qualifiant elles-mêmes d'homosexuelles est un fait relativement récent et, conséquemment, non traditionnel en politique. En fait, la catégorie même de l'homosexualité est apparue il y a moins de 150 ans : la façon que nous avons aujourd'hui de décrire une personne comme homosexuelle n'est rien de moins qu'une invention moderne. En ce sens, il aurait donc été impossible de voir des candidats politiques homosexuels émerger avant même que les homosexuels « existent » en tant que catégorie sociale. Nous savons toutefois qu'historiquement, l'homosexualité proprement dite – c'est-à-dire l'érotisme entre personnes de même sexe – a toujours existé. Les comportements homosexuels ont en effet toujours fait partie de la sexualité humaine, comme le souligne Annamarie Jagose (1996 : 15-16) en rapportant les propos de Jeffrey Weeks :

> L'homosexualité a existé durant toute l'histoire, dans tous les types de société, au sein de toutes les classes sociales et de tous les peuples, et elle a survécu à l'approbation modérée, à l'indifférence et à la plus vicieuse persécution qui soit. Mais ce qui a varié énormément est la manière dont diverses sociétés ont regardé l'homosexualité, les significations qu'ils y ont attachées et comment ceux qui prenaient part à des activités homosexuelles se percevaient eux-mêmes. (Traduction libre)

Malgré le fait que l'homosexualité soit vraisemblablement vieille comme l'humanité, elle a cessé d'être un simple comportement sexuel lorsqu'elle en est venue à désigner une catégorie de personnes, probablement pour la toute première fois en 1870 avec la publication d'un

article de Westphal au sujet des « sensations sexuelles contraires ». Pour le dire avec Foucault (1976 : 59) :

> L'homosexuel du XIX^e^ siècle est devenu un personnage : un passé, une histoire, une enfance, un caractère, une forme de vie; une morphologie aussi, avec une anatomie indiscrète et peut-être une physiologie mystérieuse. Rien de ce qu'il est au total n'échappe à sa sexualité. Partout en lui, elle est présente : sous-jacente à toutes ses conduites parce qu'elle en est le principe insidieux et indéfiniment actif; inscrite sans pudeur sur son visage et sur son corps parce qu'elle est un secret qui se trahit toujours.

D'Emilio (1998 : 4) décrit sensiblement le même changement de paradigme :

> Vers la fin du XIX^e^ siècle, un virage conceptuel profond s'est produit. Certains hommes et certaines femmes *étaient* homosexuels. L'étiquette s'appliquait non seulement à des actes sexuels particuliers, comme le terme « sodomite » le faisait auparavant, mais à l'entièreté d'une personne dont la nature – les agissements, les sentiments, les traits de personnalité, même la morphologie – était aisément distincte de la majorité des hétérosexuels « normaux ». (Traduction libre)

C'est à ce moment-là, en Occident, que s'est ouvertement entamée la « chasse aux nouvelles sexualités périphériques » (Foucault, 1976 : 59) : l'homosexualité est devenue une maladie, le produit d'une psyché déréglée, une forme de sexualité condamnable. La médecine, la psychanalyse, la sexologie, la psychologie, la politique et la justice s'y sont toutes attaquées, avec les conséquences que cela a entraînées : les homosexuels sont devenus un groupe social peu désirable, stigmatisé et méprisé.

Si l'hostilité à l'égard des personnes homosexuelles a graduellement fait place à une certaine amélioration de leur acceptation sociale au cours des dernières décennies, il n'en demeure pas moins que la lutte à l'homophobie demeure une priorité des militants de la communauté LGBT (lesbiennes, gais, bisexuels et transsexuels) puisque les préjugés à leur égard sont encore bel et bien présents. La persistance de ces préjugés dans le temps démontre d'ailleurs à quel point l'essentialisation des personnes homosexuelles – c'est-à-dire le fait de réduire instinctivement l'essence de ce qu'elles sont à leur sexualité – décrite par Foucault et D'Emilio s'est profondément ancrée dans les rapports sociaux au point où il a fallu inventer le terme « homophobie » pour définir les attitudes négatives très répandues envers les

personnes homosexuelles. Ce terme est vraisemblablement une création du psychologue américain George Weinberg qui, malgré sa formation académique qui lui avait enseigné de traiter l'homosexualité comme une pathologie, était profondément convaincu que ce n'était pas le cas. Herek (2004) rapporte ici les propos de Weinberg lui-même, qui explique comment il en est venu à inventer ce tout nouveau mot, au milieu des années 1960, bien qu'il ne soit apparu dans une publication anglophone pour la première fois qu'en 1969 :

> J'ai créé le mot homophobie pour signifier que c'était une phobie des homosexuels... C'était une peur des homosexuels qui me paraissait associée à une peur de la contagion ou encore une peur de voir anéanties ces choses pour lesquelles des gens s'étaient battus telles que la maisonnée et la famille. C'était une peur qui découlait de la religion et cela avait mené à des gestes brutaux, comme la peur le fait toujours, d'ailleurs. (Traduction libre)

D'emblée, l'homophobie est donc communément définie comme la peur ou encore le rejet des personnes homosexuelles. Cette définition est néanmoins réductrice puisqu'elle omet le fait que ce ne sont pas que des personnes ouvertement homosexuelles qui en sont victimes : le meilleur exemple se trouve sans doute dans nos écoles, où des jeunes qui n'ont pas encore dévoilé leur homosexualité et même des jeunes qui sont hétérosexuels en souffrent quotidiennement. L'homophobie, c'est plutôt l'ensemble des préjugés véhiculés au sujet de l'homosexualité. Ces préjugés sont en partie différents pour les hommes homosexuels et pour les femmes homosexuelles : les hommes gais sont souvent perçus comme étant dérangés mentalement, ayant des tendances pédophiles et possédant des mœurs légères tandis que les lesbiennes sont perçues comme agressives et haineuses à l'égard des hommes (Herek, 1984). Cependant, les préjugés les plus répandus au sujet de l'homosexualité s'appliquent à la fois aux hommes et aux femmes et ils sont relatifs à leur personnalité, qui est perçue comme étant composée de caractéristiques propres à l'autre sexe (Herek, 1984). En ce sens, l'homophobie prend très souvent la forme du « dénigrement des qualités considérées comme féminines chez les hommes et, dans une moindre mesure, des qualités dites masculines chez les femmes » (Welzer-Lang, Dutey et Dorais, 1994 : 8). Ainsi, un homme qui présenterait des qualités et des caractéristiques prétendument féminines ou une femme qui afficherait des traits dits masculins s'exposent potentiellement à l'homophobie et ce, qu'ils soient homosexuels ou non. C'est l'apparente contradiction entre le genre – qui est l'interprétation culturelle des

attributs sexuels (Butler, 1985) – et le sexe biologique lui-même qui est à la source de la plupart des attitudes homophobes.

Ce dédain issu de la vision d'une personne qui possède des caractéristiques ou qui affiche des comportements qui détonnent avec son sexe biologique indique à quel point la frontière qui sépare les genres masculin et féminin est rigide dans notre société. La pensée essentialiste attribue à l'homme biologique des traits et des rôles strictement masculins et à la femme biologique des traits et des rôles strictement féminins : « toute personne doit être, et peut être, catégorisée comme appartenant à l'un ou l'autre [des genres] » (Nelson et Robinson, 2002 : 1). C'est en partie ce que Simone de Beauvoir (1949 : 15) exprimait et critiquait, au milieu du XX^{e} siècle, lorsqu'elle a écrit la célèbre phrase « On ne naît pas femme, on le devient », ajoutant qu' « Aucun destin biologique, psychique, économique ne définit la figure que revêt au sein de la société la femelle humaine » : celle-ci est plutôt un produit de la civilisation. La vision essentialiste est problématique car elle fait en sorte que la personnalité, les rôles et les caractéristiques d'un individu doivent impérativement s'arrimer sur la signification culturelle que revêt son sexe biologique. Autrement dit, sexe et genre en viennent à signifier exactement la même chose, ce qui emprisonne la personnalité des individus dans des prescriptions déterminées au moment même où ils naissent et où la nature de leur appareil génital est médicalement identifiée. Ceux qui, plus tard dans leur vie, violeraient ces codes culturels ne seraient pas des hommes entiers ou des femmes entières. Pourtant, tous ne peuvent forcément pas s'inscrire entièrement dans l'une ou l'autre des catégories (Bittner, 2009). L'homophobie découle donc de cette idée voulant qu'il est tout à fait naturel qu'il n'existe que deux genres, puisqu'ils sont directement issus de la dichotomie biologique entre mâle et femelle : « l'homophobie est la discrimination envers les personnes qui montrent, ou à qui l'on prête, certaines qualités (ou défauts) attribués à l'autre genre » (Welzer-Lang, 1994 : 17).

Nous comprenons aujourd'hui assez bien les nombreuses répercussions psychologiques, sociales et même médicales que l'homophobie peut entraîner sur le quotidien des personnes homosexuelles (Corriveau et Daoust, 2010; O'Hanlan et al., 1997; Poteat et Espelage, 2007; Schulman, 2009). Les conséquences sont de multiples natures et ont plusieurs sources

puisque, comme le soulèvent O'Hanlan et ses collègues (1997), les processus de socialisation n'amènent pas que les hétérosexuels à adopter des attitudes négatives envers les homosexuels : ces processus amènent aussi les personnes homosexuelles elles-mêmes à intérioriser le discours dominant qui les dévalorise.

Malgré cela, nous en savons toujours très peu sur l'influence que l'homophobie peut avoir sur la représentation politique des homosexuels. Pourtant, la représentation politique des homosexuels est un enjeu d'importance capitale pour que les politiques publiques reflètent le mieux possible leurs préoccupations et leurs besoins propres; les femmes et les minorités visibles partagent d'ailleurs ce même défi (Haider-Markel, 2010). Cela va de soi, puisque l'atteinte d'une reconnaissance pour les groupes minoritaires est perçue par Nancy Fraser (1995) comme la forme de conflit politique la plus importante depuis la fin du XX^{e} siècle. D'après Fraser (1995), la domination culturelle est la forme d'injustice sociale contemporaine la plus criante et c'est pourquoi elle est à la source de la mobilisation politique des minorités : pour éviter de se faire imposer la volonté de la majorité, il leur faut investir le monde politique. Plus précisément, donc, c'est l'atteinte d'une représentation descriptive qui préoccupe les groupes minoritaires tels que les femmes, les homosexuels et les minorités visibles : pour que leurs intérêts soient pris en compte dans le processus politique, ils doivent parvenir à faire élire des représentants qui sont issus de leur groupe de sorte que la composition des institutions démocratiques soit le reflet le plus fidèle possible de la composition démographique de la société.

Bien entendu, les intérêts des groupes minoritaires peuvent être pris en compte sans la présence de certains de leurs membres à des postes de représentation politique – c'est ce que l'on appelle la représentation substantive. Les intérêts étant diffus parfois même au sein d'une communauté d'individus partageant une caractéristique commune – qu'il s'agisse du sexe, de la couleur de la peau ou de l'orientation sexuelle – il est loin d'être impensable que les minorités puissent parvenir à trouver des appuis à l'extérieur de leur propre groupe, voire même au sein du groupe dominant. Des élus hétérosexuels, par exemple, pourraient très bien se poser en défenseurs des droits des personnes homosexuelles de la même manière que des

hommes politiques sont susceptibles de s'afficher comme des porte-étendards de la condition féminine.

Or, il est généralement reconnu qu'une représentation descriptive des groupes minoritaires a tendance à mener à une meilleure représentation substantive de leurs intérêts particuliers (Mansbridge, 1999; Haider-Markel, 2010); dans pareil cas, on parle alors de représentation « active », parce que les élus issus d'un groupe minoritaire veillent au mieux-être du groupe auquel ils appartiennent.[2] Pour illustrer ces propos, prenons l'exemple de l'imposition d'un quota de femmes sur les listes électorales en Argentine au tout début des années 1990 : cela a non seulement garanti l'élection d'une proportion toujours croissante de femmes, mais ce quota a aussi amené un nombre grandissant de projets de loi relatifs aux droits des femmes à être soumis au Congrès et ce, très majoritairement à l'initiative de ces femmes nouvellement élues (Franceschet et Piscopo, 2008). Bref, l'élection d'individus faisant partie de groupes minoritaires, sans être l'unique façon de faire entendre leur voix et sans être un gage infaillible d'une représentation active, est néanmoins un moyen efficace et prisé des minorités pour que les politiques publiques mises de l'avant par les instances gouvernementales soient sensibles à leurs intérêts, chose qui n'est pas forcément le cas lorsque les minorités sont carrément absentes du processus décisionnel. Ainsi, la représentation descriptive des personnes homosexuelles en politique est un enjeu de très grande importance pour les individus faisant partie de la communauté homosexuelle.

Pourtant, bien qu'elle demeure encore aujourd'hui relativement peu discutée dans le monde académique, la sous-représentation des homosexuels en politique est tout aussi incontestable que celle des femmes. En effet, le nombre d'homosexuels élus est toujours anémique et concentré au palier municipal (Button, Wald et Rienzo, 1999). Des recensements réalisés aux États-Unis, par exemple, ont démontré que seulement 120 des 500 000 postes élus à tous les paliers de gouvernement – soit un maigre 0,02% – étaient occupés par des personnes ouvertement homosexuelles au milieu des années 1990 (Herrick et Thomas, 1999). Si le pourcentage d'homosexuels au sein de la population américaine est généralement estimé à

[2] Le concept populaire de « masse critique » est d'ailleurs basé sur l'idée qu'une représentation substantive n'est pas possible sans un minimum de représentation descriptive (Childs et Krook, 2008).

10%[3], il est donc tout à fait juste d'affirmer que cette faible représentation descriptive est bien loin de refléter la place qu'occupe réellement la minorité homosexuelle au sein de l'électorat. Le phénomène est également présent au Québec. Dans l'histoire politique de la province, un seul homme ouvertement homosexuel a été promu au rang de chef de son parti, soit André Boisclair. De surcroît, ce dernier est le chef du Parti québécois (PQ) qui a réalisé la plus mauvaise performance électorale du PQ (en pourcentage de voix) depuis 1970, année du tout premier scrutin auquel son parti prenait part. Le cas du Québec est particulièrement intéressant, puisque la faible représentation des homosexuels au sein des institutions démocratiques semble détonner avec la réputée ouverture de la population québécoise vis-à-vis de l'homosexualité (Léger Marketing, 2005; 2008; 2011). De plus, le Québec est sans contredit l'un des endroits du monde où les droits des homosexuels sont les plus avancés : de la décriminalisation de l'homosexualité opérée par Pierre Elliott Trudeau à l'aube des années 1970 à l'adoption de la *Politique québécoise de lutte contre l'homophobie* en 2009, en passant part l'interdiction de toute forme de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle en 1977 et par le légalisation fédérale du mariage entre conjoints de même sexe en 2005, les gains ont été substantiels. Il devrait donc y avoir peu d'obstacles pour les homosexuels désireux de se lancer en politique et pourtant, la composition de nos institutions contraste avec cet *a priori*.

Toutefois, la sous-représentation des homosexuels au sein de nos institutions démocratiques est un phénomène dont l'étude s'avère très complexe. En fait, la représentation politique en elle-même est un concept qui dépasse largement le cadre du simple vote par le biais duquel les citoyens élisent leurs représentants. Il va donc de soi que l'élection d'homosexuels à des postes de représentation politique ne passe pas uniquement par la volonté des citoyens de leur accorder leur vote : encore faut-il que les homosexuels soient d'abord et avant tout enclins à investir le monde politique, que les partis en place soient disposés à intégrer ces politiciens non traditionnels, que les ressources nécessaires pour sortir vainqueur d'une élection leur

[3] Cette approximation du pourcentage de personnes homosexuelles est généralement attribuée à Alfred Kinsey, dont les rapports de recherche sur la sexualité humaine publiés dans les années 1940 et 1950 ont notamment mis en lumière la fréquence des expériences homosexuelles dans la société américaine. Le chiffre de 10% est néanmoins aujourd'hui remis en question tant pour des raisons conceptuelles que méthodologiques.

soient accessibles en quantité et qualité suffisantes, etc. En somme, les déterminants de la représentation politique sont fort nombreux et les pistes de réflexion pouvant être envisagées pour étudier la sous-représentation des homosexuels en politique sont nombreuses.

Par exemple, les homosexuels sont peut-être moins disposés que les hétérosexuels à poser leur candidature lors d'élections municipales, provinciales ou fédérales, que ce soit pour des raisons impossibles à identifier ou pour cause d'homophobie intériorisée. Il serait en effet logique que les homosexuels refusent tout simplement à faire le saut en politique, par crainte de voir leur candidature être minée par les préjugés ou encore parce qu'ils se perçoivent eux-mêmes comme inaptes à remplir des fonctions de représentation politique qui ne leur sont traditionnellement pas destinées.

Ou peut-être les politiciens homosexuels sont-ils en vérité plus nombreux à nous représenter que nous le croyons, simplement parce que beaucoup d'entre eux préfèrent s'abstenir de révéler leur orientation sexuelle au public? Il serait en effet logique que des élus n'ayant toujours pas dévoilé leur homosexualité s'entêtent à la garder secrète afin d'éviter de s'aliéner une frange de l'électorat qui soit hostile à la communauté homosexuelle.

Il est aussi possible que les candidatures des politiciens ouvertement homosexuels soient simplement moins appréciées des citoyens et que cela ait des répercussions négatives non seulement sur leur décision stratégique de se porter candidats, mais aussi sur leurs succès électoraux quand ils font le saut en politique. Dans le cas du présent projet de recherche, c'est précisément de ce type de facteurs explicatifs dont il sera question : l'homophobie étant toujours répandue au sein de notre société, il est impératif de chercher à savoir s'il existe un lien entre les succès électoraux des politiciens ouvertement homosexuels et les attitudes des électeurs envers eux.

Étant donné que la recherche est peu abondante au sujet de la représentation politique des homosexuels, il est utile dresser certains parallèles avec l'étude de la représentation politique des femmes en Occident, un thème qui a retenu l'attention de nombreux chercheurs au cours des dernières décennies. De nombreux chercheurs (par exemple, Hedlund et al., 1979;

Alexander et Andersen, 1993; McDermott, 1997; Seltzer, Newman et Leighton, 1997) ont effectivement tenté de comprendre dans quelle mesure le sexe des politiciennes et le genre féminin affectent les comportements électoraux des citoyens. Lane Kenworthy et Melissa Malami (1999), dans leur recension des facteurs susceptibles d'expliquer les variations nationales concernant la représentation descriptive des femmes en politique, démontrent que la faible proportion de femmes élues a tantôt été expliquée par la nature des systèmes électoraux, tantôt par la composition idéologique des institutions représentatives. Des facteurs culturels comme la perception de la place qui revient à la femme au sein de la société, par exemple, peuvent également entrer en ligne de compte, tout comme le statut socioéconomique de la femme dans un pays donné. Le traitement médiatique accordé aux politiciennes et la perception qu'ont les électeurs des candidatures féminines peuvent aussi influencer les succès électoraux des politiciennes. Autrement dit, le spectre des déterminants de la représentation politique des femmes est extrêmement large, mais du moment que l'on reconnaît l'aspect non traditionnel des candidatures de femmes, la question de leur sous-représentation ne saurait être complètement dissociée de celle du sexe féminin puisque c'est l'élément nouveau qu'elles présentent aux électeurs.

De la même manière, donc, il importe de se pencher sur le rôle que joue potentiellement l'orientation sexuelle des politiciens dans le processus électoral : on ne saurait écarter d'emblée la possibilité que la sous-représentation politique des homosexuels découle, à un degré plus ou moins élevé, de leur sexualité, des préjugés qui y sont associés et des réactions que ces derniers provoquent chez les électeurs. Si la population perçoit effectivement les candidatures d'homosexuels d'un mauvais oeil, alors il serait tout à fait logique que les homosexuels qui tentent leur chance tout en affirmant ouvertement leur orientation sexuelle peinent à s'attirer les faveurs des électeurs. Bien entendu, tout comme c'est probablement le cas pour les femmes politiciennes, d'autres déterminants de la représentation politique sont peut-être à l'œuvre et pourraient eux aussi contribuer à expliquer la faible proportion d'homosexuels élus au sein de nos institutions démocratiques. Or, avant même de chercher à savoir si les mêmes ressources politiques sont disponibles pour les homosexuels, par exemple, encore faut-il savoir dans quelle mesure la population est ouverte à voter pour un politicien homosexuel. Voilà donc pourquoi le présent projet souhaite aborder le problème

sous un angle très précis et agir de manière parcimonieuse en se donnant pour mission de répondre à la question de recherche suivante : quel est l'impact de l'orientation sexuelle des politiciens sur leur évaluation par les électeurs?

1.2 Cadre conceptuel et état des connaissances

Au cours des dernières décennies, les candidats politiques, et plus particulièrement les chefs de partis, ont pris de plus en plus d'importance dans le déroulement des campagnes électorales. Grâce aux canaux de communication comme la télévision qui procurent au public un plus grand sentiment de proximité avec leurs élites, par exemple, ils en sont venus à être perçus comme de simples « personnes » (Garzia, 2011) possédant des qualités et des compétences propres plutôt que comme de simples agents de partis politiques (McDermott, 1998). Le Canada, dès les années 1960, a d'ailleurs été l'un des premiers témoins de cette personnalisation de la politique avec Pierre Elliott Trudeau, lui qui est vraisemblablement devenu le premier homme politique en Occident à voir sa propre cote de popularité surpasser celle de son parti en 1968 (McAllister, 2009). Les caractéristiques personnelles et sociodémographiques des candidats politiques sont donc devenues des objets d'étude pour prédire et expliquer le vote des électeurs. L'impact de la personnalité des politiciens sur leurs succès électoraux a aussi été mesuré et reconnu par plusieurs études scientifiques si bien qu'il semble aujourd'hui être un phénomène qui soit pris pour acquis (Kinder, 1986; Markus, 1982; Miller, 1990; Miller et al., 1986).

Plusieurs politologues ont d'ailleurs émis l'idée que l'évaluation des politiciens n'était peut-être pas si différente de l'évaluation que les citoyens font des individus qu'ils rencontrent dans la vie de tous les jours (Rahn, 1993), surtout considérant l'actuelle personnalisation de la politique. Ce faisant, la théorie qui a guidé une partie des travaux sur les comportements électoraux depuis une trentaine d'années est largement issue de la cognition sociale, qui suggère notamment que les citoyens parviennent à apprivoiser la complexité du monde qui les entoure à travers la catégorisation. Si cela est vrai pour le monde physique, ce l'est également pour le monde social :

> La catégorisation est un guide d'action dans le sens où elle aide à structurer l'environnement social en fonction de certains principes cognitifs. Par exemple, l'accentuation de différences perçues (ou jugées) entre des items classifiés comme appartenant à des catégories différentes dans l'environnement physique trouve son équivalent dans le monde social et résulte en certaines caractéristiques générales du stéréotypage social (*social stereotyping*) (Tajfel, 1978 : 62). (Traduction libre)

Une personne fait donc partie de certaines catégories auxquelles différentes significations sont rattachées et cette même personne se distingue des autres par son appartenance à des catégories particulières. Cela évite que le quotidien et les interactions sociales qu'il provoque ne soient un éternel recommencement : « L'esprit humain doit penser avec l'aide de catégories. Une fois formées, les catégories sont à la base d'un jugement normal. Nous ne pouvons éviter ce processus. Une existence ordonnée en dépend » (Allport, 1954 : 22). Si l'esprit humain ne fonctionnait pas ainsi, nos apprentissages du quotidien seraient vraisemblablement vains, comme le souligne Allport (1954 : 22) :

> L'ouverture d'esprit est considérée comme une vertu. Mais à proprement parler, cela ne peut exister. Chaque nouvelle expérience doit s'inscrire à l'intérieur d'anciennes catégories. Nous ne pouvons pas aborder fraîchement chaque événement de manière détachée. Et si nous le pouvions, de quelle utilité serait alors l'expérience passée? (Traduction libre)

Le processus cognitif de catégorisation est ainsi légion dans l'interaction sociale; cela « permet à l'individu de confirmer certaines de ses attentes et de s'adapter à l'environnement dans lequel il est plongé » (Corneille et Leyens, 1999 : 67).

Lors d'une campagne électorale, les choses ne sont vraisemblablement pas si différentes : au-delà des informations explicitement fournies par les voies de communication officielles telles que les plateformes électorales, les débats, les publicités et les discours, les citoyens arrivent forcément à évaluer les candidats politiques sur la base des catégories sociales auxquelles ils appartiennent : une femme politicienne ne suscitera pas forcément la même réaction auprès des électeurs qu'un homme politicien. En fait, il est souvent avancé que les rôles féminins traditionnels sont perçus comme difficilement réconciliables avec des postes de leadership, ce qui désavantagerait les femmes politiciennes dans l'esprit des électeurs (Eagly et Karau, 2002). Les attentes des électeurs seraient fortes au point où elles n'influenceraient pas que

leur propre évaluation des femmes politiques; les perceptions relatives aux forces et aux faiblesses des femmes en général amèneraient également les candidates de sexe féminin à adopter des stratégies de campagne différentes de celles des hommes afin de se démarquer (Kahn, 1996). De la même manière, les évaluations des électeurs, lorsqu'ils sont confrontés à des politiciens issus de minorités ethniques ou raciales, découlent largement des idées préconçues qu'ils entretiennent par rapport à ces minorités, de la signification qui y est rattachée et de la cohérence entre ce à quoi ils s'attendent et ce qu'ils observent réellement (Sigelman et al., 1995). La même logique prévaut pour un homme homosexuel par rapport à un homme hétérosexuel. La catégorisation sociale induit vraisemblablement des attentes qui peuvent avoir un effet sur le comportement des électeurs.

Cela est d'autant plus probable que les catégories sociales auxquelles appartiennent les politiciens sont bien souvent très explicites dans les campagnes électorales: l'âge, le sexe et la race, par exemple, sont généralement assez facilement identifiables grâce à la couverture médiatique des politiciens par l'entremise de photos ou d'images télévisuelles. En effet, un simple coup d'œil à un reportage où apparaît le politicien permet rapidement de détecter des signes de vieillesse ou la couleur de sa peau, ce qui permet à l'électeur de classifier le politicien qu'il voit dans les schémas mentaux qui organisent son monde social depuis la tendre enfance. De la même manière, un citoyen qui n'aurait jamais vu les candidats de sa circonscription pourrait déduire certaines choses sur eux simplement en observant leurs noms sur les bulletins de vote : en effet, un prénom peut non seulement généralement renseigner l'électeur sur le sexe du candidat en question (McDermott, 1998), mais il peut aussi lui fournir des indices quant à ses origines. Si l'homosexualité d'un politicien n'est évidemment pas une catégorie accessible à partir d'une vidéo, d'une photo ou d'un prénom, un politicien qui serait ouvertement homosexuel serait immédiatement rangé dans cette catégorie sociale si l'information parvenait à l'électeur par l'entremise de la couverture médiatique.

Ce processus de catégorisation sociale des politiciens est donc important dans le cadre de la présente recherche parce qu'il influence nécessairement l'évaluation que les citoyens font des politiciens en leur accolant des étiquettes auxquelles sont rattachées des significations et, comme nous l'avons énoncé précédemment, parce que cette même évaluation peut influencer

les choix de vote des citoyens (Rosenberg et al., 1986; Haider-Markel, 2006). Ainsi, la catégorisation sociale des politiciens sur la base d'information démographique et personnelle est susceptible d'avoir des répercussions sur le résultat des campagnes électorales. La représentation descriptive de certaines minorités pourrait conséquemment s'en trouver affectée s'il advenait que les individus issus de ces groupes ne jouissent pas d'une très forte popularité auprès de l'électorat.

Afin de rendre compte de cet important aspect cognitif et social qui fait partie intégrante du processus qui mène au vote, le cadre conceptuel ici adopté sera composé de quatre concepts issus de la psychologie politique et de la cognition sociale : les raccourcis cognitifs (communément appelés « heuristiques », de l'anglais *heuristics*), les stéréotypes, le biais de genre et l'inversion du genre. Tour à tour, ces concepts seront présentés de manière à les développer non seulement sur le plan théorique, mais aussi de manière à y intégrer les connaissances empiriques dont nous disposons au sujet de l'évaluation des politiciens homosexuels, mais aussi au sujet de l'évaluation des femmes politiciennes. Cette inclusion de la littérature au sujet des femmes politiques est très à-propos, principalement parce qu'il est fort probable que le processus d'évaluation que subissent les politiciens homosexuels – plus particulièrement les politiciens gais – s'apparente à celui auquel sont soumises les femmes politiciennes en raison des idées préconçues que le public entretient à la fois à l'égard du genre féminin et de l'homosexualité masculine. Notons d'ailleurs ici que notre étude se concentre uniquement sur l'homosexualité masculine et son lien avec les caractéristiques prétendument féminines.[4]

1.2.1 Les raccourcis cognitifs (heuristiques)

Longtemps, les théoriciens du politique ont pris pour acquis que le citoyen était apte à remplir les exigences normatives que lui imposait la démocratie représentative, principalement celle d'exprimer ses intérêts en faisant élire un représentant capable de parler

---

[4] L'inclusion des politiciennes lesbiennes dans l'analyse serait fortement intéressante, mais nous croyons que le fait que les représentations collectives des lesbiennes sont souvent associées au genre masculin aura des effets différents sur leurs évaluations par les électeurs. Une telle analyse exigerait non seulement un cadre d'analyse différent, mais aussi une collecte de données plus large qui n'était pas réalisable dans le contexte de la présente étude.

en son nom. Or, l'arrivée des premiers sondages d'opinion dans la foulée de la révolution béhavioriste a confirmé ce que soupçonnait Walter Lippmann (1993) depuis la première publication de *The Phantom Public* en 1925, à savoir que le citoyen « souverain et omnicompétent » est une vue de l'esprit, un fantasme. Joseph Schumpeter (2010) avait lui aussi évoqué, dans *Capitalism, Socialism and Democracy* en 1942, cette idée selon laquelle, contrairement aux postulats théoriques, le citoyen est un être plutôt ignorant et irrationnel.[5] « Au fur et à mesure de l'accumulation des découvertes empiriques, la croyance en la possibilité d'un acteur rationnel au sens propre du terme va se faire plus incertaine », nous dit Loïc Blondiaux (1996 : 754), jusqu'à l'établissement pratiquement sans équivoque d'un diagnostic d'incompétence généralisée.

La science politique s'est rapidement adaptée à cette réalité nouvelle et a cherché à comprendre comment les électeurs pouvaient parvenir à voter en fonction de leurs intérêts malgré leur méconnaissance de la politique. L'École de Michigan a notamment mis de l'avant l'idée selon laquelle les choix électoraux sont largement fonction de l'identité partisane des électeurs dont la formation débute de manière précoce, durant l'enfance, à travers un processus de socialisation politique dans l'environnement familial. Puis Herbert Simon a relevé un intéressant paradoxe, celui voulant que les citoyens démontrent une certaine capacité à émettre des opinions politiques sans pour autant être rationnels (Sniderman, Brody et Tetlock, 1991). Devant pareils constats, l'enjeu pour les politologues devenait principalement de faire la lumière sur les mécanismes qui permettent aux électeurs d'opiner et de réaliser des choix politiques valables, pourtant très complexes, sur la base du peu de connaissances qu'ils possèdent (Blondiaux, 1996).

C'est alors que l'idée d'un électeur rationnel a pu refaire surface, mais sous une toute autre forme : on ne s'attend plus de l'électeur qu'il soit expert en matière de politique, qu'il soit en mesure de conceptualiser les choix qui lui sont proposés en des termes abstraits ou qu'il fasse les efforts nécessaires pour voter d'une manière qui soit représentative de l'ensemble de ses intérêts. On s'attend plutôt à ce que l'électeur ne fasse que les efforts intellectuels nécessaires

[5] Les premiers travaux empiriques de quelques chercheurs (Lazarsfeld et al., 1944; Berelson et al., 1954; Converse, 1964) ont démontré que la rationalité et la compétence présumées des électeurs n'étaient pas à la hauteur des attentes théoriques.

au regard de l'importance que son geste électoral revêt.[6] Ce qui est rationnel pour l'électeur, c'est de s'investir dans ses choix électoraux uniquement à la hauteur de ce qu'il peut réellement s'attendre à en retirer en bout de piste. Autrement dit :

> La rationalité de l'électeur ne peut qu'être relative et imparfaite, mais il est tout à fait rationnel que cette rationalité soit imparfaite à cause de l'effet composé des coûts de l'information et du faible poids de chaque individu sur la décision collective (Manin, 1987 : 329).

En somme, les citoyens n'ont pas intérêt et ne sont pas forcément disposés à déployer de grands efforts intellectuels pour faire un choix électoral; ils agissent plutôt comme des avares cognitifs (Conover et Feldman, 1984). Dès lors, la question qui se pose est de savoir comment les électeurs arrivent à naviguer de manière relativement rationnelle dans le monde complexe de la politique, même en n'effectuant qu'un minimum d'efforts. C'est face à ce questionnement que la science politique a cru bon emprunter à la psychologie certains outils conceptuels liés à la cognition humaine. Pour le dire avec Blondiaux (1996 : 774) :

> Tout l'effort va consister à essayer d'ouvrir cette boîte noire que constitue la psyché politique individuelle et de repérer les « processus engagés dans la manière dont les électeurs mobilisent leur mémoire et produisent une évaluation globale des candidats en présence » (Lodge et al, 1990 : 5).

Cette « révolution cognitive » de la science politique a alors fourni un début de réponse à l'une des questions les plus troublantes et persistantes de la discipline, à savoir comment un public ignorant et désintéressé peut arriver à exercer un certain contrôle sur les politiques publiques (Lau et Redlawsk, 2001). Samuel Popkin a d'ailleurs été un acteur important dans cette quête de connaissances par rapport à la cognition politique des citoyens, notamment en fondant une théorie de la rationalité faiblement informée (*low information rationality*) :

> Les électeurs ont une information limitée à propos de la politique, une connaissance limitée de la manière dont le gouvernement travaille et une compréhension limitée de

[6] Dans cette perspective, qui n'est pas sans faire écho à la théorie économique de la démocratie d'Anthony Downs (1958), le vote est davantage perçu comme un investissement : les bénéfices du vote sont si faibles pour l'électeur qu'il serait irrationnel pour lui de chercher à accumuler de l'information politique en grande quantité.

> la manière dont les actions gouvernementales sont susceptibles de produire des conséquences immédiates pour eux. Les campagnes leur apportent l'essentiel de l'information dont ils ont besoin pour raisonner et faire face à l'incertitude de ces questions (Popkin, 1994 : 8).

Pour fonctionner dans un tel contexte d'information limitée, les électeurs utilisent donc les bribes d'information qu'ils reçoivent lors des campagnes électorales, notamment par l'entremise des médias, pour effectuer leur choix de vote. Considérant la personnalisation de la politique et la place prépondérante qu'occupent les chefs de partis dans le déroulement des campagnes électorales contemporaines (McAllister, 2009), il va sans dire qu'une part importante de l'information reçue lors des campagnes électorales concerne les politiciens eux-mêmes. Bien entendu, l'information concernant la position des partis sur divers enjeux, notamment économiques, est aussi très abondante.

Toutefois, les modèles de prédiction du vote dans le cadre des élections présidentielles américaines, au-delà de l'impact des variables économiques, incluent désormais les évaluations des candidats afin de mesurer l'impact des caractéristiques des politiciens sur les intentions de vote des citoyens et de mieux prédire la direction que prendra le vote de l'électorat (Nadeau et Blais, 1995). Même dans le cadre des élections canadiennes, Nadeau et Blais ont démontré que les conditions économiques et l'évaluation des chefs de partis ont conjointement un impact très puissant sur le résultat des élections. À vrai dire, les deux auteurs affirment que leur modèle basé sur ces deux variables explique 88% de la variance. Cela laisse entendre que tant aux États-Unis qu'au Canada, les résultats électoraux peuvent être prédits avec une assez bonne précision lorsque l'évaluation des chefs de partis par l'électorat est également prise en compte. Cette évaluation se réalise essentiellement à travers la représentation médiatique des chefs et, pour être encore plus précis, principalement grâce à la télévision. En effet, la télévision est un média réputé pour transmettre aux citoyens davantage d'information par rapport aux politiciens eux-mêmes que par rapport aux enjeux politiques d'une campagne électorale donnée (Chaffee et Kanihan, 1997). Cela n'est pas sans conséquence : les citoyens canadiens qui accordent une certaine attention à ce qui circule au sujet des chefs de partis dans les médias sont susceptibles de voir leur choix de vote être influencé directement par leur évaluation de ceux-ci (Mendelsohn, 1996).

Les pièces d'information auxquelles les électeurs ont accès par rapport aux politiciens sont généralement faciles à repérer, à intégrer puis à traiter par le biais de raccourcis cognitifs (Sniderman, Brody et Tetlock, 1991), aussi appelés heuristiques (*heuristics*). Ces raccourcis cognitifs représentent en fait des stratégies de résolution de problème qui sont employées automatiquement ou inconsciemment par les citoyens et qui permettent de garder le traitement de l'information politique aussi simple que possible (Lau et Redlawsk, 2006). Ce procédé n'est pas unique au monde de la politique : dans tous les aspects de leur vie sociale, les gens sont amenés à faire des choix à partir d'informations incomplètes, que ce soit lorsque vient le temps de choisir un nouvel employé parmi tous les candidats qui ont passé une entrevue ou lorsqu'il s'agit de faire confiance à un nouveau conseiller automobile pour l'achat d'une voiture. Il est impossible de tout savoir au sujet de ces personnes nouvellement arrivées dans nos vies et pourtant, nous sommes tous naturellement portés à juger ces personnes à partir de l'information limitée dont nous disposons. Les citoyens, quand ils font face au monde de la politique, ne font donc qu'utiliser le même type de raccourcis cognitifs dont ils ont appris à se servir tout au long de leur vie (Lau et Redlawsk, 2001). En utilisant les heuristiques en contexte électoral, les citoyens s'assurent ainsi de pouvoir faire des jugements à partir des informations limitées dont ils disposent au sujet des candidats et de parvenir plus aisément à un choix de vote, qui serait beaucoup plus difficile, voire impossible à effectuer si toute l'information disponible durant la campagne électorale était minutieusement prise en compte. Il importe de noter que les raccourcis cognitifs ne sont pas des manières de se « débarrasser » facilement du devoir de citoyen: en effet, Lau et Redlawsk (2001) ont démontré que l'utilisation des heuristiques est généralement fiable puisqu'elle amène la majorité des citoyens à faire des choix de votes dits « corrects » ou éclairés, c'est-à-dire des choix de vote qui sont les mêmes que si les électeurs les avaient produits dans des contextes d'information parfaite.

La liste de raccourcis cognitifs – ou d'heuristiques – que les électeurs sont susceptibles d'utiliser en politique varie d'un auteur à l'autre, en fonction de la terminologie adoptée. Pour Lau et Redlawsk (2001), par exemple, il existe cinq types d'heuristiques principaux : l'identité partisane (le fait d'avoir un lien affectif avec un parti amène l'électeur à percevoir favorablement les candidats issus de ce même parti), l'idéologie (l'électeur est porté à voter

pour le candidat qui se situe à un endroit similaire sur le continuum idéologique conservateur-libéral), l'approbation (si des groupes influents se prononcent en faveur ou en défaveur d'un candidat, l'électeur a tendance à se fier à ces déclarations), la viabilité (l'électeur fait son choix en fonction des tendances générales se dégageant de l'opinion publique) et l'apparence (l'apparence physique du candidat fournit une tonne d'informations personnelles à son sujet et amène l'électeur à penser de manière stéréotypée). Bien entendu, cette liste est non exhaustive : pour McDermott (1998), les caractéristiques démographiques des candidats peuvent aussi s'avérer très utiles pour les électeurs lorsqu'ils doivent poser des jugements. Popkin (1994) soumet également l'idée selon laquelle la race, le genre et les autres caractéristiques personnelles des politiciens peuvent en effet amener le citoyen à effectuer des raccourcis cognitifs en vue d'un choix électoral. Lau et Redlawsk recoupent toutefois ces caractéristiques démographiques sous la bannière de l'heuristique de l'apparence, puisque l'âge, la race et le genre sont autant de caractéristiques qui peuvent être repérées avec une relative exactitude grâce à une simple image visuelle. Selon eux, même si tous les chercheurs ne sont pas de leur avis, il s'agit là du type de raccourcis cognitifs qui est le plus important du fait qu'il est probablement celui que les électeurs utilisent le plus fréquemment non seulement en politique, mais dans la vie de tous les jours : « les images visuelles sont tellement envahissantes dans le monde social que les chercheurs reconnaissent rarement leur valeur heuristique » (Lau et Redlawks, 2001 : 954) (Traduction libre). Si les caractéristiques démographiques des candidats fonctionnent aisément comme des raccourcis cognitifs, c'est qu'ils permettent aux citoyens de catégoriser les politiciens et que les catégories dans lesquelles ces derniers sont rangés sont extrêmement riches en contenu stéréotypé.

Les heuristiques jouent donc un rôle prépondérant dans l'évaluation des politiciens. Cette évaluation se situe généralement le long de deux axes, d'après la typologie bidimensionnelle des traits : la compétence des politiciens, et leur personnalité (Bittner, 2011). En effet, les électeurs sont non seulement à la recherche de politiciens capables de remplir leurs fonctions grâce à leurs habiletés politiques, mais ils désirent aussi être dirigés par des individus au profil personnel inspirant. Le fait de trouver un politicien compétent, toutefois, ne le rend pas forcément désirable sur la plan de la personnalité, et vice-versa : les électeurs savent faire la

différence entre ces deux catégories de qualités désirables en politiques. En effet, Pierre Elliott Trudeau est l'un des rares politiciens en Occident à avoir été évalué de manière très favorable par les électeurs le long des deux axes; d'autres, comme Margaret Thatcher, n'ont été perçus favorablement qu'au niveau de leur compétence (Bittner, 2011). D'autres encore, comme Jean Chrétien, ont peiné à se faire valoir sous leur meilleur jour tant sur le plan des compétences que de la personnalité. N'empêche que les électeurs sont à la recherche du politicien idéal, soit celui qui serait à la fois compétent politiquement et doté d'une personnalité inspirante. Ce politicien idéal, il existe dans la tête de la plupart des électeurs, qui possèdent en effet une idée très arrêtée des qualités que doivent posséder ceux qui aspirent à les représenter au sein des institutions démocratiques (Popkin, 1994). Aux États-Unis, par exemple, « les électeurs aborderaient apparemment chaque élection avec une image bien définie de ce à quoi devrait ressembler un président; c'est à partir de cette image qu'ils évalueraient les candidats » (Bean et Mughan, 1989 : 1166) (Traduction libre).

Cependant, il est prouvé que les électeurs ont tendance à rechercher des qualités dites masculines en politique et ce, de manière encore plus marquée à mesure que les postes en jeu sont élevés dans la hiérarchie politique (Huddy et Terkildsen, 1993; Rosenwasser et Dean, 1989). Cela est sans doute logique puisque la politique est un terrain qui a traditionnellement été occupé par des hommes. Autrement dit, la politique a développé ses impératifs propres au fil du temps et, à la manière des autres corps de métier qui ont historiquement été l'apanage des hommes, elle demeure associée aux capacités que l'on estime être le monopole du genre masculin : Mariette Sineau (1992 : 39) rappelle d'ailleurs que « de tout temps, et à toutes les époques, le pouvoir politique a été non seulement investi, "accaparé" par les hommes et par eux seuls, mais encore était lié (sic) à l'exercice de la puissance virile ». Puisque les électeurs évaluent les politiciens le long des axes de la compétence et de la personnalité, comme nous le disions précédemment, il devrait donc être attendu d'un premier ministre canadien qu'il possède des compétences politiques typiquement masculines et des traits de personnalité dits masculins.

Dans le cas qui nous intéresse ici, les homosexuels – plus précisément les hommes gais – sont potentiellement désavantagés dans le processus d'évaluation par les citoyens puisque

l'homosexualité masculine est souvent associée à la féminité. Il est donc possible que l'orientation sexuelle agisse comme un raccourci cognitif menant à une panoplie de conclusions qui ne sont pas particulièrement favorables à l'élection d'homosexuels à des postes de représentation politique (Golebiowska, 2001). Herrick et Thomas (1999) ont d'ailleurs démontré que l'homosexualité ouvertement affichée d'un politicien gai tend à rebuter les électeurs. Les politiciennes lesbiennes, quant à elles, ne souffriraient pas d'un tel désaveu systématique.[7] Nous y reviendrons dans la section suivante.

Étant donné que nous en savons peu sur l'utilisation de l'orientation sexuelle comme raccourci cognitif en politique, il importe d'aborder la littérature au sujet des femmes politiciennes qui traite le genre comme un heuristique. Même dans un contexte de campagne où un citoyen ne serait exposé qu'à un très faible niveau d'information politique par le biais des médias, il en obtiendrait tout de même un peu, que ce soit par rapport à l'affiliation partisane des politiciens en lice ou par rapport aux caractéristiques démographiques de ceux-ci (McDermott, 1997). Le sexe des candidats, par exemple, est la plupart du temps assez facile à déterminer et il agit comme raccourci cognitif à partir du moment où il amène les citoyens à déduire certaines informations à partir du simple fait que tel politicien est un homme et que telle autre est une femme.

Les femmes, culturellement associées au genre féminin – tout comme les hommes gais – sont des actrices qui ne correspondent pas aisément à l'archétype du politicien idéal (masculin) entretenu par l'imaginaire collectif. Si des études affirment que les électeurs n'effectuent aucune discrimination systématique envers les politiciennes en raison de leur sexe et du genre qui lui est associé (Burrell, 1994; Chaney et Sinclair, 1994), une très importante quantité de travaux démontre plutôt le contraire, à savoir que les évaluations des politiciennes sont clairement genrées et que cela a des conséquences sur les candidatures de femmes (Chiao, Bowman et Gill, 2008; Huddy et Terkildsen, 1993; Leeper, 1991).

---

[7] Nous ne souhaitons pas suggérer que les lesbiennes ne seraient pas désavantagées en politique, car elles sont certainement sous-représentées dans la même mesure que les hommes gais. Toutefois, nous croyons que la logique causale des associations entre une personne de sexe féminin et le genre masculin est différente que celle que nous considérons ici.

Confrontés à des femmes en politique, les électeurs peinent en effet à retrouver en elles les compétences et la personnalité attendues du politicien idéal. Une expérience de Sapiro (1981), par exemple, mettait deux groupes d'étudiants universitaires face à une partie de discours prononcé par un candidat à la Chambre des représentants américaine : le premier groupe avait été informé que le candidat s'appelait « Joan Leeds » tandis que l'autre groupe avait reçu le nom de « John Leeds ». Sur la simple base des prénoms différents et des sexes différents qui leur étaient soumis, les étudiants des deux groupes ont évalué les traits des deux politiciens inégalement, alors qu'ils disposaient exactement du même discours. C'est donc que le sexe suggéré par le simple prénom des politiciens fictifs a amené les participants de l'expérience de Sapiro à tirer des conclusions différentes au sujet des caractéristiques personnelles des candidats. Le sexe – ou plutôt le genre qui lui est associé – a donc joué un rôle d'heuristique : cette information très sommaire a permis aux étudiants conviés à l'expérience de réaliser une série d'inférences qui se sont avérées différentes pour le candidat masculin et la candidate féminine.

Cela nous ramène à ce qui a été évoqué plus tôt : la dichotomie entre les genres masculin et féminin est très prononcée dans notre société et cette polarisation entraîne des conséquences importantes pour la recherche en science politique. « Dans les simples mots « sexes opposés » se trouvent des attentes voulant que tout ce que les femmes sont, les hommes ne le sont pas, et tout ce que les hommes sont, les femmes ne le sont pas » (Nelson et Robinson, 2002 : 2). Sachant que ces codes sociaux sont bien intégrés dans le quotidien et que l'évaluation des politiciens ressemble aux jugements que les gens posent généralement en société, il n'est donc pas étonnant de constater que de nombreuses études démontrent que les électeurs utilisent le sexe pour tirer des conclusions genrées au sujet des traits personnels des candidats et parfois même au sujet de leurs idées politiques (Sanbonmatsu, 2002).

Par exemple, les électeurs auraient tendance à percevoir les hommes politiques comme mieux outillés pour s'occuper des questions pénales et internationales, tandis que les femmes politiques seraient davantage perçues comme aptes à aider les citoyens moins bien nantis et à défendre la condition féminine (Sanbonmatsu, 2002). En somme, la perception de compétences dites féminines chez les politiciennes et tous les préjugés qui en découlent

permettrait d'expliquer en partie pourquoi les femmes peinent davantage que les hommes à se faire élire (Fox et Smith, 1998).

Bien entendu, l'impact du sexe et des conclusions genrées qu'il suscite n'est pas immuable : le rôle que le sexe joue dans les comportements politiques des électeurs est très complexe puisqu'il implique une interaction entre les caractéristiques des électeurs eux-mêmes, les caractéristiques des candidats, les influences propres au contexte de campagne et les enjeux liés à la partisannerie. En d'autres termes, « les choix de vote sont inévitablement le produit de ceux qui font ces choix et des caractéristiques propres aux choix eux-mêmes » (McElroy et Marsh, 2010 : 822). C'est donc dire que « le genre peut être un enjeu dans certains contextes électoraux, mais pas dans d'autres » (McElroy et Marsh, 2010 : 824).

N'empêche que le sexe des femmes constitue toujours une partie importante de leurs candidatures politiques, tant et si bien que la couverture médiatique dont elles font l'objet est généralement différente de celle des hommes, étant plus centrée sur leurs traits féminins et leur apparence (Lawless, 2008). Il leur est certes possible de surmonter l'obstacle que leur genre représente dans l'évaluation que les citoyens font d'elles en mettant volontairement l'accent sur des compétences et des traits de personnalité traditionnellement perçus comme appartenant au genre masculin, mais le simple fait que les candidates de sexe féminin puissent avoir à faire cela démontre que la scène politique est encore un bastion masculin et sexiste (Lawless, 2008).

Si le sexe des candidats, en servant de raccourci cognitif aux électeurs, mène à des conclusions au sujet de la compétence et de la personnalité qui sont systématiquement différentes pour les hommes et les femmes politiques, c'est forcément parce qu'une vision stéréotypée des genres fait partie du processus d'évaluation des politiciens. En effet, stéréotypes et heuristiques vont de pair : le raccourci cognitif, pour permettre à l'électeur de faire des inférences sur la base d'information limitées, doit nécessairement mobiliser des généralisations abusives. Pour le dire simplement : les inférences issues des raccourcis cognitifs trouvent essentiellement leur source dans les stéréotypes. D'ailleurs, il existe des recherches ayant démontré que les stéréotypes négatifs au sujet du genre féminin contribuent

à la sous-représentation politique des femmes (Higgle et al., 2008) et nous pouvons certainement tirer profit de ce corpus de littérature dans le cas qui nous intéresse, soit celui des politiciens homosexuels. En effet, si l'homosexualité agit à la manière d'un raccourci cognitif, tout comme le sexe, elle est aussi forcément susceptible de fonctionner sur la base de stéréotypes, dont beaucoup sont relatifs au genre.

1.2.2 Les stéréotypes

Les jugements politiques, et plus particulièrement les évaluations des politiciens, sont influencés par les stéréotypes (Higgle et al., 1997), que nous utilisons également dans la vie de tous les jours. En effet, étant donné que la catégorisation sociale fait aussi partie de l'évaluation des politiciens, les électeurs sont susceptibles de recourir à une variété d'idées préconçues lorsqu'ils évaluent les compétences et la personnalité des candidats qui se présentent à eux. Et si les préférences électorales des citoyens sont défavorables à certains groupes sociaux, alors leur représentation descriptive risque de s'en trouver affectée. « Les gens qui ne connaissent rien du tout de la politique en savent cependant beaucoup au sujet des autres personnes et effectuent toutes sortes de jugements en utilisant des stéréotypes sociaux avec une grande efficacité cognitive » (Lau et Redlawsk, 2011 : 954) (Traduction libre). D'ailleurs, les théories du vote dans un contexte d'information limitée posent clairement que les électeurs ont intuitivement recours à des stéréotypes qui leur sont familiers lorsqu'ils sont forcés d'évaluer des candidats politiques (McDermott, 1997). En effet, si à défaut de traiter d'autres types d'information les électeurs utilisent des stéréotypes pour classifier les politiciens comme ils le font avec autrui dans la vie quotidienne, alors des caractéristiques démographiques aisément repérables sont fortement susceptibles de fournir une panoplie d'informations émanant directement des stéréotypes sociaux (Hamilton, 1981). Évidemment, l'homosexualité n'est pas une donnée démographique accessible à partir d'une simple photo comme le sexe, l'âge ou la race peuvent l'être. Cependant, l'homosexualité d'un politicien peut être connue de l'électorat si le politicien accepte de la dévoiler publiquement – ce qui est souvent perçu comme une façon de contribuer à la lutte à l'homophobie et qui est donc fortement encouragé et valorisé au sein de la communauté LGBT – ou elle peut être présupposée par les électeurs, qui se fient alors à des ouï-dire ou à des perceptions ancrées dans les stéréotypes qu'ils associent aux homosexuels.

Essentiellement, les stéréotypes sont définis comme des croyances au sujet des attributs qui caractérisent les personnes appartenant à un groupe en particulier (Ashmore et Del Boca, 1981). Walter Lippmann a été le premier chercheur à parler de cette propension de l'humain à fonctionner sur la base d'« images dans la tête » lorsqu'il est question de contacts entre groupe sociaux :

> Bien que le terme « stéréotype » existe depuis 1798, il était réservé aux imprimeurs pour qui le stéréotype était et est toujours un coulage de plomb dans une empreinte destiné à la création d'un « cliché » typographique. Par analogie, Lippmann désirait sans doute insister sur la rigidité de nos croyances, en particulier celles qui concernent les groupes sociaux. Quoiqu'il en soit, il estimait ces « images dans la tête » indispensables pour faire face à l'abondance des informations issues de notre environnement. Elles nous permettent de filtrer la réalité objective (Yzerbyt et Schadron, 1999 : 129-130).

Ces stéréotypes, ou « images dans la tête », qui sont en fait des généralisations abusives, permettent donc aux individus de rendre intelligible une grande partie du trop-plein d'informations qu'ils reçoivent au sujet d'autrui. Ce n'est effectivement pas qu'en contexte d'information limitée que les individus sont portés à se fier à de l'information stéréotypée, mais également lorsque la tâche à accomplir leur apparaît trop complexe; ils ont alors tendance à éviter l'effort cognitif (Higgle et al., 1997). Toutefois, contrairement à ce qu'une part importante de la recherche a longtemps pris pour acquis, les stéréotypes ne sont pas sous le contrôle entier des individus; ils sont plutôt activés de manière automatique ou inconsciente (Higgle et al., 1997).

En mobilisant leurs croyances au sujet des caractéristiques et des comportements propres aux membres d'un groupe, les individus obtiennent une explication, sommaire et facile d'accès, à une observation précise. Ces croyances peuvent évidemment s'avérer erronées, mais qu'elles le soient ou non, elles ne sauraient être inoffensives puisqu'elles peuvent être doublées de composantes affectives susceptibles d'entraîner des conséquences indésirables sur le plan comportemental (Yzerbyt et Schadron, 1999). En effet, Tajfel (1982) souligne le fait que les stéréotypes peuvent être accompagnés de préjugés, c'est-à-dire de prédispositions – le plus souvent défavorables – envers les membres d'un groupe en particulier. Pour le dire avec Capozza et Volpato (1999 : 14), « le préjugé est une attitude négative [systématique] envers

chaque individu membre d'un groupe, uniquement motivée par son appartenance au groupe (Allport, 1954). Le stéréotype en constitue la composante cognitive ». Le préjugé implique donc le rejet de l'autre sur la simple base de son appartenance à un groupe perçu comme possédant des caractéristiques jugées négatives et comme exhibant des comportements jugés négatifs (Bourhis et Gagnon, 1999). Or, cette prise de position affective envers autrui, qui découle de stéréotypes, est problématique puisqu'elle discrédite automatiquement tous les membres d'un groupe sans égard aux différences individuelles qui peuvent exister entre les membres du groupe (Bourhis et Gagnon, 1999). Dans sa forme la plus explicite, elle mène à la discrimination, qui se manifeste « lorsque nous nions à des individus ou à des groupes d'individus l'égalité de traitement qu'ils souhaitent » (Allport, 1954 : 51).

Pour mesurer l'impact de l'orientation sexuelle des politiciens sur leur évaluation par l'électorat, il est nécessaire de parler des stéréotypes qui sont liés à l'homosexualité, et plus précisément à l'homosexualité masculine.[8] Tout d'abord, il faut noter que ces stéréotypes sont multidimensionnels : ils ne sont pas que relatifs aux traits de personnalité, mais aussi aux caractéristiques physiques, aux comportements et à la sexualité (Madon, 1997). Les homosexuels sont ainsi perçus comme des activistes gais, bavards, doux, centrés sur leur apparence, sensibles, individualistes, mélodramatiques, portant des boucles d'oreilles, etc. (Madon, 1997). Le contenu de ces stéréotypes qui visent les hommes gais découle de toute évidence largement du genre féminin. Or, non seulement les stéréotypes répertoriés par Madon découlent-ils du genre féminin, mais la féminité elle-même est apparue comme l'un des stéréotypes les plus répandus et les plus tenaces au sujet de l'homosexualité masculine. En effet, que la féminité fasse partie des stéréotypes au sujet de l'homosexualité est une chose, mais que les gens y croient dur comme fer en est une autre. Madon (1997) insiste ainsi sur le fait que tout stéréotype n'est pas doté que d'un simple contenu (ce que les gens croient

[8] Comme nous le disions précédemment, le présent projet de recherche ne traitera volontairement que des hommes homosexuels. Les qualités traditionnellement recherchées en politique étant masculines, il est logique de penser que les hommes homosexuels – qui sont perçus comme féminins par la société – seront discrédités en politique. Nous supposons que les sources de rejet pour les femmes lesbiennes en politique sont différentes et très complexes. Si leur sexe les met en porte-à-faux avec l'archétype du politicien traditionnel, les représentations collectives de l'homosexualité féminine pourraient combler cet écart en les faisant apparaître comme plus masculines. Or, la littérature sur les femmes politiques en général démontre que l'utilisation de comportements plus masculins par les politiciennes est souvent puni (voir, par exemple, Gidengil et Everitt, 2003).

être représentatif d'un groupe); il est aussi accompagné d'une plus ou moins grande force, c'est-à-dire la mesure dans laquelle les gens croient plus ou moins fermement que le stéréotype caractérise parfaitement le groupe visé. Dans le cas qui nous intéresse, les stéréotypes liés à l'homosexualité qui découlent de la féminité sont non seulement nombreux, mais ils sont très forts, au sens où les répondants à l'expérience de Madon les identifient avec une très grande certitude comme des caractéristiques propres aux hommes homosexuels. C'est là une grande implication des résultats obtenus par Madon : l'association entre homosexualité masculine et genre féminin est patente. C'est ce que nous appellerons l'inversion du genre et nous y reviendrons à la section 1.2.4. Pour le moment, il convient de nous attarder à la façon dont les stéréotypes de genre affectent les comportements politiques des citoyens.

1.2.3 Le biais de genre

Nous l'avons vu précédemment : les genres sont des domaines fondamentalement stéréotypés. À chaque genre correspond un ensemble d'assignations normatives, qui peuvent néanmoins varier d'une culture à l'autre en raison de l'aspect construit du genre. Les stéréotypes qui sont relatifs au genre touchent les hommes et les femmes et représentent ce que l'on s'attend généralement d'eux et d'elles, respectivement, dans divers domaines. Les stéréotypes, nous le disions, sont en effet multidimensionnels, c'est-à-dire qu'ils peuvent faire référence aux traits de personnalité, aux caractéristiques physiques ou aux comportement des individus faisant partie d'un groupe précis (Madon, 1997). On s'attendra ainsi d'un homme, puisqu'il devrait « normalement » être masculin, qu'il soit fort, agressif et qu'il ait confiance en lui, et d'une femme, puisqu'elle devrait « normalement » être féminine, qu'elle soit chaleureuse, douce, gentille et passive (Huddy et Terkildsen, 1993). Ce processus cognitif d'association normative de traits mobilise donc le genre d'un individu comme un raccourci cognitif – ou un heuristique – pour faire des inférences au sujet de la personnalité ou des capacités de cet individu.

Or, l'assignation de stéréotypes de genre (*gender stereotyping*) n'a pas que des conséquences dans la vie de tous les jours; elle en a aussi vraisemblablement au niveau politique puisque les électeurs ont tendance à assigner inconsciemment aux candidats des traits de personnalité,

des comportements, des compétences et des idées propres au monde politique et ce, uniquement en fonction de leur genre qui est habituellement perçu comme le prolongement direct de leur sexe. Ce processus cognitif d'assignation de stéréotypes de genre est connu sous l'appellation de biais de genre (*gender bias*). Il a pour effet de permettre aux électeurs d'évaluer les politiciens avec relativement peu d'efforts et d'informations puisqu'ils arrivent à faire des inférences sur la base d'une impression qui peut simplement découler d'un stimulus visuel capable d'orienter la perception des électeurs, qu'il s'agisse d'une photo ou du prénom d'un candidat apparaissant sur un bulletin de vote.

Au-delà des traits de personnalité déduits à l'aide du genre perçu chez le politicien, l'une des manifestations les plus probantes du biais de genre en politique réside dans les attentes des citoyens par rapport aux capacités respectives des politiciens et des politiciennes à gérer différents types d'enjeux politiques grâce à leur genre (Huddy et Terkildsen, 1993). Hommes et femmes n'ont pas forcément, aux yeux du public, les mêmes capacités à s'attaquer à des problèmes relatifs au domaine militaire ou au milieu de l'éducation, par exemple. Ainsi, le biais de genre en politique, c'est essentiellement le phénomène à travers lequel l'évaluation de la personnalité et des compétences des candidats est conditionnée par des stéréotypes de genre. Les femmes politiciennes sont donc en partie évaluées par l'électorat sur la base de leur sexe qui est associé au genre féminin et les stéréotypes font nécessairement partie de ce processus cognitif : lorsqu'ils disposent de peu d'information, les électeurs se fient au sexe des candidates pour faire des inférences genrées à leur sujet et cela peut donner naissance à une prédisposition à voter pour des candidats appartenant à l'un ou l'autre des deux sexes (Sanbonmatsu, 2002). En effet, le genre des candidats semble avoir un effet considérable et prévisible sur le vote des électeurs (McDermott, 1997).

Johns et Shephard (2007) ont démontré toute l'étendue du biais de genre en réalisant une expérience dans laquelle la moitié des participants recrutés devait noter une douzaine de candidats par rapport à huit qualités suggérées et ce, à partir d'une photo seulement. L'autre moitié des participants disposait, en plus de la photo des candidats, de leurs noms et de leur affiliation partisane. Les deux chercheurs avaient pour but de mesurer l'influence du visage de femme – donc, du sexe féminin et, par le fait même, du genre féminin – sur les préférences

électorales des citoyens tout en incluant, dans un autre groupe, des variables supplémentaires potentiellement capables de réduire l'impact du sexe féminin, telles que l'identité partisane. Les résultats de Johns et Shephard (2007) démontrent que les électeurs ont tendance, sur la simple base d'un visage, à attitrer des traits de douceur aux femmes politiciennes et des traits de force aux hommes politiques.

Bon nombre d'autres expériences ont plutôt mis leurs participants aux prises avec des candidats politiques fictifs au profil identique; la seule variable qui changeait d'un traitement à l'autre était celle du sexe du politicien. Ces études ont démontré que les participants avaient largement tendance à évaluer les politiciens fictifs différemment, simplement en fonction de leur sexe et du genre qu'il laisse deviner :

> Les candidates de sexe féminin sont perçues comme possédant davantage de traits féminins et moins de traits masculins que les candidats de sexe masculin, puis comme mieux outillées pour s'occuper des enjeux liés à la compassion et à la condition féminine; les candidats de sexe masculin sont perçus comme plus aptes à s'occuper des enjeux liés au crime, à la défense et aux relations internationales; enfin, les candidates de sexe féminin sont considérées comme plus libérales, démocrates [au sens de « proches » de Parti démocrate américain) et féministes (Sanbonmatsu, 2002 : 21) (Traduction libre).

Étant donné que les électeurs semblent préférer les traits masculins aux traits féminins en politique, ce biais de genre est favorable aux hommes. Toutefois, il serait possible que des électeurs, même s'ils recherchent les traits dits masculins, se permettent de voter pour une femme : certains traits généralement associés au genre féminin sont aussi désirables en politique. En effet, les électeurs semblent croire que les femmes sont plus compétentes que les hommes en matière d'éducation, de lutte à la pauvreté, de santé et de gouvernance responsable et transparente (McDermott, 1998). Les femmes politiques peuvent également tenter de jouer sur un registre masculin afin de faire ressortir des qualités et des caractéristiques qui rejoignent l'archétype du politicien idéal. Cependant, la dissonance entre le sexe biologique et le genre que cela risque d'engendrer dans la tête des électeurs peut avoir des impacts négatifs sur les candidatures de femmes hétérosexuelles : une attitude combative, par exemple, incarnera probablement davantage le courage et la bravoure chez l'homme politique tandis qu'elle risque de susciter des images d'hystérie et de mégère chez la femme

politique. Ce simple traitement différencié rappelle combien l'arrimage du genre sur le sexe est ancré dans nos représentations sociales. Ceci dit, il est évident dans la littérature que la politique demeure toujours un domaine dans lequel la masculinité est avantagée.

1.2.4 L'inversion du genre

Définie comme le processus cognitif par lequel les citoyens associent les hommes gais aux stéréotypes du genre féminin et les femmes lesbiennes aux stéréotypes du genre masculin, l'inversion du genre est toujours chose commune dans notre société (Chamberland, 2007; Deaux et Lewis, 1984; Kite et Deaux, 1987; Kite, 1994; Madon, 1997) et susciterait apparemment des attitudes plus négatives envers les hommes gais qu'envers les femmes lesbiennes (Page et Yee, 1985). L'idée ne date pas d'hier : dès la fin des années 1800, Westphal élaborait sur les « tendances sexuelles contraires » (Dorais, 1994 : 14), une ligne de pensée qu'allait reprendre Freud au tournant du 20^{e} siècle. Si le sexe est généralement conçu comme une caractéristique biologique et immuable – bien que cette conception ait été remise en question notamment par des auteurs de la théorie queer tels que Judith Butler – le genre est quant à lui souvent conceptualisé comme une construction culturelle qui régit les rapports entre les deux sexes. Pour Butler (2005), le genre est d'ailleurs essentiellement performatif, c'est-à-dire qu'il est le résultat d'actions répétées qui, bien qu'elles finissent par devenir automatiques, sont apprises et intériorisées. Il n'a rien de naturel. La performativité du genre est une assignation normative. « C'est ainsi que nous sommes constitués en tant que sujets : le genre n'est pas notre essence, qui se révélerait dans nos pratiques; ce sont les pratiques du corps dont la répétition institue le genre » (Butler, 2005 : 14). Ainsi, un corps d'homme qui agirait de manière féminine transgresserait ces assignations normatives.

Or, l'homosexuel n'a pas besoin de transgresser les assignations normatives du genre masculin pour être perçu comme féminin; sa simple orientation sexuelle aurait apparemment encore aujourd'hui pour effet d'inverser son genre dans l'esprit du commun des mortels, même s'il agit d'une manière masculine ou s'il ne correspond pas aux stéréotypes liés à son homosexualité. L'inversion du genre n'a donc rien à voir avec la façon dont parle, pense, bouge ou s'habille réellement un homme gai en particulier; tout a plutôt à voir avec les stéréotypes véhiculés qui associent l'homosexualité masculine à la féminité dans l'esprit des

gens. L'inversion du genre ne se situe donc pas au niveau de l'acteur; elle se situe au niveau de l'observateur.

Madon (1997), grâce à l'une de ses études, est parvenue à classifier en deux sous-groupes l'ensemble des stéréotypes liés à l'homosexualité masculine que ses répondants ont relevés : le premier sous-groupe de stéréotypes contient ceux qui sont jugés comme des qualités féminines positives ou désirables et le second sous-groupe de stéréotypes est composé de ceux qui sont perçus comme dépassant la limite de ce qui est « masculinement acceptable ». La deuxième grande implication des résultats obtenus par Madon concerne la force avec laquelle les répondants croient en la véracité des stéréotypes des deux sous-groupes : l'analyse statistique effectuée par Madon démontre que les stéréotypes entretenus à l'égard de l'homosexualité masculine découlent majoritairement du deuxième sous-groupe qui associe l'homosexualité à une violation inacceptable des assignations normatives masculines. Autrement dit, les citoyens croient plus fermement que les hommes gais possèdent des caractéristiques féminines allant au-delà de ce qui est socialement acceptable que des caractéristiques féminines désirables. Il va sans dire que ces stéréotypes, puisqu'ils sont péjoratifs, sont susceptibles d'entraîner la formation d'attitudes négatives – des préjugés – envers les hommes gais au sein de la société. Et si les stéréotypes peuvent avoir des impacts négatifs tangibles pour certains groupes sociaux dans la vie de tous les jours, ils peuvent nécessairement en avoir en politique. Dans un contexte électoral où l'information est limitée – ou lorsque la tâche cognitive à accomplir apparaît trop lourde – il est donc possible que l'homosexualité d'un candidat, s'il est sorti publiquement du placard, amène les citoyens à faire des inférences, sur la base de stéréotypes, qui ne seraient autrement pas justifiées (Golebiowska, 2001). Ces inférences peuvent non seulement aider l'électeur à évaluer le politicien sur le plan de ses compétences et de sa personnalité, mais aussi à déduire les positions politiques qu'il risque d'avoir sur certains enjeux lorsque celles-ci sont inconnues (Blondiaux, 1996). Cela signifie que l'évaluation des politiciens homosexuels, si elle implique l'utilisation de raccourcis cognitifs basés sur leur orientation sexuelle, pourrait aboutir à des inférences relatives au genre féminin plutôt qu'au genre masculin. Ainsi, les politiciens gais pourraient être perçus comme possédant des compétences et une personnalité plus typiques de ce qu'on s'attendrait généralement d'une femme, et non d'un homme. En

d'autres termes, l'orientation sexuelle du politicien gai pourrait faire partie intégrante du processus d'évaluation et venir faire ombrage aux autres caractéristiques démographiques dudit politicien telles que son sexe ou sa race qui, autrement, le placeraient dans la catégorie des politiciens traditionnels.

L'une des seules études à avoir explicitement vérifié cette hypothèse en science politique est celle de Golebiowska (2001) : cherchant à déterminer si les évaluations des politiciens homosexuels varient en fonction de la concordance (ou non) entre leurs caractéristiques et les idées préconçues au sujet de l'homosexualité, Golebiowska a assigné 213 adultes de la région de Boston au visionnement d'une vidéo fictive. Quatre versions de la vidéo étaient proposées : un politicien gai dont les caractéristiques personnelles (voix, habillement, loisirs, etc.) détonnaient avec les idées préconçues au sujet de l'homosexualité, un politicien gai correspondant aux idées préconçues au sujet de l'homosexualité, puis ces deux mêmes traitements avec une politicienne lesbienne. Les résultats de l'expérience de Golebioska démontrent que le politicien gai stéréotypé est de loin le moins populaire auprès de l'électorat, ce qui tient la route « puisque le contenu du stéréotype gai entre en conflit avec le stéréotype du bon politicien (les hommes gais stéréotypés sont féminins, les bons politiciens sont masculins) » (Golebiowska, 2001 : 540). Conformément à cette tendance, la politicienne lesbienne stéréotypée – donc masculine et possédant les atouts du politicien traditionnel – s'est avérée largement plus populaire que le politicien gai et même que la politicienne lesbienne féminine. Cela laisse entendre que le genre perçu demeure un prisme important à travers lequel les électeurs évaluent leurs politiciens. Or, les travaux de Golebiowska (2001) ont aussi démontré que même les candidats gais dont les attributs ne sont pas cohérents avec les stéréotypes liés à l'homosexualité masculine souffrent d'un déficit de sympathie beaucoup plus important que les candidates lesbiennes féminines (qui ne correspondent pas aux stéréotypes).

Ainsi, les gais seraient systématiquement désavantagés – dans une plus ou moins grande mesure – à partir du moment où leur homosexualité est connue du public. La sous-représentation politique des homosexuels pourrait donc s'expliquer en partie par l'abondance des préjugés liés à l'homosexualité. Pourtant, Haider-Markel (2006) a relevé que les

politiciens américains ouvertement gais et les politiciennes américaines ouvertement lesbiennes ont remporté environ les trois quarts des campagnes électorales dans lesquelles ils et elles s'étaient engagés au cours de la période étudiée, ce qui semble aller à l'encontre de ce qui a été exposé jusqu'ici. Haider-Markel (2006) a toutefois pris le soin de spécifier qu'il est possible que les politiciens homosexuels ne concourent que là où ils ont une véritable chance d'être élus, comme dans les grands centres urbains, par exemple. Cela laisse donc la porte ouverte à la possibilité que les stéréotypes et les préjugés continuent de miner le parcours des homosexuels désireux de se lancer en politique.

1.3 Hypothèses

Maintenant que les assises théoriques et les grands concepts qui seront utilisés dans le cadre du présent projet ont été exposés, il importe de présenter les hypothèses que nous souhaitons tester en lien avec la sous-représentation des homosexuels au sein des institutions démocratiques. Les notions de raccourci cognitif (heuristique), de stéréotype, de biais de genre et d'inversion du genre seront toutes mobilisées pour répondre à la question de recherche initiale qui, rappelons-le, est la suivante : quel est l'impact de l'orientation sexuelle des politiciens sur leur évaluation par les électeurs?

Trois hypothèses découlent de cette question de recherche et, comme nous l'avons noté, elles ne concernent que les politiciens gais. En effet, les raisons pour lesquelles nous avons délibérément fait le choix de mettre de côté les politiciennes lesbiennes, les bisexuels et les transsexuels découlent d'abord d'un désir de répondre à une question précise plutôt que de risquer de nous perdre dans la multiplicité de problèmes conceptuels et analytiques qui sont susceptibles d'apparaître avec l'inclusion d'un trop grand nombre de minorités sexuelles. Ce choix découle aussi du fait que les politiciens gais semblent souffrir d'une dévalorisation particulière que les politiciennes lesbiennes ne vivent pas forcément de la même manière puisque certains stéréotypes liés à l'homosexualité féminine sont en quelque sorte compatibles avec l'archétype du politicien idéal, ce qui n'est pas le cas pour les stéréotypes liés à l'homosexualité masculine (Golebiowska, 2001; Herrick et Thomas, 1999). Bien entendu, nous ne voulons en aucun cas laisser entendre que les politiciennes lesbiennes sont immunisées contre toute discrimination lorsqu'elles font le saut en politique. Toutefois, notre

cadre théorique suggère que les raisons pouvant expliquer la discrimination qui s'effectue à l'endroit des politiciens homosexuels découle d'un processus d'évaluation différent pour les politiciens gais et pour les politiciennes lesbiennes. Nous nous limiterons donc ici au cas des politiciens gais. Les trois hypothèses qui seront au cœur de la présente recherche sont les suivantes :

H1 : Les électeurs évaluent les politiciens ouvertement gais comme possédant des traits de personnalité généralement perçus comme féminins.

En effet, nous estimons que l'homosexualité des politiciens dont l'orientation sexuelle est connue du public agit comme un raccourci cognitif dans l'évaluation que les électeurs font d'eux. Ce faisant, les inférences qui émergent à leur sujet dans l'esprit des électeurs découlent de divers stéréotypes liés à l'homosexualité masculine, dont une majorité sont typiquement associés au genre féminin. Ainsi, l'inversion du genre qui affecte les personnes homosexuelles dans la vie de tous les jours affecte également les politiciens et amène les électeurs à les évaluer avec un biais de genre féminin plutôt que masculin. Les traits de personnalité perçus chez les politiciens homosexuels sont donc davantage susceptibles d'être typiques du genre féminin.

H2 : Les électeurs évaluent les politiciens ouvertement gais comme possédant des compétences politiques généralement perçues comme féminines.

Tout comme nous estimons que l'homosexualité connue d'un politicien agit tel un raccourci cognitif qui amène les électeurs à inverser le genre de ce même politicien et à évaluer ses traits de personnalité à travers un biais de genre féminin plutôt que masculin, nous nous attendons à ce que ce même phénomène agisse sur le deuxième axe de l'évaluation des politiciens, soit celui des compétences politiques. Ainsi, les compétences politiques perçues chez les candidats ouvertement gais devraient davantage relever du genre féminin.

H3 : Les politiciens ouvertement gais sont moins populaires que les politiciens hétérosexuels et ont moins de chances d'être élus sous des conditions identiques.

Considérant la propension des électeurs à rechercher les traits de personnalité et les compétences dites masculines en politique, nous émettons l'hypothèse que les politiciens ouvertement homosexuels s'attirent systématiquement un niveau de sympathie moindre auprès de l'électorat que leurs adversaires hétérosexuels. Cette hypothèse émane directement des deux premières : si l'homosexualité agit à titre de raccourci cognitif, pousse les électeurs à inverser le genre des politiciens gais et à les évaluer à travers un biais de genre féminin, alors les traits de personnalité et les compétences politiques qu'ils infèreront seront associées au genre féminin et les amèneront instinctivement à croire que les politiciens gais sont moins aptes que les politiciens hétérosexuels à remplir leurs fonctions politiques. Sous des conditions identiques, nous nous attendons donc à ce qu'un politicien gai soit moins populaire et rassemble moins de soutien électoral qu'un politicien hétérosexuel. De plus, même si l'homosexualité des politiciens n'amène pas forcément les électeurs à inférer des caractéristiques féminines à leur sujet, il demeure tout de même possible que les préjugés liés à l'homosexualité n'ayant pas trait au genre féminin agissent de manière négative sur l'évaluation des politiciens gais.

Afin de vérifier ces trois hypothèses, nous avons réalisé une étude expérimentale en laboratoire informatique. Les détails de la méthodologie utilisée pour mener à terme le présent projet de recherche sont expliqués au chapitre suivant.

CHAPITRE II

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Considérant la nature de notre question de recherche et de nos trois hypothèses ainsi que la quasi absence de données empiriques sur le sujet qui nous intéresse, nous avons opté pour la réalisation d'une étude expérimentale en laboratoire informatique. L'utilisation de la méthode expérimentale, notamment grâce au contrôle qu'elle nous permet d'exercer sur l'environnement dans lequel elle se déroule, nous est apparue comme la meilleure avenue pour répondre à notre question de recherche. En effet, elle nous permet de manipuler la sexualité des candidats que les participants doivent évaluer tout en évitant d'utiliser des cas réels, qui ne sont jamais détachés d'une panoplie de facteurs impossibles à contrôler.[9]

Notre étude expérimentale a été réalisée au Laboratoire d'analyse de communication politique et d'opinion publique (LACPOP), situé au Département de science politique de l'UQAM. Le LACPOP dispose de six ordinateurs dotés du logiciel *MediaLab* qui nous a permis d'administrer des manipulations expérimentales à nos participants. Plus précisément, le logiciel nous a permis de combiner des photos, des tableaux et des instructions au sein d'un même questionnaire en plus de colliger les données automatiquement dans un ficher

[9] Le caractère relativement sensible de la question traitée nous a en effet convaincu d'éviter d'effectuer notre collecte de données en utilisant une méthode où les répondants auraient pu être amenés à fournir des réponses socialement acceptables en présence d'autres individus ou d'un intervieweur. En effet, l'homosexualité demeure encore un sujet suffisamment sensible pour que des individus fassent montre d'une certaine retenue lorsqu'il s'agit de partager des propos jugés homophobes en public. Ainsi, la formation de groupes de discussion ou l'administration d'un sondage, par exemple, ont été écartées puisque de telles méthodes auraient pu aboutir à la formation de réponses qui auraient davantage représenté ce que les participants pensaient qu'ils devaient répondre – plutôt que ce qu'ils auraient véritablement souhaité répondre – pour éviter d'apparaître homophobes.

exportable vers un logiciel d'analyse statistique. L'administration de l'expérience s'est étalée sur une période de deux semaines, entre le 15 et le 26 avril 2013, et elle a permis de rejoindre un total de 159 participants.

2.1 Description de l'échantillon

Les 159 participants ont été joints grâce à la tenue d'une phase de recrutement préalable à l'étude. D'une durée de cinq jours, le recrutement s'est déroulé à même les salles de cours de divers départements de l'UQAM. Les visites dans les salles de cours consistaient en une brève présentation de deux minutes au cours de laquelle nous informions les étudiants du lieu où se déroulait l'étude expérimentale, de la durée de celle-ci et de la compensation monétaire offerte. Les étudiants étaient également informés qu'il s'agissait d'une étude portant sur leurs opinions et comportements politiques, mais le thème précis de l'étude – c'est-à-dire l'impact de l'orientation sexuelle des politiciens sur l'évaluation que les électeurs font d'eux – n'était pas explicitement dévoilé afin d'éviter l'introduction d'un biais d'auto-sélection. C'est ainsi que les personnes intéressées à participer ont pu demander à être jointes par courriel afin de convenir d'un rendez-vous ultérieur pour l'administration de l'étude expérimentale.

Comme le dépeint le tableau 2.1, les 159 participants recrutés proviennent évidemment majoritairement du milieu étudiant; seuls cinq participants proviennent d'un endroit autre que les facultés ou les écoles de l'UQAM. Ces personnes ont probablement été informées de l'étude par l'entremise d'étudiants de l'UQAM qui avaient été rencontrés dans les salles de classe ou encore grâce aux quelques affiches qui avaient été placées à cet effet sur les babillards de plusieurs départements. Sans surprise, près des deux tiers des participants étaient âgés entre 20 et 24 ans et environ un quart de l'échantillon se trouvait parmi les 18-19 ou les 25-29 ans. S'il semble y avoir, de prime abord, une surreprésentation des femmes dans l'échantillon, il convient de noter que selon les statistiques officielles de l'UQAM concernant la population étudiante 2012-2013, 61% des étudiants inscrits à la session d'hiver 2013 étaient des femmes, ce qui se rapproche du pourcentage observé dans l'échantillon. Environ 20% des participants n'étaient pas des citoyens canadiens et la répartition des participants au sein des différentes facultés de l'UQAM est plutôt bonne, quoique l'on constate une présence plus marquée des sciences humaines.

Tableau 2.1
Détails de l'échantillon

Variable	Catégorie	Nombre	Pourcentage
Sexe	Homme	57	35,9
	Femme	102	64,2
Age	18-19	20	12,6
	20-24	104	65,4
	25-29	19	12,0
	30 et plus	16	10,1
Statut au Canada	Citoyen	127	79,9
	Résident permanent	9	5,7
	Autre	23	14,5
Faculté	École des sciences de la gestion	21	13,2
	Faculté de communication	27	17,0
	Faculté de science politique et droit	29	18,2
	Faculté des arts	12	7,6
	Faculté des sciences	1	0,6
	Faculté des sciences de l'éducation	19	12,0
	Faculté des sciences humaines	45	28,3
	Autre	5	3,1
Identité partisane	Parti libéral du Québec	8	5,0
	Parti québécois	17	10,7
	Coalition avenir Québec	4	2,5
	Québec solidaire	74	46,5
	Option nationale	23	14,5
Orientation sexuelle	Hétérosexuel	147	92,5
	Homosexuel	6	3,8
	Bisexuel	5	3,1
	Autre	1	0,6

Sur le plan de l'identité partisane, toutefois, nous notons une forte surreprésentation des partisans de Québec solidaire et, dans une moindre mesure, d'Option nationale. Ces deux partis sont pourtant encore marginaux sur la scène provinciale[10], mais leur saillance au sein

[10] Québec solidaire est né en 2006 tandis qu'Option nationale a vu le jour en 2011. Au scrutin du 4 septembre 2012, ils ont respectivement obtenu un peu plus de six pourcent et un peu moins de deux pourcent des suffrages. Seul Québec solidaire a fait élire des députés, au nombre de deux. Québec solidaire et Option nationale attirent un soutien considérable de la part des jeunes électeurs.

de notre échantillon est telle qu'ils représentent plus de 60% des répondants ayant rapporté se sentir proche d'un parti politique québécois. Il ne faut toutefois pas s'étonner de cette surreprésentation de Québec solidaire et d'Option nationale au détriment des partis qui accaparent l'essentiel du vote de la population québécoise puisque l'UQAM – surtout ses facultés des sciences humaines, des arts ainsi que de science politique et droit – est un milieu généralement perçu comme contestataire, souverainiste et à gauche sur l'échiquier politique. Notons enfin que 7,5% des participants de l'échantillon sont homosexuels, bisexuels ou d'une autre orientation sexuelle, ce qui se rapproche de l'estimation généralement admise de la présence de personnes homosexuelles au sein de la population qui se chiffre à 10%.

2.2 Description de l'étude expérimentale et de son déroulement

Tous les participants à l'étude expérimentale ont été conviés pour une durée oscillant entre 15 et 30 minutes, selon la rapidité avec laquelle chacun d'entre eux procédait. Ils devaient essentiellement agir à titre d'électeur pour une course à la chefferie fictive du parti politique québécois dont ils se sentaient le plus proche.[11] Notons que chaque participant a reçu la somme de 10 dollars en guise de compensation monétaire sur complétion de l'étude; les 1 590 dollars nécessaires pour l'ensemble de la rémunération ont été rendus disponibles grâce à l'obtention, par l'étudiant responsable du présent projet de recherche, de la bourse d'excellence de la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'UQAM.

2.2.1 Justification du contexte électoral fictif

Le choix du niveau provincial comme toile de fond pour la course à la chefferie fictive tient essentiellement à la publication des résultats de travaux de recherche antérieurs ayant démontré l'importance croissante qu'accordent les électeurs aux qualités dites masculines lorsque les postes à pourvoir sont élevés dans la hiérarchie politique (Huddy et Terkildsen : 1993). Le concept de genre étant central dans notre cadre théorique, il nous semblait donc important de mener notre course à la chefferie fictive en mettant aux prises d'hypothétiques futurs chefs de partis politiques provinciaux et, conséquemment, de potentiels premiers ministres du Québec. Le poste en jeu étant très élevé et les citoyens québécois se sentant

[11] Au tout début de l'étude expérimentale, avant que ne commence la course à la chefferie fictive, les participants étaient invités à indiquer s'ils se sentaient proche d'un parti politique québécois en particulier. Si oui, ils étaient invités à l'identifier.

généralement plus interpellés par la politique provinciale que fédérale, ce contexte nous semblait optimal pour observer le plus clairement possible les effets du genre, lorsqu'il est jumelé à l'homosexualité, sur l'évaluation des politiciens.

Quant aux raisons derrière le choix de faire une course à la chefferie plutôt qu'une élection dans une circonscription donnée, elles sont de l'ordre de deux considérations particulières. Premièrement, le fait le demander aux répondants de s'imaginer qu'ils étaient invités à voter pour le nouveau chef du parti dont ils se sentent le plus proches politiquement permet d'écarter *ipso facto* l'impact de l'identité partisane, contrairement à une élection de circonscription qui aurait mis aux prises des candidats fictifs issus de partis politiques différents. Cela nous a donc permis de mieux isoler la variable d'orientation sexuelle puisque celle-ci ne pouvait pas vraiment être noyée en raison d'un effet partisan. Lau et Redlawsk (2006) ont relevé, à juste titre, que la personnalité des politiciens joue effectivement un rôle plus marqué lors des investitures pour la présidence américaine que lors des élections présidentielles proprement dites, durant lesquelles l'identité partisane des électeurs joue un rôle prépondérant. Bien que les systèmes politique et électoral québécois diffèrent de ceux qui prévalent aux États-Unis, nous avions de bonnes raisons de croire que l'identité partisane de même que l'axe souverainisme-fédéralisme seraient venus brouiller les effets de l'orientation sexuelle des candidats s'il avait fallu procéder à une élection fictive en circonscription plutôt qu'à une course à la chefferie.

Deuxièmement, le choix de confronter les participants à une course à la chefferie fictive a aussi permis d'aller tester indirectement l'importance qu'accordent les électeurs à la sexualité des premiers ministres plutôt qu'à des candidats de circonscription qui, pour la plupart, n'accèdent pas à des postes d'importance au sein de l'exécutif. En effet, la victoire d'un politicien homosexuel lors d'une course à la chefferie est la condition *sine qua non* pour que les Québécois puissent un jour élire un homosexuel à la plus haute fonction politique de la province, à moins que cela ne se produise par intérim. Puisque l'accession à la chefferie précède généralement l'accession au poste de premier ministre, le contexte de course à la chefferie dans lequel notre étude s'est déroulée était tout à fait compatible avec l'idée d'aller voir jusqu'à quel point l'orientation sexuelle des politiciens peut influencer les évaluations et

les choix des électeurs lorsque les postes en jeu sont significatifs tant sur le plan symbolique que politique.

2.2.2 Détails et étapes de l'étude expérimentale

L'entièreté de l'expérience s'est déroulée sur les ordinateurs du LACPOP après que nous ayons obtenu le consentement écrit de chaque participant (*voir* appendice A). D'entrée de jeu, les participants étaient amenés à nous informer s'ils avaient une préférence pour un parti politique québécois en particulier. Ceux qui répondaient affirmativement étaient alors invités à identifier duquel des cinq partis politiques provinciaux principaux ils se sentaient le plus proche (Parti libéral du Québec, Parti québécois, Coalition Avenir Québec, Québec solidaire et Option nationale). Ainsi, huit participants ont pris part à une course à la chefferie fictive du Parti libéral du Québec, 17 ont fait de même pour le Parti québécois, quatre pour la Coalition Avenir Québec, 74 pour Québec solidaire et 23 pour Option nationale. Notons que les 33 participants qui ont rapporté ne se sentir proche d'aucun parti politique québécois en particulier étaient majoritairement des étudiants qui ne détenaient pas le statut de citoyen canadien. Ces participants sans identité partisane dans le système politique québécois étaient tout simplement mis dans le contexte d'une course à la chefferie fictive pour un parti politique québécois quelconque, sans qu'un nom de parti ne soit spécifié.

Dès lors, les participants étaient informés qu'ils allaient participer, à titre d'électeurs, à une course à la chefferie fictive pour leur parti politique préféré (ou un parti politique quelconque, advenant le cas). Les participants auraient ainsi à consulter, tour à tour, le profil de trois candidats fictifs, soit deux hommes (Jacques Cloutier et Raymond Vaugeois) et une femme (Marie Bouchard). Ces profils peuvent être consultés à l'appendice B. Aucune limite de temps n'était imposée pour la lecture de ces profils dont la longueur avoisinait 200 mots. Notons que les trois candidats fictifs étaient les mêmes pour tous les participants, sans égard au parti politique dont ils avaient préalablement mentionné se sentir le plus proche. Toutefois, notre étude comptait trois traitements dans lesquels nos 159 participants ont été répartis, comme en témoigne le tableau 2.2.

Tableau 2.2
Représentation simplifiée des traitements de l'expérience

Groupe contrôle			**Groupe expérimental 1**			**Groupe expérimental 2**		
Candidat 1	Candidat 2	Candidate 3	Candidat 1	Candidat 2	Candidate 3	Candidat 1	Candidat 2	Candidate 3
Raymond Vaugeois	Jacques Cloutier	Marie Bouchard	Raymond Vaugeois	Jacques Cloutier	Marie Bouchard	Raymond Vaugeois	Jacques Cloutier	Marie Bouchard
Hétéro	Hétéro	Hétéro	Hétéro	Homo	Hétéro	Hétéro	Homo	Hétéro
Non stéré.	Non stéré.	Non stéré.	Non stéré.	Non stéré.	Non stéré.	Non stéré.	Stéré.	Non stéré.
N = 53			N = 53			N = 53		

Hétéro : Candidat(e) hétérosexuel(le)
Homo : Candidat homosexuel
Non stéré. : Non stéréotypé(e)
Stéré. : Stéréotypé
N : Nombre de participants assignés à cette condition

Le premier traitement constituait notre groupe « contrôle », où les trois candidats fictifs présentés aux participants étaient ouvertement hétérosexuels. Dans le premier groupe expérimental, l'un des deux hommes – Jacques Cloutier – était ouvertement homosexuel, mais le reste des informations à son sujet était conservé tel quel. Enfin, dans le deuxième groupe expérimental, Jacques Cloutier était une fois de plus le seul candidat homosexuel, mais son profil était légèrement modifié pour y inclure des stéréotypes liés à l'homosexualité. Chacun des trois traitements a reçu un nombre égal de participants, soit le tiers de l'échantillon (53 participants). Le tableau 2.2 résume bien l'essentiel de ce qui doit être retenu au sujet des trois traitements de notre étude.

Notons que nous avons pris soin de faire évaluer les photos des trois candidats préalablement afin de nous assurer que leur apparence physique n'influencerait pas les évaluations faites par les participants. En effet, nous désirions que la présence de la photo n'ait pour seul effet que de faciliter la mémorisation des informations associées au nom de chaque politicien grâce à l'association avec une image physique. Pour y parvenir, nous avons fait évaluer un total de 12

photos (huit hommes et quatre femmes afin d'avoir un rapport égal à celui de deux hommes et une femme qui prévaudrait lors de l'expérience) auprès d'un groupe de 63 étudiants en science politique de l'UQAM dans le cadre de leur cours de méthodologie. Les 63 étudiants devaient noter l'apparence, la personnalité et la compétence des douze politiciens sur la seule base de leur photo. Nous avons choisi ces trois dimensions pour nous assurer que les photos choisies, d'une part, seraient également attirantes et, d'autre part, qu'elles induiraient des impressions de personnalité et de compétence similaires pour les trois candidats.

Pour ce faire, les étudiants devaient donc accorder une note allant de 1 à 7 pour chacune des 12 photos et pour chacune des trois caractéristiques suivantes : attirant(e), honnête et compétent(e). Suite à l'administration de ce questionnaire, nous avons compilé les données et avons réalisé des comparaisons de moyennes afin de sélectionner les photos des deux hommes et de la femme dont les évaluations étaient les plus rapprochées sur les trois dimensions. Comme nous le voyons au tableau 2.3, les intervalles de confiance des trois photos sélectionnées se recoupent tous. D'ailleurs, seules ces trois photos, parmi les 12 soumises à évaluation, présentaient des intervalles de confiance qui se recoupaient sur les trois dimensions.

Tableau 2.3
Résultats de l'évaluation préalable des photos choisies pour l'expérience

Photo	Dimension					
	Attirant(e)		Honnête		Compétent(e)	
	Moyenne	Intervalle	Moyenne	Intervalle	Moyenne	Intervalle
Jacques Cloutier	3,56	3,21 / 3,91	4,62	4,27 / 4,98	4,8	4,47 / 5,13
Marie Bouchard	2,97	2,66 / 3,28	4,41	4,09 / 4,72	4,52	4,19 / 4,84
Raymond Vaugeois	3,05	2,65 / 3,44	4,28	3,90 / 4,66	4,15	3,79 / 4,51

N = 63

Les profils des trois candidats à la chefferie ont été construits méticuleusement afin de les rendre les plus constants possible et ainsi d'isoler la variable de l'orientation sexuelle. Autrement dit, nous avons créé trois candidats fictifs presque identiques : ils étaient

pratiquement tous du même âge, étaient tous nés dans la couronne montréalaise, étaient tous mariés, avaient tous un ou deux enfants, possédaient tous un baccalauréat ainsi qu'une maîtrise dans des domaines liés de près à l'économie ou à l'administration, avaient tous des expériences de travail gouvernementales et privées, étaient récipiendaires de bourses dans le cadre de leurs études, étaient engagés socialement dans des organismes liés au bien-être des enfants et des jeunes, avaient tous reçu un prix prestigieux dans le cadre de leurs fonctions professionnelles et avaient tous des passions personnelles liées à la fois au sport et à la culture. Un exemple de profil du candidat fictif Jacques Cloutier (pour le groupe contrôle) peut être consulté à la figure 2.1. Une liste complète des profils est disponible à l'appendice B.

Lisez attentivement le profil de ce candidat et appuyez sur « Suivant » lorsque vous avez terminé.

Jacques Cloutier est né en 1959 à Saint-Jérôme. Il est marié à Pierrette Huot, une comptable qu'il a rencontrée il y a plus de vingt ans. Monsieur Cloutier et sa conjointe ont un enfant, Cédric, qui est aujourd'hui âgé de 11 ans.

Il a obtenu un baccalauréat en actuariat de l'Université de Sherbrooke et une maîtrise en administration des affaires (MBA) spécialisée en finance appliquée de l'Université Concordia. Il a œuvré comme analyste financier pour des compagnies d'assurance et de grandes centrales syndicales pendant plus de 15 ans avant d'agir à titre d'expert-conseil auprès du gouvernement du Québec de 2001 à 2005. Depuis 2006, il se consacre à son emploi d'analyste financier à la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

Boursier dans le programme de baccalauréat en actuariat de l'Université de Sherbrooke pour l'excellence du dossier académique en 1979, monsieur Cloutier a également été trésorier puis président d'UNICEF Canada entre 1995 et 1999. En 2008, il a reçu le prix « TopGun Investment Mind » de Brendan Wood International décerné pour la qualité du travail de gestionnaire.

Monsieur Cloutier est passionné d'histoire et de culture. Il pratique aussi la course à pied et la natation. Avec sa famille, il adore faire du camping à travers l'Amérique. Il aime aussi jardiner et il est un fan de musique jazz.

Figure 2.1 Profil de Jacques Cloutier dans le groupe contrôle

L'ordre dans lequel les profils des trois candidats fictifs apparaissaient sur l'écran était aléatoire, de sorte que les effets potentiels de l'ordre de présentation étaient atténués. De plus, les participants étaient informés d'emblée qu'ils devraient répondre à des questions concernant les politiciens dont ils auraient à lire le profil. Cette remarque visait simplement à nous assurer que les participants voueraient une attention particulière aux informations se trouvant dans les profils des trois candidats. Combinée avec le fait que la majorité des participants étaient plus ou moins en état d'alerte puisqu'il s'agissait d'une course à la chefferie pour leur parti politique favori, cette attention particulière que nous leur demandions d'accorder aux profils des candidats a fort probablement contribué à maximiser le degré de concentration et d'enthousiasme de nos participants. Cela nous importait dans le contexte de notre étude puisque l'homosexualité du candidat Jacques Cloutier (uniquement présente dans les deux groupes expérimentaux) aurait pu passer inaperçue si les participants avaient été plus ou moins attentifs alors que dans la réalité, une telle information, connue des médias et du public, ne serait pas confinée aux oubliettes. Puisqu'il s'agissait là de notre principale variable indépendante, nous souhaitions que son effet ressemble le plus possible à celui qu'elle aurait, dans la réalité, pour n'importe quel politicien québécois éminent dont l'homosexualité serait ouvertement assumée.

Une fois le premier profil attentivement consulté, les participants étaient invités à répondre à une série de questions concernant la personnalité et les compétences du candidat. Ces questions étaient posées dans une séquence aléatoire afin de réduire au maximum les effets potentiels de leur ordre de présentation. C'est également pour cette raison que nous avons choisi de procéder à l'évaluation de la personnalité et des compétences des candidats immédiatement après la lecture de chaque profil. Cela nous semblait plus optimal que de procéder à une évaluation simultanée des trois candidats uniquement après le visionnement successif des trois profils. En effet, nous estimions que la capacité des participants à se remémorer l'information reçue dans le premier profil aurait pu être sensiblement moins bonne que pour celle contenue dans le dernier profil si nous avions choisi de faire évaluer la personnalité et les compétences des trois candidats fictifs d'un seul coup.

Les questions d'évaluation de la personnalité et des compétences des trois candidats étaient inspirées de l'expérience de Huddy et Terkildsen (1993) et avaient pour but de nous permettre de vérifier nos première et deuxième hypothèses. Les traits de personnalité inclus dans l'expérience de Huddy et Terkildsen (1993) se divisent en deux indices. Le premier indice en est un de chaleur et d'expressivité (*warmth and expressiveness*) et il est typiquement féminin puisqu'il est formé des sept traits de personnalité suivants : chaleureux (*warm*), doux (*gentle*), féminin (*feminine*), sensible (*sensitive*), émotif (*emotional*), volubile (*talkative*) et prudent (*cautious*). Le second indice en est quant à lui un d'instrumentalité (*instrumentality*) et il est typiquement masculin puisqu'il est formé des neuf traits de personnalité suivants : air assuré (*assertive*), rude (*coarse*), acharné (*tough*), agressif (*aggressive*), rigoureux (*stern*), masculin (*masculine*), proactif (*active*), rationnel (*rational*) et confiant (*self-confident*).

Plutôt que de poser une question pour chacun de ces 16 traits de personnalité suggérés par Huddy et Terkildsen (ce qui aurait totalisé 48 questions puisque trois candidats fictifs devaient être évalués dans le contexte de notre étude), nous nous sommes plutôt limités à six questions, dont trois relevaient des traits de personnalité dits masculins et trois relevaient des traits plus féminins. Bien entendu, nous avons écarté les traits simplement nommés « masculin » et « féminin », qui étaient, à notre avis, beaucoup trop évocateurs. Nous avons également adapté certains termes qui, traduits littéralement de l'anglais vers le français, pouvaient prendre une connotation trop péjorative. Les six traits que nous avons retenus sont donc les suivants : combatif, confiant et rationnel (traits masculins), chaleureux, à l'écoute et honnête (traits féminins). Concrètement, nous voulions savoir dans quelle mesure les participants croyaient que ces six traits de personnalité s'appliquaient à chaque candidat, tout de suite après avoir consulté le profil de chacun. Ces six traits de personnalité ont donc été évalués dans un ordre aléatoire et de manière indépendante pour chaque candidat, sur une échelle de Likert allant de 0 à 10, où 0 signifiait que le terme ne s'appliquait pas du tout et 10 signifiait qu'il convenait totalement. Ce sont ces données qui nous ont permis de tester notre première hypothèse selon laquelle, rappelons-le, les électeurs évalueraient les politiciens ouvertement gais comme possédant des traits de personnalité généralement perçus comme féminins.

Quant à l'évaluation des compétences des trois candidats fictifs, nous avons là encore légèrement modifié les termes employés par Huddy et Terkildsen (1993) pour que soient évaluées les trois compétences masculines et les trois compétences féminines suivantes : la capacité à réduire la dette, la capacité à gérer une crise sociale impliquant l'intervention de la police, la capacité à créer des liens durables avec les industriels et les investisseurs (compétences typiquement masculines), la capacité à améliorer la condition des femmes, la capacité à améliorer la condition des pauvres et, enfin, la capacité à améliorer la condition des enfants (compétences typiquement féminines). Des échelles de Likert allant de 0 à 10 ont été utilisées là aussi afin de vérifier notre deuxième hypothèse en vertu de laquelle les électeurs évalueraient les politiciens ouvertement gais comme possédant des compétences politiques généralement attribuées au genre féminin.

Suite à l'évaluation des traits de personnalité et des compétences de chacun des trois candidats, les participants étaient invités à chiffrer leur appréciation globale des trois candidats sur un thermomètre gradué allant de 0 à 100 (*feeling thermometer*), puis à indiquer pour lequel des trois candidats à la chefferie ils préféreraient voter. Ces données nous ont permis de savoir dans quelle mesure un politicien ouvertement gai est plus ou moins appréciable qu'un politicien hétérosexuel, *ceteris paribus*, ainsi que de vérifier plus précisément notre troisième hypothèse voulant que les candidats ouvertement gais soient moins susceptibles de s'attirer les votes des électeurs.

Suite à ce vote, les participants avaient la possibilité d'écrire toute l'information dont ils se souvenaient au sujet des trois candidats qu'ils avaient évalués. Cet exercice, qui n'est pas sans rappeler celui que Lau et Redlawsk (2006) ont soumis à leurs participants, était tout à fait optionnel, mais il était chronométré : chaque participant disposait précisément de 90 secondes pour signaler le plus d'informations mémorisées possible au sujet de chacun des trois candidats. Cette portion de l'étude avait pour but de nous permettre de savoir si l'orientation sexuelle du candidat gai avait agi à titre de raccourci cognitif, c'est-à-dire si elle avait été une pièce d'information particulièrement présente dans la pensée des participants tout au long de l'expérience. Grâce à cet exercice, nous avons pu chercher à voir si les participants qui ont rapporté l'homosexualité de Jacques Cloutier dans les deux groupes

expérimentaux ont également eu tendance à évaluer le candidat homosexuel différemment des participants du groupe contrôle.

Enfin, une dernière section du questionnaire a soumis nos participants à une série de questions d'ordre sociodémographique, à savoir : leur âge, leur sexe, leur statut au Canada, leur orientation sexuelle ainsi que la faculté à laquelle ils étaient affiliés à l'UQAM. Nous leur avons également demandé de nous dire si leur entourage était composé de personnes homosexuelles dans une ou plusieurs des catégories suivantes : parents, frères et sœurs, oncles et tantes, cousin(e)s, ami(e)s et collègues de travail. Des questions formant un indice d'homophobie adapté de l'indice du LGBTA-Q Resource Center de Bowling Green State University, lui-même adapté de l'indice de Hudson et Ricketts (1980), ont aussi été posées aux participants (*voir* appendice C). Cet indice nous a notamment permis de voir si le niveau d'homophobie était lié à une propension plus ou moins grande de voter pour Jacques Cloutier ou encore à des évaluations significativement différentes de ce candidat entre les participants d'un même groupe ainsi qu'entre les participants des différents groupes.

2.3 Description des variables et des indices

Pour vérifier nos deux premières hypothèses concernant les évaluations genrées de la personnalité et de la compétence des politiciens homosexuels, nous avons eu recours à des indices de féminité et de masculinité. Ces indices ont été formés sur la base des évaluations des six traits de personnalité ainsi que des six compétences par rapport auxquels les participants devaient juger chacun des trois candidats fictifs.

Ainsi, pour chacun des trois candidats fictifs, nous avons procédé à des analyses factorielles afin de voir si, conformément à nos attentes théoriques, deux composantes (une féminine et une masculine) pouvaient être dégagées des six traits de personnalité et des six compétences testés pour chaque politicien. L'idée derrière ces analyses factorielles était simplement de confirmer s'il nous était possible de regrouper les trois traits féminins (chaleureux, à l'écoute, honnête), les trois traits masculins (combatif, confiant et rationnel), les trois compétences féminines (femmes, enfants, pauvres) et les trois compétences masculines (dette, industrie et police) dans le but d'en faire quatre nouvelles variables, tout simplement (*voir* la figure 2.2).

Nous souhaitions donc obtenir un plus petit nombre de variables à partir des 12 questions qui avaient été posées à nos participants au sujet des traits de personnalité et des compétences de chacun des trois candidats. Cela devait nous amener à créer des indices à partir de variables qui mesuraient la même chose conceptuellement, c'est-à-dire la féminité ou la masculinité.

Au total, six analyses factorielles ont été menées : une pour la personnalité et une autre pour la compétence, pour chacun des trois candidats fictifs. Les résultats détaillés de ces analyses peuvent être consultés à l'appendice D. Contrairement à nos attentes, les analyses factorielles des traits de personnalité et des compétences des trois politiciens n'ont pas confirmé la présence de deux composantes bien définies. Toutefois, puisque nous avions de fortes raisons théoriques nous permettant de croire en la présence d'une dimension masculine et d'une dimension féminine parmi les six traits de personnalité et les six compétences soumises à évaluation, nous avons tout de même créé quatre indices pour chacun des trois politiciens tout en prenant soin de tester leur cohérence interne grâce aux coefficients alpha de Cronbach.

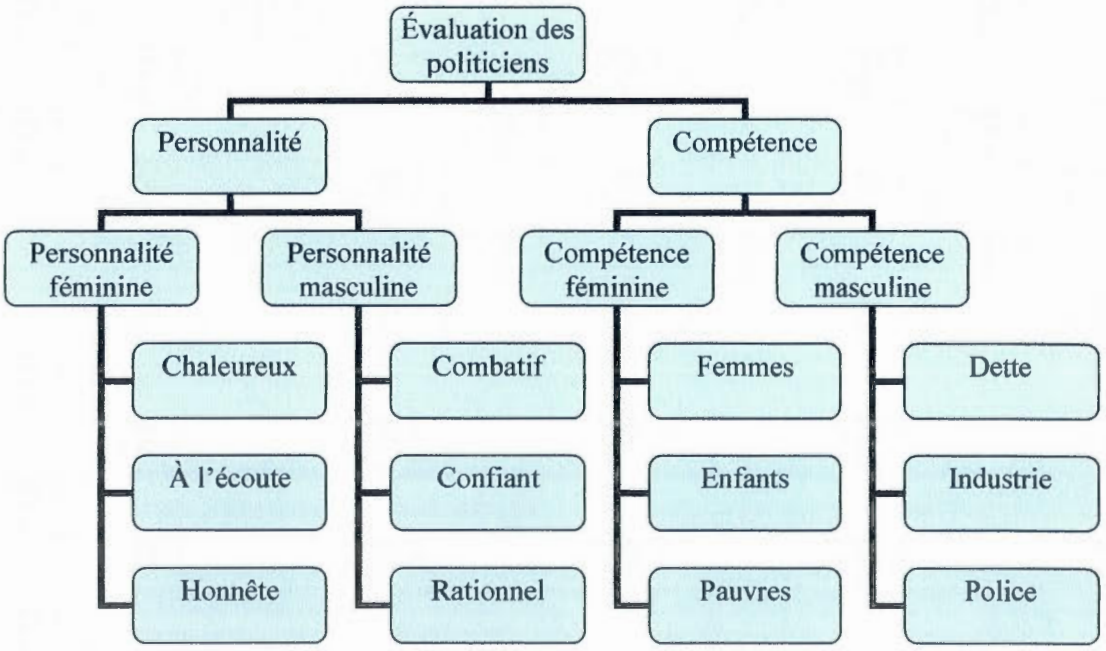

Figure 2.2 Confirmation attendue des analyses factorielles

L'indice de personnalité masculine a donc été formé à partir des variables « combatif », « confiant » et « rationnel », tandis que l'indice de personnalité féminine a été formé à partir des variables « chaleureux », « à l'écoute » et « honnête ». Puisque chacune des trois variables composant les indices étaient évaluées sur des échelles de 0 à 10, la valeur des deux indices créés pouvait initialement osciller entre 0 et 30. Nous avons donc divisé cette échelle par trois pour qu'elle oscille de nouveau entre 0 et 10 et qu'elle soit plus facile à analyser.

Les coefficients alpha de Cronbach des indices créés pour la personnalité des trois candidats apparaissent au tableau 2.4. Au premier regard, nous voyons que les indices de féminité pour la personnalité des trois candidats fictifs sont dotés d'une bonne cohérence interne, ce qui signifie qu'ils sont fiables. Les coefficients des indices de masculinité sont certes moins élevés, mais ils atteignent tout de même un seuil acceptable qui nous permet d'avoir confiance en ces indices également. Il importe de noter que l'indice de masculinité pour la personnalité de Jacques Cloutier est doté d'une beaucoup plus grande cohérence interne si seules les données du groupe contrôle sont prises en considération. En effet, le coefficient alpha de Cronbach atteint alors 0,80. Cela est tout à fait logique et conforme à nos attentes puisque le candidat Jacques Cloutier était présenté comme hétérosexuel uniquement dans le groupe contrôle. Or, présenté comme homosexuel dans les deux groupes expérimentaux, Jacques Cloutier devait théoriquement apparaître comme plus féminin, ce qui pouvait également embrouiller sa masculinité aux yeux des participants. C'est exactement ce qui s'est produit, puisque la cohérence interne de l'indice de masculinité pour la personnalité de Jacques Cloutier est d'à peine 0,60 si seules les données des deux groupes expérimentaux sont prises en compte.

Tableau 2.4
Cohérence interne des indices de masculinité et de féminité de la personnalité

Dimension de la personnalité	Candidat	Coefficient alpha de Cronbach
Masculinité	Jacques Cloutier	0,67
	Raymond Vaugeois	0,74
	Marie Bouchard	0,66
Féminininité	Jacques Cloutier	0,84
	Raymond Vaugeois	0,90
	Marie Bouchard	0,84

Ce qu'il importe toutefois de retenir est que la fiabilité de nos indices de masculinité et de féminité pour la personnalité des trois candidats est suffisamment bonne pour que nous puissions utiliser ces indices dans nos analyses sans craindre d'être en train de mesurer autre chose que la féminité ou la masculinité des traits de personnalité des candidats fictifs. Ce sont donc principalement ces variables dépendantes qui nous ont permis de vérifier notre première hypothèse.

De la même manière que pour les indices de personnalité présentés ci-dessous, nous avons procédé à la création d'indices pour les dimensions masculine et féminine des compétences des politiciens évalués par les participants. C'est grâce à ces nouvelles variables dépendantes que nous avons pu vérifier notre seconde hypothèse. L'indice de compétence masculine a été formé à partir des variables « dette » et « industrie », tandis que l'indice de compétence féminine a été formé à partir des variables « femmes », « enfants » et « pauvres ». Nous avons écarté la compétence de la gestion d'une crise sociale impliquant l'intervention de la police parce que son inclusion dans l'indice de masculinité réduisait le niveau de cohérence interne de l'indice. Les coefficients alpha de Cronbach des indices créés pour la compétence des trois candidats apparaissent au tableau 2.5.

Tout comme c'était le cas pour l'indice de masculinité de la personnalité de Jacques Cloutier, l'indice de masculinité de sa compétence est doté d'une encore plus grande fiabilité si seules les données du groupe contrôle sont prises en compte. En effet, le coefficient alpha de Cronbach monte alors jusqu'à 0,84.

Tableau 2.5
Cohérence interne des indices de masculinité et de féminité de la compétence

Dimension de la compétence	Candidat	Coefficient alpha de Cronbach
Masculinité	Jacques Cloutier	0,75
	Raymond Vaugeois	0,73
	Marie Bouchard	0,70
Féminité	Jacques Cloutier	0,78
	Raymond Vaugeois	0,86
	Marie Bouchard	0,81

Cela démontre, une fois de plus, que les conditions où Jacques Cloutier était présenté comme homosexuel – c'est-à-dire dans les deux groupes expérimentaux – ont amené les participants à percevoir sa masculinité d'une manière différente et probablement moins claire.

Étant donné que notre cadre théorique était très largement fondé sur les raccourcis cognitifs et, plus précisément, sur la reconnaissance de l'homosexualité des politiciens et les différentes inférences que cela amène les électeurs à faire, nous avons mis sur pied une variable indépendante dite « heuristique ». Nous l'avons largement utilisée pour vérifier nos deux premières hypothèses et ainsi expliquer les évaluations de la personnalité et des compétences que les participants ont faites de Jacques Cloutier.

En quelques mots, cette variable indépendante consiste tout simplement en une variable dichotomique qui mesure la reconnaissance ou non de l'homosexualité du candidat Jacques Cloutier par les participants assignés à l'un des deux groupes expérimentaux. Tous les participants qui, vers la fin de l'étude, ont mentionné l'homosexualité de Jacques Cloutier parmi les informations dont ils se souvenaient à son sujet étaient automatiquement considérés comme ayant repéré l'orientation sexuelle de Jacques Cloutier. Les termes employés par plusieurs participants tels que « gai » et « homosexuel » étaient sans équivoque. De plus, les participants qui ont fait une référence explicite au conjoint de Jacques Cloutier ou à son statut marital – « marié à un homme », « lui et son mari [...] », « marié », etc. – ont été considérés comme ayant repéré l'homosexualité de Jacques Cloutier puisque son orientation sexuelle était justement révélée à travers son statut marital, et plus précisément à travers le nom de son conjoint. En effet, il est pratiquement certain que tous les participants des groupes expérimentaux qui ont remarqué que Jacques Cloutier était marié ont aussi remarqué qu'il avait un époux et non une épouse puisque son conjoint était explicitement mentionné au tout début et à la toute fin du profil que devaient lire les participants. Cette variable « heuristique », rappelons-le, a été utilisée comme variable explicative des évaluations de la personnalité et de la compétence des trois candidats.

Quant aux variables qui ont servi à vérifier notre hypothèse ultime, nous avons évidemment utilisé les indices de masculinité et de féminité des compétences et de la personnalité afin de

voir quel impact ces évaluations pouvaient avoir sur le choix de vote des participants. Nous avons également utilisé ces indices pour voir comment les évaluations de la masculinité et de la féminité des candidats influençaient l'évaluation globale que les participants faisaient d'eux. Cette évaluation globale, rappelons-le, était mesurée à l'aide d'un thermomètre gradué demandant aux participants de chiffrer leur appréciation des trois candidats sur une échelle allant de 0 à 100. À son tour, la variable de l'appréciation globale a été employée pour expliquer le choix de vote des participants, tout comme la variable heuristique.

2.4 Méthodes d'analyse

Nos trois hypothèses ont été testées grâce à une analyse statistique réalisée avec le logiciel Stata. Pour vérifier nos deux premières hypothèses concernant les évaluations de la personnalité et de la compétence des candidats fictifs, nous avons procédé à des comparaisons de moyennes qui nous ont permis, grâce aux intervalles de confiance, de savoir si les évaluations étaient significativement différentes entre les trois traitements de l'étude ainsi qu'entre diverses catégories de participants. Quant à notre troisième hypothèse concernant le vote des participants, nous l'avons mise à l'épreuve en effectuant des régressions logistiques ainsi que des régressions multinomiales (car notre variable dépendante – le vote – était initialement catégorique; elle possédait en effet trois catégories, chacune d'entre elles correspondant tout simplement aux trois candidats fictifs parmi lesquels les participants devaient choisir leur futur chef).

Afin de simplifier la lecture des résultats présentés dans les deux prochains chapitres, nous souhaitons apporter deux précisions. D'abord, le candidat qui accapare l'essentiel de l'analyse est évidemment Jacques Cloutier puisqu'il est celui qui est homosexuel dans les deux groupes expérimentaux. Ainsi, pour faciliter la lecture des résultats, les données qui concernent ce candidat seront toujours présentées en premier dans les tableaux et les figures. Ensuite, toujours à des fins de simplification de la lecture des résultats, nous allons dorénavant référer aux différents traitements de l'étude de la manière suivante : le groupe contrôle sera appelé « condition 1 », le premier groupe expérimental – où Jacques Cloutier est homosexuel – deviendra « condition 2 » et le deuxième groupe expérimental – où Jacques Cloutier est homosexuel et stéréotypé – sera nommé « condition 3 ».

CHAPITRE III

ÉVALUATION DE LA PERSONNALITÉ ET DES COMPÉTENCES

Au chapitre I, nous avons établi que les caractéristiques personnelles des politiciens jouent un rôle substantiel dans les évaluations que les citoyens font d'eux et que ces évaluations sont probablement insufflées de préjugés qui découlent de divers raccourcis cognitifs. Dans le cas précis des hommes politiques homosexuels, nous avons émis le postulat que les électeurs mobiliseraient leur orientation sexuelle comme pièce d'information et en déduiraient diverses conclusions genrées. Plus spécifiquement, nous avons soulevé les hypothèses que les traits de personnalité (hypothèse 1) et les compétences (hypothèse 2) des politiciens homosexuels seraient davantage perçus comme relevant du genre féminin.

Le présent chapitre présente donc les résultats que nous avons obtenus en lien avec ces hypothèses suite à l'analyse statistique de nos données. La première section traitera de notre première hypothèse au sujet des traits de personnalité des politiciens homosexuels tandis que la deuxième section sera consacrée à notre hypothèse concernant les compétences politiques des politiciens gais. Une discussion des résultats suivra et clôturera le chapitre.

3.1 Évaluation des traits de personnalité des politiciens homosexuels

La première hypothèse que nous avons posée à la fin du premier chapitre était la suivante : les électeurs évaluent les politiciens ouvertement gais comme possédant des traits de personnalité généralement perçus comme féminins. En effet, nous nous attendions à ce que l'homosexualité des politiciens amène les électeurs à inverser leur genre et, conséquemment, à évaluer leurs traits de personnalité à travers un prisme de féminité.

En utilisant les indices de masculinité et de féminité de la personnalité qui ont été présentés au chapitre II, nous sommes en mesure de calculer les moyennes des évaluations que les participants ont faites des trois candidats fictifs sur ces deux dimensions genrées. Les moyennes obtenues pour la dimension masculine de la personnalité des trois candidats sont constantes d'un candidat à l'autre et d'une condition à l'autre, comme nous pouvons le voir au tableau 3.1. Ces moyennes oscillent toutes entre 7,19 et 7,61, ce qui représente un écart marginal, d'autant plus que les différences entre les neuf moyennes présentées dans le tableau ne sont pas statistiquement significatives (la notion de signifiance est ici définie comme une valeur p – ou *p-value*, en anglais – égale ou inférieure à 0,1). Les résultats du tableau 3.1 suggèrent ainsi qu'il n'existe aucune différence entre la masculinité perçue d'un politicien hétérosexuel (homme ou femme) et d'un politicien homosexuel, toutes choses étant par ailleurs maintenues constantes.

Le fait que les trois politiciens aient été bien évalués sur les dimensions masculines est contraire à nos attentes initiales mais cela n'est pas tout à fait surprenant puisque les profils des trois candidats qui étaient présentés aux participants étaient fortement masculinisés, au sens où les domaines d'études ainsi que les parcours professionnels de chacun d'entre eux appartiennent traditionnellement aux hommes. D'ailleurs, un fort accent avait été mis sur le domaine économique dans les profils des trois candidats. Considérant cela, nous sommes amenés à dire qu'un électeur qui évalue un politicien homosexuel pourrait inverser son genre en percevant chez lui davantage de qualités féminines, sans pour autant le disqualifier systématiquement sur le plan masculin. Pour tester cette possibilité, il nous faut regarder de plus près l'évaluation que nos participants ont faite des traits de personnalité féminins des candidats fictifs.

Tableau 3.1
Moyenne des évaluations de la masculinité de la personnalité des candidats par condition

Candidat	Condition 1	Condition 2	Condition 3
Jacques Cloutier	7,19	7,52	7,40
Raymond Vaugeois	7,32	7,48	7,31
Marie Bouchard	7,43	7,61	7,42

N = 159

Comme le démontre clairement le tableau 3.2, la féminité perçue des traits de personnalité de Jacques Cloutier augmente considérablement dans les conditions où il était présenté comme homosexuel (condition 2 et 3). En effet, la différence de moyennes entre la condition 1 et la condition 2 atteint 0,7 point et elle est significative.

C'est également le cas pour la différence de moyennes entre la condition 1 et la condition 3, où Jacques Cloutier était non seulement homosexuel mais aussi stéréotypé[12] : l'écart atteint presque 1,5 point, ce qui équivaut à un mouvement correspondant à plus d'un dixième de l'entièreté de l'échelle de féminité de la personnalité. Qui plus est, la différence de moyennes entre la condition homosexuelle non stéréotypée et la condition homosexuelle stéréotypée de Jacques Cloutier est presque significative ($p \leq 0,15$) : nous pouvons supposer que si un plus grand nombre de participants avaient complété notre étude, cet écart aurait probablement atteint le seuil de signifiance statistique à une valeur p égale ou inférieure à 0,1.

La féminité perçue de la personnalité de Jacques Cloutier a donc été influencée par l'orientation sexuelle de ce candidat et peut-être même par la mesure dans laquelle il correspondait aux stéréotypes généralement associés à l'homosexualité.

Tableau 3.2
Moyenne des évaluations de la féminité de la personnalité des candidats par condition

Candidat	Condition 1	Condition 2	Condition 3
Jacques Cloutier	6,26* #	6,96*	7,47#
Raymond Vaugeois	7,08	7,11	6,85
Marie Bouchard	6,11	6,22	6,63

N = 159
* : $p \leq 0,1$ entre les conditions 1 et 2
# : $p \leq 0,1$ entre les conditions 1 et 3

[12] Dans la condition 3, le profil du candidat Jacques Cloutier incluait des pièces d'information généralement associées à l'homosexualité et liées à la féminité afin de rendre sa candidature plus stéréotypée. Le candidat était présenté, par exemple, comme ayant étudié en théâtre, en arts et lettres ainsi que comme ayant fait du patinage artistique au cours de sa jeunesse.

L'effet observé dans ces moyennes de féminité ne peut être attribuable qu'à l'homosexualité de Jacques Cloutier puisqu'un tel effet d'augmentation de la perception de la féminité n'est pas observé pour Raymond Vaugeois ou pour Marie Bouchard. Ces deux candidats, dont l'hétérosexualité (ainsi que le reste de leur profil) était maintenue constante à travers toutes les conditions, sont en effet perçus de manière à peu près aussi féminine d'une condition à l'autre. Lorsqu'un écart de moyennes est observé, comme c'est le cas pour Marie Bouchard entre la condition 1 et la condition 3, celui-ci n'est toutefois pas statistiquement significatif. Ainsi, seule l'orientation sexuelle de Jacques Cloutier a produit des évaluations différentes de la féminité de sa personnalité auprès de nos participants.

Au tableau 3.3, nous regardons plus en détail les moyennes obtenues pour chacun des six traits de personnalité qui ont été employés pour bâtir nos indices de féminité et de masculinité. Ce tableau nous permet d'observer s'il y a une certaine hétérogénéité dans nos résultats qui soit masquée par les indices. Nous voyons qu'il y a effectivement beaucoup de mouvement autour des traits de personnalité féminins pour Jacques Cloutier et que ce mouvement va toujours dans le sens de notre première hypothèse.

Les différences de moyennes pour ce candidat sont toutes significatives entre la condition 1, où il était présenté comme hétérosexuel, et la condition 3, où il était homosexuel et stéréotypé. Le sens du mouvement des moyennes pour les traits de personnalité féminins est toujours à la hausse lorsque nous passons de la condition 1 à la condition 2, puis de la condition 2 à la condition 3. La figure 3.1 rend ces résultats encore plus intelligibles et démontre qu'ils vont dans le sens de nos attentes. Notons toutefois que la différence de moyennes n'est significative entre la condition 1 et la condition 2 que pour l'aspect chaleureux de la personnalité de Jacques Cloutier, ce qui signifie que l'effet de l'orientation sexuelle est validé pour les aspects « à l'écoute » et « honnête » uniquement lorsque des stéréotypes y sont rattachés (dans la condition 3).

Tableau 3.3
Moyenne des évaluations des traits de personnalité des candidats par condition

Trait de personnalité	Candidat	Condition 1	Condition 2	Condition 3
Chaleureux(se)	Jacques Cloutier	5,87** ##	6,83**	7,47##
	Raymond Vaugeois	6,96	7,25	6,85
	Marie Bouchard	6,02	6,02	6,49
À l'écoute	Jacques Cloutier	6,17##	6,75	7,42##
	Raymond Vaugeois	7,08	7,04	6,85
	Marie Bouchard	5,66	6,00	6,47
Honnête	Jacques Cloutier	6,75#	7,30	7,53#
	Raymond Vaugeois	7,19	7,04	6,85
	Marie Bouchard	6,66	6,64	6,92
Combatif(ve)	Jacques Cloutier	6,19	6,85	7,00
	Raymond Vaugeois	6,94	7,08	6,75
	Marie Bouchard	6,81	6,83	6,64
Confiant(e)	Jacques Cloutier	7,43	7,94	7,92
	Raymond Vaugeois	7,72	7,79	7,58
	Marie Bouchard	7,64	7,92	7,74
Rationnel(le)	Jacques Cloutier	7,96	7,77	7,28
	Raymond Vaugeois	7,30	7,58	7,58
	Marie Bouchard	7,83	8,08	7,89

N = 159
* : $p \leq 0,1$ entre les conditions 1 et 2
** : $p \leq 0,05$ entre les conditions 1 et 2
# : $p \leq 0,1$ entre les conditions 1 et 3
: $p \leq 0,05$ entre les conditions 1 et 3

Il est aussi intéressant de noter que les évaluations de Jacques Cloutier semblent avoir eu un léger impact collatéral sur les évaluations de la féminité de Marie Bouchard, mais pas sur celles de Raymond Vaugeois. En effet, même si les différences de moyennes pour Marie Bouchard ne sont pas statistiquement significatives, le mouvement des moyennes observé pour les traits féminins va dans le même sens que le mouvement observé pour ces mêmes traits chez Jacques Cloutier. Nous pouvons alors émettre l'idée selon laquelle la plus grande féminité perçue chez Jacques Cloutier dans les conditions 2 et 3 a peut-être eu pour effet de rendre les participants plus sensibles à la féminité de la candidate de sexe féminin.

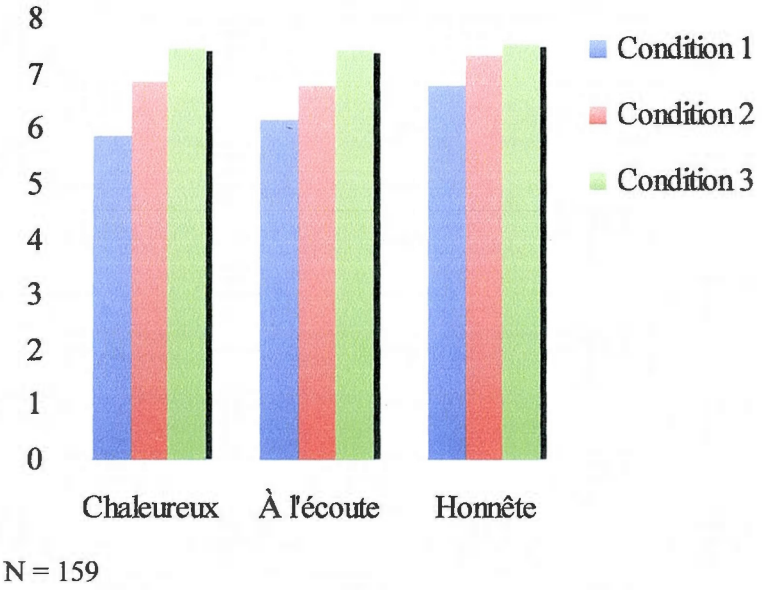

Figure 3.1 Moyenne des évaluations des traits de personnalité féminins de Jacques Cloutier par condition

Cependant, il importe de souligner que la féminité de Marie Bouchard a été presque significativement moins bien évaluée que celle de Raymond Vaugeois, même si ce dernier était un homme et qu'il était présenté comme hétérosexuel dans toutes les conditions. Bien que cela puisse sembler contre-intuitif, nous pouvons peut-être expliquer ce phénomène par l'aspect très masculin des profils présentés aux participants. En effet, en évacuant pratiquement toute référence à la féminité dans le parcours et les réalisations de Marie Bouchard dans un souci de garder les profils identiques les uns aux autres pour mieux isoler la variable de l'orientation sexuelle, nous avons probablement déféminisé cette candidate, en quelque sorte. Confrontées à la réalité des informations comprises dans le profil de Marie Bouchard, les attentes genrées que les participants pouvaient avoir en vertu de son sexe ont peut-être créé une dissonance cognitive chez plusieurs: le raccourci cognitif du sexe n'aurait donc pas eu l'effet attendu puisqu'il entrait en contradiction avec l'information disponible au sujet de la politicienne. Cette idée semble soutenue par le fait que les évaluations des trois traits de personnalité masculins de Marie Bouchard sont très semblables à celles du candidat hétérosexuel, soit Raymond Vaugeois. Néanmoins, la présence d'un homme homosexuel

parmi les candidats à la chefferie pourrait avoir contribué à rendre les participants des conditions 2 et 3 légèrement plus sensibles au fait que Marie Bouchard était une femme et donc, elle aussi, une politicienne non traditionnelle malgré son profil très typiquement masculin.

Lorsque nous discutions plus tôt des moyennes des indices de masculinité et de féminité, nous avons noté que la dimension masculine de la personnalité de Jacques Cloutier avait été perçue de manière constante d'une condition à l'autre. Toutefois, si nous regardons les trois traits masculins individuellement, au tableau 3.3, nous nous apercevons qu'il y a quelques variations, bien qu'elles ne soient pas significatives. Contrairement à nos attentes théoriques, les moyennes de combativité et de confiance en lui-même de Jacques Cloutier sont légèrement plus élevées dans ses conditions homosexuelles que dans sa condition hétérosexuelle. Seules les évaluations de sa rationalité vont dans le sens attendu: elles diminuent légèrement avec l'apparition de son homosexualité et des stéréotypes qui y sont liés. Toutefois, les moyennes légèrement supérieures pour la combativité et la confiance de Jacques Cloutier dans les conditions 2 et 3 peuvent trouver un début d'explication dans le fait que les participants ont pu s'étonner du fait qu'un homme de cette génération ait pu se hisser jusqu'à un tel niveau professionnel et politique tout en affirmant ouvertement son homosexualité. En effet, l'évaluation de sa combativité et de sa confiance ont peut-être été supérieures – bien que non significatives – dans les conditions 2 et 3 du simple fait que son homosexualité a dû être un obstacle à surmonter tout au long de sa carrière et qu'il a su faire montre de résilience et de détermination. D'ailleurs, quelques participants ont évoqué ce type de réponse[13] dans la section de l'étude où ils devaient mentionner toutes les informations dont ils se souvenaient au sujet de Jacques Cloutier, même si porter des jugements n'était absolument pas le but de cette portion de l'étude. Ainsi, notre postulat concernant les évaluations contre-intuitives de la combativité et de la confiance de Jacques Cloutier trouve

[13] Par exemple, un participant a mentionné que Jacques Cloutier devait être « un battant pour s'être rendu où il est malgré la discrimination ». Un autre a d'ailleurs dit que puisque Jacques Cloutier est « homosexuel, il peut lutter contre la discrimination ». Un autre a aussi évoqué cette idée de discrimination à laquelle Cloutier a dû et doit toujours faire face en disant que ce candidat lui apparaissait comme « le plus compétent mais il aurait probablement de la difficulté à se faire accepter ».

surtout sa source dans les quelques commentaires de nos participants que nous avons pu lire et qui pointaient effectivement dans cette direction.

À ce stade-ci, il apparaît assez clair que notre première hypothèse est partiellement validée. En effet, la féminité de la personnalité de Jacques Cloutier ressort davantage et ce, de manière significative, dans les évaluations des conditions où il était présenté comme homosexuel. Même si sa masculinité ne semble pas avoir été ébranlée par son homosexualité, nous constatons tout de même la présence d'une inversion du genre puisque sa personnalité a été perçue comme plus féminine dans les conditions 2 et 3. Nous ne savons toujours pas si la perception de ces qualités plus féminines chez Jacques Cloutier a un impact négatif sur ses chances d'être élu (nous en discuterons au prochain chapitre), mais pour le moment, il apparaît clair que sa candidature des conditions 2 et 3 est perçue comme possédant davantage de traits de personnalité traditionnellement attachés au genre féminin.

Cette analyse soulève toutefois un questionnement par rapport à la mesure dans laquelle l'homosexualité de Jacques Cloutier dans les conditions 2 et 3 a bel et bien été repérée par les participants de l'étude. En utilisant une approche expérimentale, la seule différence que nous avons admise entre les conditions a été l'orientation sexuelle de Jacques Cloutier, ainsi que quelques stéréotypes associés à l'homosexualité dans la condition 3 seulement. Ceci dit, nous pouvons dès lors imaginer que les participants qui ont capté l'homosexualité de Jacques Cloutier montreront une plus grande propension à le qualifier de féminin que les participants qui n'ont pas repéré son orientation sexuelle dans son profil. Il est donc impératif que nous sachions dans quelle mesure l'évaluation plus féminine qui a été accordée à la personnalité de Jacques Cloutier dans les conditions 2 et 3 est véritablement liée ou non à son homosexualité.

Pour traiter de cette question, la variable « heuristique » présentée au chapitre précédent nous permettra ici d'examiner les différences dans les évaluations de Jacques Cloutier entre les participants qui ont mentionné l'homosexualité de ce dernier comme pièce d'information dont ils se souvenaient à la fin de l'étude et les participants qui ne l'ont simplement pas mentionnée, soit parce qu'ils ne l'avaient pas remarquée, soit parce qu'ils ont simplement préféré ne pas l'indiquer.

Rappelons simplement que cette variable heuristique est dichotomique : d'une part, elle inclut les participants qui ont rapporté directement l'homosexualité de Jacques Cloutier ou encore son statut marital (à travers lequel ils ne pouvaient vraisemblablement pas manquer de constater son homosexualité) et qui sont considérés comme ayant eu à l'esprit cette information durant toute la durée de l'expérience. D'autre part, il y a les autres participants, qui sont simplement considérés comme n'ayant pas capté cette information – bien que dans les faits, ils aient pu la rencontrer, mais ils pourraient avoir préféré ne pas la mentionner, ce qui était évidemment hors de notre contrôle. À des fins de précision et de comparaison, la distribution de cette variable est présentée dans la figure 3.2 en fonction des trois conditions.

Ce graphique fournit deux principales informations en lien avec le statut marital de Jacques Cloutier. Les deux premières barres qui concernent Jacques Cloutier présentent le pourcentage additionné des mentions explicites de son homosexualité et de son statut marital (qui se superposait souvent avec son homosexualité avec des mentions telles que « il est marié à un homme » ou encore « son mari se nomme Pierre ») dans la condition 2 et 3. Le deuxième ensemble de barres qui concernent Jacques Cloutier présente tout simplement la mention de son statut marital. Pour la condition 1, donc, ces données rapportent uniquement le pourcentage de participants qui ont mentionné que Jacques Cloutier était marié (par exemple, « il a une femme », « il a une conjointe », « il est marié », « sa femme se nomme Pierrette », etc.). Pour les conditions 2 et 3, les données présentées rapportent la même chose, mais il est utile de souligner que les mentions du statut marital de Jacques Cloutier incluaient aussi très souvent une référence au sexe de son conjoint, ce qui nous démontre que les participants des conditions 2 et 3 qui ont repéré son statut marital ont aussi repéré son homosexualité, même s'ils n'ont pas tous dit ouvertement que Jacques Cloutier était « homosexuel » ou « gai ». Ils affirmaient plutôt, par exemple, que Jacques Cloutier était « marié à un homme », ou qu'il « avait un conjoint ». À des fins de comparaison, notre diagramme à barres inclut également les mentions du statut marital des deux autres candidats, soit Raymond Vaugeois et Marie Bouchard.

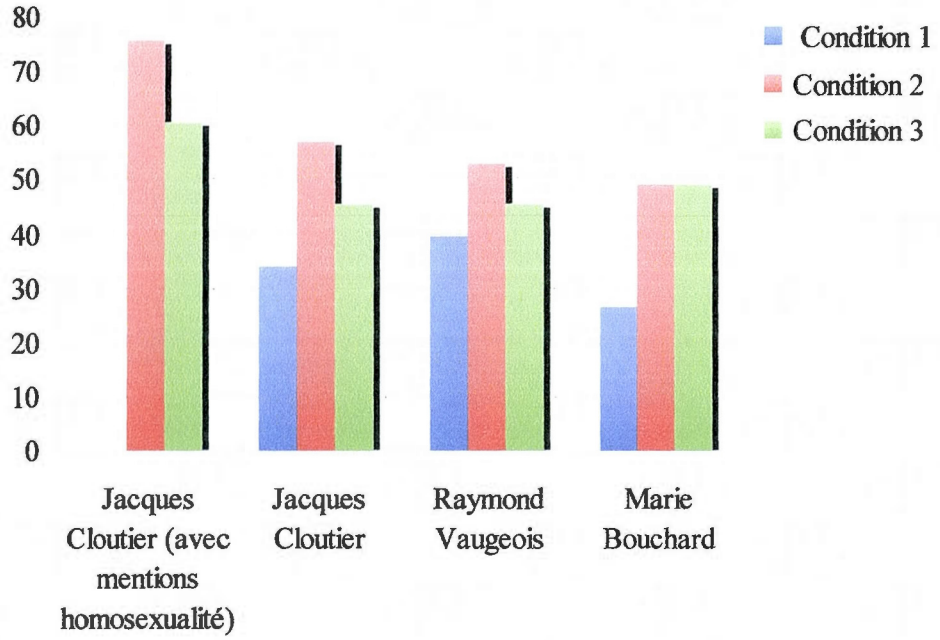

N = 159

Figure 3.2 Mention du statut marital ou de l'orientation sexuelle, en pourcentage, par candidat et par condition

Il nous fournit aussi cette même information en y ajoutant les participants qui ont mentionné directement son homosexualité en utilisant les termes « gai » ou « homosexuel », par exemple. Comme nous le voyons, les mentions du statut marital de Jacques Cloutier ont été moins nombreuses que pour Raymond Vaugeois dans la condition 1. En effet, seul un tiers des participants assignés à la condition 1 ont mentionné qu'ils se souvenaient que Jacques Cloutier était marié. Toutefois, dans les conditions 2 et 3, les mentions du statut marital ou de l'homosexualité de Jacques Cloutier se sont avérées beaucoup plus nombreuses. En effet, le pourcentage de participants qui ont mentionné l'une ou l'autre de ces informations au sujet de Jacques Cloutier atteignait plus de 75% dans la condition 2.[14] En observant la figure 3.2, il

[14] Le test de Chi^2 nous permet d'affirmer qu'il y a une différence significative ($p \leq 0,01$) entre les mentions du statut marital ou de l'homosexualité de Jacques Cloutier dans les conditions 1 et 2 et ce, même lorsque nous ne prenons en compte que les mentions qui ne traitent pas spécifiquement de son orientation sexuelle. La différence entre la condition 1 et 2 pour les mentions du statut marital de Marie Bouchard est également significative ($p \leq 0,01$), ce qui nous laisse croire que l'apparition de

apparaît également évident que l'homosexualité de Jacques Cloutier a eu un effet marqué sur la lecture que les participants ont faite des profils des trois candidats fictifs plutôt qu'uniquement pour Jacques Cloutier : cette lecture a effectivement été teintée d'une importance accrue accordée au statut marital des trois candidats et même potentiellement à leur orientation sexuelle. L'homosexualité de Jacques Cloutier a donc été une pièce d'information très largement captée et mémorisée : n'oublions pas que même les participants des conditions 2 et 3 qui n'ont pas mentionné cette pièce d'information en fin d'expérience sont également susceptibles de l'avoir captée en lisant le profil de Jacques Cloutier.

La question est maintenant de savoir dans quelle mesure cette variable heuristique est corrélée avec des évaluations plus ou moins féminines ou masculines de la personnalité de Jacques Cloutier. Autrement dit, nous voulons savoir si le fait d'avoir capté l'homosexualité de Jacques Cloutier et d'avoir eu cette information à l'esprit durant l'expérience a amené les participants à inverser le genre de ce candidat.

Sans surprise, les participants qui ont rapporté directement ou indirectement l'homosexualité de Jacques Cloutier dans les conditions 2 et 3 l'ont évalué de manière beaucoup plus favorable sur le plan féminin. En effet, la moyenne de féminité pour la personnalité de Jacques Cloutier était de 6,67 pour les participants qui n'ont pas mentionné l'homosexualité de ce candidat, tandis qu'elle augmentait d'un point presque entier pour se chiffrer à 7,56 chez les participants qui avaient relevé son orientation sexuelle dans les conditions 2 et 3. Cette différence de moyenne est non seulement d'une grande amplitude, mais elle est également significative ($p \leq 0,1$) comme le démontrent bien les intervalles de confiance inclus dans la figure 3.3.

---

l'homosexualité de Jacques Cloutier dans la condition 2 a affecté la lecture du profil de la candidate de sexe féminin.

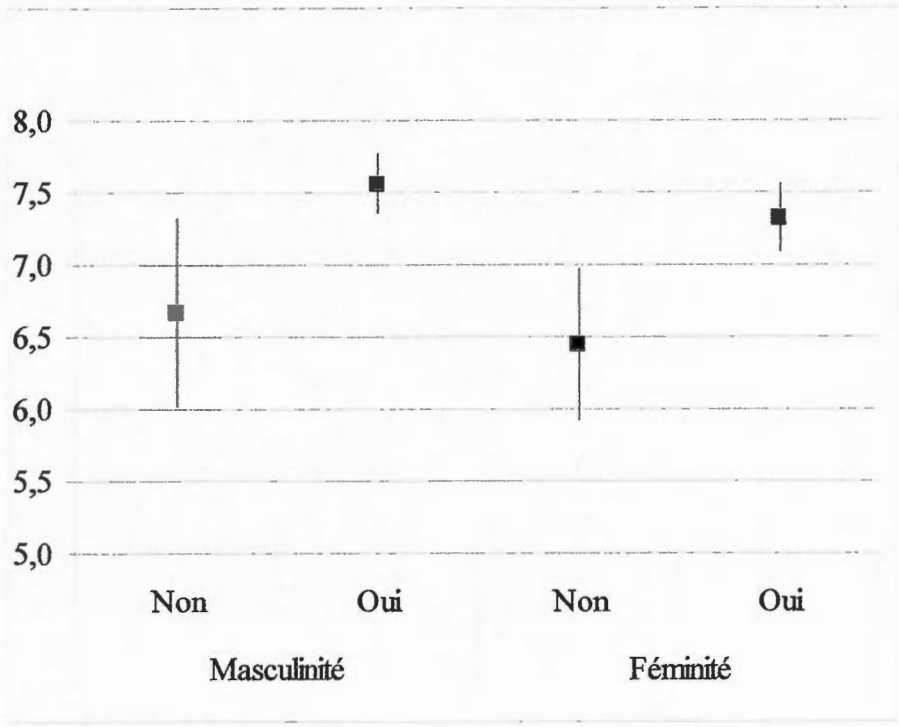

N = 84

Figure 3.3 Moyenne des évaluations de la personnalité de Jacques Cloutier en fonction de la mention (oui) ou de l'absence de mention (non) de son homosexualité

Il semble donc évident que l'homosexualité de Jacques Cloutier a mené à une certaine inversion du genre non seulement puisque les évaluations sont différentes entre sa condition hétérosexuelle et ses conditions homosexuelles, comme nous l'avons souligné précédemment, mais aussi puisque les évaluations des participants qui ont rapporté son homosexualité sont significativement plus féminines que celles des participants qui n'ont pas relevé son orientation sexuelle.

Pris séparément, les trois traits de personnalité féminins de Jacques Cloutier mènent tous à des différences de moyennes significatives entre les participants qui ont mentionné l'homosexualité de Jacques Cloutier et ceux qui ne l'ont pas fait. Les écarts observés pour les aspects « chaleureux », « à l'écoute » et « honnête » de la personnalité de Jacques Cloutier sont en effet tous significatifs avec une valeur p égale ou inférieure à 0,1 (les données de chaque trait pris séparément ne sont toutefois pas présentées graphiquement). Cela signifie

que les participants qui ont mentionné l'homosexualité de Jacques Cloutier dans les conditions 2 et 3 ont évalué chacun de ses traits de personnalité féminins plus favorablement que ceux qui n'ont pas mentionné son orientation sexuelle. L'inversion du genre, donc, tient la route pour chacun des traits féminins évalués.

Ceci dit, nous constatons néanmoins à la figure 3.3 que la perception de la masculinité de Jacques Cloutier par les participants n'a pas été telle qu'attendue. Bien loin de lui conférer une masculinité diminuée, comme le voudrait théoriquement le concept d'inversion du genre, la mention de l'homosexualité de Jacques Cloutier par les participants des conditions 2 et 3 a contre-intuitivement mené à une évaluation significativement meilleure de sa personnalité masculine.

Il nous faut émettre une réserve quant à ce résultat. Comme nous l'avons évoqué précédemment, la masculinité du profil de Jacques Cloutier tout comme celui des deux autres candidats fictifs était sans équivoque. Ce fait à lui seul ne permet cependant pas d'expliquer comment la mention de l'homosexualité de Jacques Cloutier a pu être significativement liée à une masculinité accrue. Or, il explique peut-être en partie pourquoi même dans ses conditions homosexuelles, Jacques Cloutier a été perçu comme assez masculin. Une piste de réflexion s'impose ici pour tenter de comprendre comment la masculinité perçue de la personnalité de Jacques Cloutier a pu être significativement plus élevée chez les participants qui ont repéré son homosexualité.

Certains participants ont peut-être perçu l'homosexualité de Jacques Cloutier comme quelque chose de souhaitable en politique. En appréciant sa candidature et étant ouverts à ce que son orientation sexuelle pouvait suggérer de positif, ces participants ont peut-être été amenés à évaluer favorablement l'ensemble de la candidature de Jacques Cloutier. Les qualités traditionnellement associées au genre masculin étant recherchées des électeurs en politique, il est logique que les participants qui ont apprécié la candidature homosexuelle de Jacques Cloutier l'aient non seulement évalué plus favorablement sur la dimension féminine en vertu de l'inversion du genre, mais qu'ils l'aient aussi jugé plus favorablement sur la dimension masculine. Il serait en effet difficile de penser que les participants qui ont davantage apprécié

la candidature de Jacques Cloutier que celle de ses adversaires dans les conditions 2 et 3 auraient pu évaluer Jacques Cloutier négativement sur les qualités supposées être essentielles en politique.

Il est aussi possible que les participants qui ont capté et rapporté l'homosexualité de Jacques Cloutier soient aussi les plus à l'aise avec la diversité sexuelle. Cela expliquerait pourquoi Jacques Cloutier n'a pas été démasculinisé : les participants appréciaient sans doute l'ensemble de sa candidature et ne pouvaient donc pas le discréditer sur les qualités masculines. À l'inverse, les participants les moins à l'aise avec l'homosexualité ont très bien pu rencontrer l'orientation sexuelle dans le profil de Jacques Cloutier, sans toutefois oser la mentionner. C'est d'ailleurs ce que nos analyses démontrent.

Sur notre indice d'homophobie, le pointage obtenu par les participants qui n'ont pas mentionné l'homosexualité de Jacques Cloutier est presque le double de celui des participants qui l'ont mentionnée, comme le démontre la figure 3.4. Cette différence de moyennes n'est pas significative avec une valeur p égale ou inférieure à 0,1, comme sur la figure, mais elle l'est avec une valeur p égale ou inférieure à 0,15. C'est donc dire que les gens qui n'ont pas mentionné l'homosexualité de Jacques Cloutier ont eu aussi tendance à émettre des réponses plus homophobes vers la fin du questionnaire.[15]

[15] Il est intéressant de constater que le niveau d'homophobie des participants est corrélé avec l'absence de personnes homosexuelles dans leur entourage. En effet, les participants dont l'entourage n'est composé d'aucune personne homosexuelle montrent un niveau d'homophobie presque trois fois plus élevé que les participants qui connaissent au moins une personne homosexuelle parmi leurs parents, frères et sœurs, oncles et tantes, cousin(e)s, ami(e)s ou collègues de travail. Ce résultat n'est toutefois pas inattendu puisque de nombreux chercheurs, dont Basow et Johnson (2000), ont constaté la présence de cette corrélation auprès d'un échantillon étudiant. Cette différence significative s'articule bien avec l'hypothèse du contact de Gordon Allport (1954) en vertu de laquelle les membres d'un endogroupe (*ingroup*) peuvent se débarrasser de leurs préjugés au sujet des membres d'un exogroupe (*outgroup*), mais seulement à force de contacts avec ces derniers et sous certaines conditions, telles que l'égalité préalable entre les groupes.

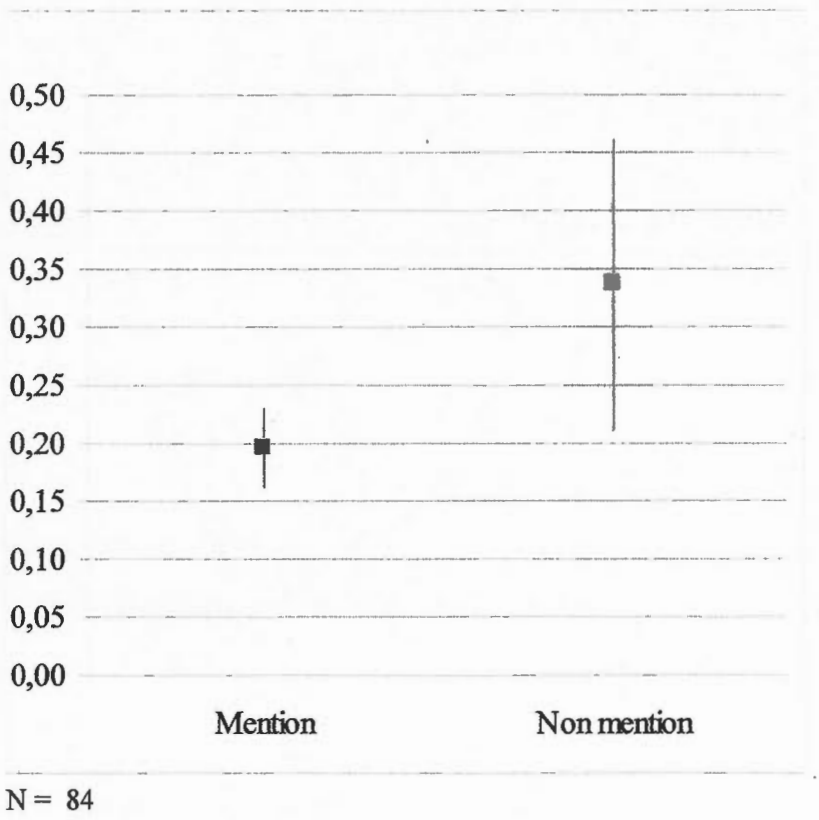

Figure 3.4 Niveau d'homophobie en fonction de la mention de l'homosexualité de Jacques Cloutier

Nous ne pouvons pas dire si la différence entre ces deux catégories de participants reflète une relation fallacieuse (par exemple, que les gens plus homophobes sont moins attentifs aux informations en général) ou si ces personnes sont simplement plus enclines à éviter de parler d'homosexualité parce que cela les rend inconfortables. Ce second postulat est toutefois cohérent avec notre constat selon lequel les gens qui ont mentionné explicitement la sexualité de Jacques Cloutier ont aussi mieux évalué les traits de personnalité dits masculins, qui sont perçus comme désirables dans le domaine de la politique.

À ce stade-ci, nous pouvons affirmer que notre première hypothèse a été partiellement validée : le fait que la perception de la féminité de la personnalité de Jacques Cloutier ait augmenté significativement d'une condition à l'autre et que l'écart de moyennes soit significatif entre les participants qui ont relevé l'homosexualité de Jacques Cloutier et ceux

qui ne l'ont pas relevée démontre que l'orientation sexuelle de ce candidat dans les conditions 2 et 3 a amené les participants à percevoir sa personnalité à travers un prisme de féminité. L'inversion du genre en ce qui concerne la personnalité des politiciens homosexuels tient donc la route en ce sens. Le seul bémol qu'il importe de souligner est que considérant l'aspect désirable des qualités féminines évaluées dans notre étude, l'inversion du genre chez les participants les plus à l'aise avec la diversité sexuelle se traduit en quelque sorte par une appréciation accrue de la personnalité de Jacques Cloutier.

Le fait que la moyenne de l'indice de masculinité ait été significativement plus élevée pour les participants qui ont mentionné l'homosexualité de Jacques Cloutier que pour ceux qui ne l'ont pas mentionnée nous force cependant à être prudents dans l'interprétation de nos données. En effet, il serait possible que l'inversion du genre, chez les participants les plus homophobes, ne consiste pas forcément en une perception accrue de la féminité du candidat homosexuel, mais aussi – et peut-être surtout – en une perception diminuée de sa masculinité, puisque ce sont les qualités masculines qui sont traditionnellement associées à l'exercice d'une fonction d'élu. En ce sens, donc, l'inversion du genre au niveau des traits de personnalité des politiciens homosexuels tiendrait toujours la route, mais ne se manifesterait pas de la même façon : les électeurs homophobes rejettent apparemment l'ensemble de la candidature des politiciens homosexuels et ce faisant, ils discréditent ces derniers notamment au niveau des qualités masculines qu'ils ne sauraient posséder en raison de leur orientation sexuelle. Voyons maintenant ce qu'il en est de notre deuxième hypothèse.

3.2 Évaluation des compétences des politiciens homosexuels

Notre seconde hypothèse était que les électeurs évaluent les politiciens ouvertement gais comme possédant des compétences politiques généralement perçues comme féminines. Nous nous attendions donc à ce que l'inversion du genre conduise les participants à percevoir non seulement les traits de personnalité de notre candidat fictif homosexuel à travers un prisme de féminité, mais aussi à ce que cette même inversion du genre ait un impact similaire sur la perception des compétences politiques dudit politicien ouvertement homosexuel. Nous nous attendions également à ce que l'inversion du genre affecte aussi la masculinité des compétences du candidat homosexuel, mais dans le sens contraire, c'est-à-dire que la

masculinité des compétences du candidat homosexuel soit perçue comme moindre que celle de son alter ego hétérosexuel. Il faut mentionner, par contre, que l'analyse précédente des traits de personnalité remet en question nos attentes par rapport à la mesure dans laquelle les évaluations des compétences seront affectées.

Le tableau 3.4 présente les moyennes des évaluations des compétences masculines des trois candidats. Même si les évaluations de la compétence masculine de Jacques Cloutier vont dans le sens de notre hypothèse et tendent à diminuer entre sa condition hétérosexuelle et ses conditions homosexuelles, force est de reconnaître que l'écart est marginal et qu'il n'est pas statistiquement significatif. Les évaluations de la masculinité des compétences politiques des trois candidats est assez stable d'une condition à l'autre.

Tableau 3.4
Moyenne des évaluations de la masculinité de la compétence des candidats par condition

Candidat	Condition 1	Condition 2	Condition 3
Jacques Cloutier	7,58	7,37	7,30
Raymond Vaugeois	7,29	7,18	7,36
Marie Bouchard	7,55	7,45	7,36

N = 159

Si l'on observe maintenant ce qui s'est passé pour l'indice de compétence féminine, nous voyons une fois de plus que les évaluations que les participants ont faites de Jacques Cloutier vont dans le sens de nos attentes. Le tableau 3.5 montre en effet une augmentation de plus de six dixièmes de point de la compétence féminine de Jacques Cloutier entre sa condition hétérosexuelle et sa condition homosexuelle stéréotypée, bien que cette différence n'atteigne pas le seuil de la signifiance statistique. En outre, il est intéressant de constater que Jacques Cloutier, lorsqu'il était présenté comme hétérosexuel dans la condition 1, a obtenu la plus basse moyenne de compétence féminine parmi les trois candidats tandis que dans la condition 2, sa candidature homosexuelle a produit une moyenne de compétence féminine légèrement supérieure à celle de ses deux adversaires.

Tableau 3.5
Moyenne des évaluations de la féminité de la compétence des candidats par condition

Candidat	Condition 1	Condition 2	Condition 3
Jacques Cloutier	5,87	6,30	6,50
Raymond Vaugeois	6,36	6,27	6,20
Marie Bouchard	6,15	6,18	6,54

N = 159

Enfin, dans sa condition homosexuelle et stéréotypée, sa compétence féminine s'est avérée sensiblement identique à celle de Marie Bouchard et presque un tiers de point supérieure à celle de son adversaire masculin et hétérosexuel, Raymond Vaugeois. Or, ces résultats sont non significatifs sur le plan statistique, même en combinant les conditions 2 et 3 pour ne créer qu'une seule condition d'homosexualité dans le but d'augmenter le nombre de données considérées.

Dans le tableau 3.6, nous proposons donc de décomposer nos indices de compétences féminines et masculines pour regarder si notre hypothèse peut s'appuyer uniquement sur certaines compétences. Nous observons d'abord que les moyennes pour les trois compétences typiquement féminines vont dans le sens prédit par notre hypothèse. Toutefois, seul l'écart de moyennes d'un point complet observé pour la capacité de Jacques Cloutier à améliorer la condition des femmes est significatif entre la condition 1 et la condition 3.

Sans surprise, toutefois, le candidat perçu comme le plus apte à améliorer la condition des femmes est la femme elle-même, mais l'homosexualité stéréotypée de Jacques Cloutier dans la condition 3 le place en deuxième position sur cette compétence avec une évaluation plus élevée d'un demi-point que celle de rival hétérosexuel. Notons par ailleurs que les évaluations des trois compétences politiques féminines de Raymond Vaugeois (le candidat hétérosexuel) sont très stables d'une condition à l'autre, contrairement à celles de Jacques Cloutier.

Tableau 3.6
Moyenne des évaluations des compétences des candidats par condition

Compétence	Candidat	Condition 1	Condition 2	Condition 3
Condition des femmes	Jacques Cloutier	5,15[#]	5,75	6,13[#]
	Raymond Vaugeois	5,83	5,79	5,58
	Marie Bouchard	6,79	6,49	6,96
Condition des pauvres	Jacques Cloutier	6,36	6,47	6,57
	Raymond Vaugeois	6,68	6,40	6,72
	Marie Bouchard	5,94	6,02	6,47
Condition des enfants	Jacques Cloutier	6,11	6,68	6,81
	Raymond Vaugeois	6,57	6,62	6,30
	Marie Bouchard	5,72	6,02	6,19
Diminution de la dette	Jacques Cloutier	7,45	7,19	7,17
	Raymond Vaugeois	7,04	6,85	6,81
	Marie Bouchard	7,23	7,23	7,09
Relation avec les industriels et les Investisseurs	Jacques Cloutier	7,72	7,55	7,43
	Raymond Vaugeois	7,55	7,51	7,91
	Marie Bouchard	7,87	7,68	7,62
Gestion d'une crise Sociale	Jacques Cloutier	5,42	5,49	5,77
	Raymond Vaugeois	5,75	5,92	5,58
	Marie Bouchard	5,21	5,34	5,00

N = 159
[#] : $p \leq 0,1$ entre les conditions 1 et 3

À l'inverse, bien que les écarts observés ne soient pas statistiquement significatifs ($p \leq 0,1$), les moyennes obtenues pour les trois compétences féminines de Marie Bouchard connaissent de légères variations qui concordent avec l'apparition de l'homosexualité de Jacques Cloutier. Nous pouvons donc avancer l'idée déjà mise de l'avant dans la section précédente selon laquelle l'homosexualité de Jacques Cloutier aurait pu rendre certains participants un peu plus sensibles au fait que Marie Bouchard, malgré son profil traditionnellement masculin, était elle aussi une politicienne non traditionnelle de par son sexe.

En ce qui concerne les trois compétences masculines, la situation inverse de celle observée pour les traits de personnalité masculins prévaut. Sur deux des trois compétences masculines – soit la « diminution de la dette » et les « relations avec les industriels et investisseurs » – le candidat homosexuel semble perçu comme moins compétent lorsqu'il est présenté comme homosexuel que comme hétérosexuel. Par contre, ces différences de moyennes ne sont pas

significatives sur le plan statistique et ne nous permettent donc pas de faire des inférences avec un niveau de confiance suffisamment élevé. Nous ne pouvons donc pas valider notre seconde hypothèse étant donné le peu de signifiance statistique que nous avons obtenue pour les compétences de Jacques Cloutier, hormis pour la compétence de l'amélioration de la condition des femmes.

Ceci dit, nous ne pouvons pas écarter complètement la possibilité que l'inversion du genre ait été au rendez-vous puisque les moyennes exposées jusqu'ici pointent dans la direction théoriquement attendue, tant pour la dimension masculine que pour la dimension féminine. Il est important d'insister sur cette possible inversion du genre puisqu'elle a exercé une pression vers le haut pour la féminité et une légère pression vers le bas pour la masculinité de Jacques Cloutier lorsqu'il était présenté comme homosexuel. Ce phénomène serait donc la manifestation la plus complète qui soit de l'inversion du genre puisque la féminisation des compétences du politicien gai dans l'esprit des électeurs irait de pair avec la démasculinisation de ses compétences, chose que nous n'observions pas lorsqu'il était question des traits de personnalité masculin de Jacques Cloutier un peu plus tôt. Le phénomène mérite d'être relevé puisqu'un échantillon plus large aurait potentiellement pu rendre ces différences significatives.

Il importe à ce stade-ci de vérifier si les participants ont évalué différemment Jacques Cloutier en fonction de leur reconnaissance de son homosexualité afin de savoir si son orientation sexuelle a agi à titre de raccourci cognitif chez les participants qui ont capté cette information. Au risque de répéter ce que nous avons dit dans la section précédente, nous n'avons aucune assurance que les participants qui n'ont pas mentionné l'homosexualité de Jacques Cloutier comme pièce d'information mémorisée n'ont pas capté cette information dans son profil : ils ont peut-être simplement omis, volontairement ou non, de mentionner l'homosexualité de Jacques Cloutier au nombre des choses qu'ils avaient retenues à son sujet. Notre variable « heuristique » est néanmoins l'outil le plus fiable dont nous disposons afin de voir si les évaluations de la compétence de Jacques Cloutier varient effectivement en fonction de la reconnaissance de son homosexualité et non en fonction d'un autre facteur non identifiable.

A priori, nous observons ici un phénomène similaire à celui observé lorsqu'il était question de l'évaluation de la personnalité de Jacques Cloutier en fonction de la mention ou non de son homosexualité comme pièce d'information retenue. En effet, comme le démontre le tableau 3.7, la mention directe (par des termes tels que « gai » ou « homosexuel ») ou indirecte (par une référence à son statut marital) de l'homosexualité de Jacques Cloutier augmente la perception à la fois de la masculinité et de la féminité de sa compétence.

L'évaluation de la compétence féminine de Jacques Cloutier en fonction de la mention ou non de son homosexualité va dans le sens de notre hypothèse, mais l'écart de moyennes n'est pas significatif. En ce qui concerne les dimensions masculines, le mouvement des moyennes observé ici va exactement dans la même direction que lorsqu'il était question de la personnalité de Jacques Cloutier dans la section précédente et cette différence est significative. Jacques Cloutier est donc mieux évalué sur les compétences masculines auprès des gens qui ont mentionné sa sexualité.

Ce phénomène semble aller dans le sens inverse de notre deuxième hypothèse, puisque la compétence de Jacques Cloutier dans les conditions 2 et 3 ne devrait pas, en vertu de l'inversion du genre, être perçue comme plus masculine par les participants qui ont mentionné l'homosexualité de ce candidat. Or, étant donné la nature de notre échantillon – jeune, urbain, universitaire, etc. – l'homosexualité de Jacques Cloutier a pu être perçue positivement, comme nous le disions à la section précédente.

Tableau 3.7
Moyenne des évaluations de la compétence de Jacques Cloutier en fonction de la mention de son homosexualité

	Moyenne	
Dimension de la compétence	**Mention**	**Non mention**
Masculinité	7,37*	6,25*
Féminité	6,43	5,47

N = 84
* : $p \leq 0,1$

Son orientation sexuelle lui a donc peut-être permis de se distinguer de ses deux rivaux aux yeux d'une certaine frange de notre échantillon. Cela a pu mener à une meilleure évaluation des traits jugés essentiels en politique – donc, les traits masculins – même si cela semble contraire aux prescriptions du concept d'inversion du genre. Par opposition, les participants qui n'ont pas mentionné l'homosexualité de Jacques Cloutier sont les plus susceptibles d'être homophobes, comme nous l'avons démontré à la section précédente, et conséquemment, ils sont aussi les plus enclins à dévaluer sa candidature. Tant ses compétences féminines que masculines devraient alors être sous-évaluées par ces participants. Ainsi, s'il peut sembler contre-intuitif que les participants qui ont reconnu l'homosexualité de Jacques Cloutier l'évaluent plus favorablement sur sa dimension masculine, cela devient sensé si nous inversons les termes de l'équation : les participants homophobes qui démasculinisent Jacques Cloutier ne sont pas ceux qui ont mentionné l'homosexualité de ce candidat (car ceux-là sont favorables à la diversité sexuelle), mais bien ceux qui se sont abstenu de la mentionner malgré qu'ils aient rapporté d'autres pièces d'information au sujet de Jacques Cloutier.[16]

En somme, ce que nous avons pu constater dans cette section est que les moyennes des indices de masculinité et de féminité des compétences de Jacques Cloutier varient dans le sens de notre deuxième hypothèse lorsque nous les observons séparément pour chacune des trois conditions. La même chose se produit lorsque nous regardons les moyennes individuelles de chacune des six compétences, hormis celle concernant la « gestion d'une crise sociale impliquant l'intervention de la police ». Cependant, l'ensemble de ces écarts de moyennes n'est pas significatif sur le plan statistique, sauf celui concernant la « condition des femmes ».

---

[16] Au contraire, les participants qui n'ont mentionné absolument aucune pièce d'information retenue au sujet de Jacques Cloutier – et qui ne pouvaient donc pas mentionner son homosexualité – ont évalué les compétences féminines et masculines de ce candidat de manière très similaire aux participants qui ont mentionné ouvertement se souvenir de son orientation sexuelle. Nous pouvons donc supposer que ces participants étaient ouverts à la diversité sexuelle : ils n'ont simplement pas pris part à la partie optionnelle de notre étude où ils pouvaient lister ce dont ils se souvenaient au sujet des trois candidats. Cela renforce notre assertion voulant que les participants qui se sont gardés de mentionner l'homosexualité de Jacques Cloutier malgré qu'ils aient rapporté d'autres informations s'avèrent aussi les plus mal à l'aise avec la diversité sexuelle et, conséquemment, les plus sévères à l'endroit de la candidature de Jacques Cloutier.

Cela ne nous permet donc pas de conclure qu'il y a bel et bien eu une inversion du genre. Lorsque nous observons les différences de moyennes pour les conditions 2 et 3 en fonction de la mention ou non de l'homosexualité de Jacques Cloutier par les participants, une tendance se dessine. Elle est d'ailleurs similaire à celle observée dans la section précédente au sujet des traits de personnalité. Les participants qui ont rapporté l'homosexualité de Jacques Cloutier ont à la fois mieux évalué ce candidat sur l'indice de compétence féminine et sur l'indice de compétence masculine. Dans le cas de l'indice de compétence masculine, la différence a été significative par rapport aux participants qui n'ont pas soulevé l'homosexualité de Jacques Cloutier. Ces participants qui n'ont pas mentionné son orientation sexuelle sont plus homophobes et, conséquemment, ils semblent avoir sous-évalué toutes les compétences de Jacques Cloutier. Nous pouvons seulement supposer que le fait qu'ils n'aient pas mentionné l'homosexualité de Jacques Cloutier relevait d'un inconfort plutôt que d'une absence de rétention de cette information. Ces participants procédaient donc eux aussi à une forme d'inversion du genre en le discréditant sur la dimension masculine, jugée fondamentale en politique.

3.3 Discussion

Nos deux premières hypothèses stipulaient que la personnalité et les compétences des hommes politiques homosexuels sont évaluées différemment des hommes politiques hétérosexuels en vertu de l'inversion du genre qui consiste notamment à percevoir les hommes gais comme plus féminins. Cette féminisation attendue des hommes politiques homosexuels devrait aussi s'accompagner d'une démasculinisation puisque le genre est généralement conceptualisé de manière dichotomique. L'on pourrait même parler de vases communicants entre le masculin et le féminin : plus une personne est perçue comme féminine, moins elle est perçue comme masculine, et vice-versa.

Comme nous l'avons vu, nos deux premières hypothèses ont été en partie confirmées : la perception de la féminité de Jacques Cloutier, tant pour sa personnalité que pour sa compétence politique, s'est accrue entre la condition où il était hétérosexuel et les conditions où il était homosexuel, bien que seules les différences de moyennes relatives à sa personnalité aient été statistiquement significatives. Quant au mouvement des moyennes relatives à la

masculinité de Jacques Cloutier entre les différentes conditions, il ne s'est pas effectué dans le sens attendu pour sa personnalité, c'est-à-dire que le Jacques Cloutier homosexuel des conditions 2 et 3 n'a pas semblé être démasculinisé par rapport à son alter ego hétérosexuel de la condition 1. Or, pour la compétence politique de Jacques Cloutier, le mouvement des moyennes a suivi une légère tendance de démasculinisation, conformément à nos attentes, bien que les écarts de moyennes aient été très petits et qu'ils ne se soient pas avérés significatifs sur le plan statistique. Il semble donc que la manipulation de l'orientation sexuelle de Jacques Cloutier dans les conditions 2 et 3 ait eu un effet, surtout sur les perceptions des traits de personnalité féminins du candidat.

Une autre chose qui est ressortie des analyses présentées tout au long du présent chapitre est que les participants qui ont ouvertement mentionné se souvenir de l'homosexualité de ce candidat réagissaient différemment à sa candidature que les participants qui ont mentionné des pièces d'information dont ils se souvenaient, mais qui ont omis de mentionner l'homosexualité de Jacques Cloutier, peut-être volontairement. En effet, les participants qui ont mentionné l'homosexualité de Jacques Cloutier avaient tendance à l'évaluer plus favorablement sur le plan féminin, ce qui était conforme à nos hypothèses, mais cette féminisation ne s'accompagnait pas d'une démasculinisation. Bien au contraire, le Jacques Cloutier des conditions 2 et 3 était mieux évalué sur la dimension masculine de sa compétence et de sa personnalité par les participants qui ont ouvertement affirmé se rappeler de son homosexualité que par les participants de la condition 1 – qui avaient été confrontés au profil hétérosexuel de Jacques Cloutier – ainsi que par les participants qui n'ont pas ouvertement affirmé se souvenir de l'homosexualité de Jacques Cloutier dans les conditions 2 et 3.

Afin d'expliquer ce phénomène qui peut sembler contre-intuitif au premier abord, nous avons énoncé qu'il était possible que les participants qui ont mentionné se souvenir de l'homosexualité de Jacques Cloutier aient simplement été plus à l'aise avec la diversité sexuelle, voire même favorables à celle-ci. Cette piste de réflexion s'est avérée fertile puisque notre indice d'homophobie a révélé que les participants qui ont mentionné l'homosexualité de Jacques Cloutier étaient deux fois moins homophobes que ceux qui ont mentionné des

pièces d'information dont ils se souvenaient au sujet de ce candidat tout en omettant de parler de son homosexualité. Les participants les moins homophobes ont donc probablement été plus à l'aise de parler de l'homosexualité de Jacques Cloutier.

Ce qu'il convient de souligner ici est que l'inversion du genre est d'abord et avant tout un phénomène social qui n'a probablement pas le même effet selon le milieu dans lequel évolue la personne homosexuelle. Si l'homme gai, par exemple, évolue dans un milieu traditionnellement féminin, son homosexualité risque d'être perçue comme un atout puisque sa supposée plus grande féminité cadre alors avec ses fonctions. Cependant, s'il évolue dans un milieu traditionnellement masculin, tel que la politique, l'inversion du genre peut rapidement le discréditer en le faisant apparaître comme moins apte à remplir ses fonctions. Le féminin aurait donc là moins de valeur que le masculin. Considérant l'importance reconnue du masculin en politique, surtout lorsque les postes de représentation dont il est question sont élevés dans la hiérarchie politique, nous pourrions alors être amenés à croire que l'inversion du genre devrait rapidement jeter de l'ombre sur la candidature d'un homme homosexuel.

Notre étude révèle toutefois que l'inversion du genre ne serait pas un phénomène dichotomique, du moins, pas auprès de notre échantillon. Le fait de percevoir chez un politicien homosexuel une plus grande féminité ne signifie pas forcément que ce même politicien soit perçu comme moins doué sur la dimension masculine. De la même manière, le fait d'évaluer la personnalité et les compétences d'un politicien homosexuel comme moins masculines n'amène pas forcément à l'évaluer plus favorablement sur la dimension féminine. Ce que nous constatons est que les électeurs les plus aptes à mentionner l'homosexualité sont plus enclins à évaluer généreusement à la fois la féminité et la masculinité des politiciens homosexuels que les électeurs les plus homophobes, eux qui démontrent beaucoup moins d'appréciation des traits de personnalité et des compétences des politiciens homosexuels – que ce soit sur la dimension féminine ou sur la dimension masculine.

Si les compétences politiques féminines ici soumises à évaluation avaient été plus péjoratives ou indésirables tout en demeurant typiquement féminines, les participants les plus

homophobes auraient alors peut-être été plus enclins à les évaluer de manière plus stéréotypée pour le Jacques Cloutier homosexuel des conditions 2 et 3 que pour le Jacques Cloutier hétérosexuel de la condition 1. Cependant, une « compétence péjorative » semble être une contradiction dans les termes puisqu'une « capacité à réaliser une tâche indésirable » semble relever davantage de la maladresse ou d'un défaut que d'une compétence proprement dite. Ainsi, il nous serait vraisemblablement difficile de vérifier si les participants homophobes auraient donné une évaluation plus élevée pour Jacques Cloutier dans les conditions 2 et 3 si les compétences féminines avaient été plus explicitement indésirables en politique. Or, cela pourrait très bien être fait, dans le futur, pour la dimension féminine de la personnalité. En soumettant à l'évaluation des traits de personnalité typiquement féminins associés à l'homosexualité et jugés indésirables politiquement, tels que « flamboyant », « émotif » ou « extravagant », nous aurions peut-être pu observer un effet d'inversion du genre sur la dimension féminine en plus de la démasculinisation déjà confirmée de Jacques Cloutier dans les conditions 2 et 3 par les participants les plus homophobes.

En somme, le politicien homosexuel ne serait donc pas systématiquement perçu à la fois comme plus féminin et moins masculin que son alter ego hétérosexuel. L'effet de son orientation sexuelle sur la perception de sa personnalité et de sa compétence par les électeurs semble varier principalement en fonction du degré d'homophobie de ces derniers. S'ils sont très à l'aise avec la diversité sexuelle – probablement parce qu'ils ont été en contact avec des personnes homosexuelles – les électeurs vont avoir tendance à mieux évaluer l'ensemble de la personnalité et de la compétence du politicien gai. Au contraire, les participants les plus homophobes vont avoir tendance à déprécier en bloc la personnalité et les compétences du politicien gai. Homosexualité masculine et politique ne font pas forcément mauvais ménage : l'effet de l'orientation sexuelle du candidat pourrait être positif ou négatif, dépendamment de l'électorat devant lequel il se présente, ce qui n'est pas sans rappeler ce qu'Haider-Markel (2006) suggérait en lien avec l'importance probable du choix de la circonscription pour qu'un politicien homosexuel étasunien puisse remporter un siège. Un électorat plus urbain, plus éduqué et qui baigne davantage dans la diversité serait plus à même d'apprécier les candidatures de politiciens homosexuels.

Cela explique peut-être pourquoi notre échantillon a été aussi réceptif à la candidature de Jacques Cloutier dans les conditions 2 et 3. En effet, puisque nous disposions d'un échantillon composé de jeunes étudiants urbains, montréalais – de l'UQAM, de surcroît –, femmes, politiquement à gauche et probablement féministes en raison du fait que la moitié de nos participants se disaient proches de Québec solidaire (un parti politique qui se réclame ouvertement du féminisme), il est tout à fait logique que la candidature homosexuelle de Jacques Cloutier ait reçu des évaluations positives au niveau de sa personnalité et de sa compétence. Ce qui demeure frappant, toutefois, est que l'homosexualité de Jacques Cloutier ait contribué à rehausser les évaluations de sa personnalité et de sa compétence alors que sa candidature hétérosexuelle de la condition 1 semblait susciter des évaluations moins favorables que celles accordées aux deux autres candidats fictifs. Autrement dit, l'homosexualité de Jacques Cloutier semble avoir été un atout puisque c'est ce qui lui a permis d'obtenir des évaluations égales ou supérieures à celles des autres candidats dans la condition 2, mais encore davantage dans la condition 3. Même si la nature de la condition 3 demande de prendre un certain recul en raison de l'ajout de stéréotypes qui ont pu contribuer à approfondir le profil de Jacques Cloutier par rapport à celui des deux autres candidats qui étaient exactement les mêmes d'une condition à l'autre, le simple changement d'orientation sexuelle de Jacques Cloutier dans la condition 2 a eu un effet positif et significatif sur l'évaluation de sa personnalité féminine, et un effet positif substantiel mais non significatif pour sa personnalité masculine ainsi que sa compétence féminine. La seule homosexualité d'un politicien pourrait donc représenter un atout en politique, si l'électorat devant lequel il devait se présenter était ouvert à la diversité sexuelle au même niveau que notre échantillon.

CHAPITRE IV

ÉVALUATION GLOBALE ET CHOIX DE VOTE

Dans le chapitre précédent, nous avons vu comment la personnalité et la compétence politique de notre candidat fictif homosexuel avaient été évaluées par nos participants. Dans ce chapitre, nous traiterons de notre troisième hypothèse, qui découle des deux premières et qui est ainsi formulée : les politiciens ouvertement gais sont moins populaires que les politiciens hétérosexuels et ont moins de chances d'être élus sous des conditions identiques. Autrement dit, nous cherchons à savoir si les évaluations accordées à Jacques Cloutier dans les conditions 2 et 3, par rapport à son alter ego hétérosexuel de la condition 1, se sont répercutées sur l'appréciation globale de ce politicien ainsi que sur la propension des participants à voter pour lui comme nouveau chef du parti politique québécois dont ils participaient à la course à la chefferie.

Dans un premier temps, nous présenterons les résultats de nos comparaisons de moyennes obtenues en ce qui concerne l'appréciation globale du candidat homosexuel fictif par les participants. Dans un deuxième temps, nous exposerons les probabilités que les participants votent pour chacun des candidats dans chacune des conditions. Enfin, nous tenterons quelques pistes de prédiction du vote de nos participants à l'aide de deux modèles différents et nous présenterons une corrélation entre l'homophobie des participants et leurs préférences électorales. Nous conclurons sur une discussion de l'ensemble des résultats présentés dans le chapitre.

4.1 Évaluations globales des candidats

Afin de mesurer l'appréciation globale des candidats fictifs, les participants de notre étude étaient invités, vers la fin du questionnaire, à répondre à la question suivante pour chacun des

trois politiciens qui leur avaient été présentés: « Si 0 signifie que vous ne l'appréciez pas du tout et 100 signifie que vous l'appréciez entièrement, quel nombre situé entre 0 et 100 représente le mieux votre appréciation globale de [nom du politicien]? Veuillez entrer ce nombre. » Cette mesure, couramment employée et mieux connue sous l'appellation de *feeling thermometer*, nous a permis d'établir des moyennes de l'appréciation globale de chacun des trois candidats fictifs, pour chacune des trois conditions de notre étude. Ces moyennes sont présentées à la figure 4.1. Cet histogramme dépeint clairement une forte hausse des évaluations globales de Jacques Cloutier entre la condition 1 et la condition 3. L'écart observé est de presque huit points et est presque significatif (valeur $p \leq 0,15$) – ce qui n'est pas le cas pour les fluctuations observées chez les deux autres candidats. Concrètement, cet écart suggère que les participants qui ont été confrontés à Jacques Cloutier alors qu'il était homosexuel et stéréotypé dans la condition 3 ont évalué plus favorablement l'entièreté de sa candidature d'environ huit points de pourcentage que les participants de la condition 1 pour qui Jacques Cloutier était présenté comme hétérosexuel.

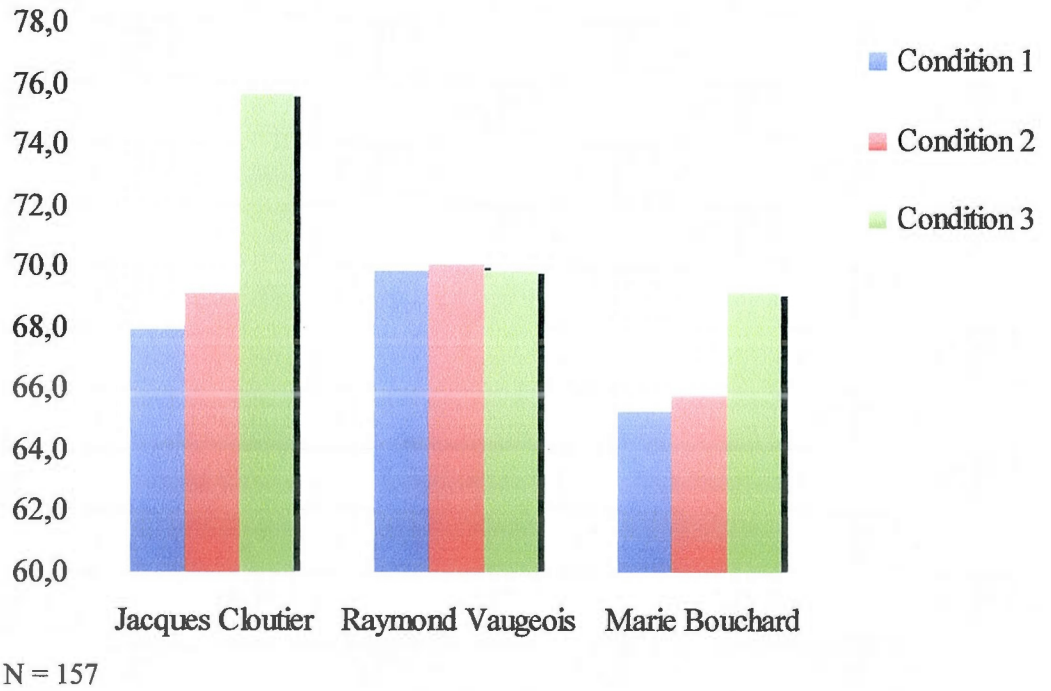

Figure 4.1 Moyenne des évaluations globales des candidats par condition

Ce résultat va dans le sens inverse de nos attentes. De plus, il est intéressant de constater que la moyenne des évaluations globales de Jacques Cloutier pour la condition 2 est pratiquement égale à celle de la condition 1, ce qui va également à l'encontre de notre troisième hypothèse. Nous nous attendions en effet à ce que l'homosexualité de Jacques Cloutier rende sa candidature moins attrayante dans les conditions 2 et 3. Cette attente ne s'est visiblement pas matérialisée.

Or, puisque le seul écart presque significatif observé est celui de la condition 1 et de la condition 3 pour Jacques Cloutier, nous devons reconnaître qu'il est probable que ce ne soit pas l'homosexualité de Jacques Cloutier proprement dite qui ait rehaussé ses évaluations, mais bien les stéréotypes qui ont été ajoutés à son profil de la condition 3. En effet, puisqu'il n'y a pas de différence de moyennes pour ses évaluations de la condition 1 et de la condition 2, l'homosexualité de Jacques Cloutier à elle seule n'a pas contribué à faire bouger l'appréciation globale de sa candidature. C'est l'apparition des stéréotypes liés au genre féminin et associés à l'homosexualité qui, dans la condition 3, a créé un écart de moyennes considérable.

Cela s'explique probablement par le fait que l'ajout de stéréotypes a créé une dimension supplémentaire dans le profil de Jacques Cloutier alors que celui des autres participants demeurait essentiellement masculin. Rappelons que ces stéréotypes étaient, entre autres, que Jacques Cloutier avait fait du théâtre et du patinage artistique, qu'il aimait l'opéra et qu'il avait été le président du Conseil national des Arts. Le profil de Jacques Cloutier dans la condition 3 avait donc une valeur ajoutée puisqu'il possédait cette fibre plus artistique, plus sensible, contrairement aux profils plus strictement économiques de ce même candidat dans les autres conditions ainsi qu'aux profils de ses deux adversaires.

Pareille explication nous oblige néanmoins à poser que contrairement à nos attentes, les traits de personnalité et compétences dites féminines ne seraient pas forcément moins désirables – ou moins appréciés – en politique que les qualités et compétences dites masculines. Au contraire, la féminité pourrait permettre aux électeurs de trancher entre deux candidats aux pedigrees pratiquement identiques et traditionnellement masculins, simplement parce que

l'un d'entre eux posséderait une dimension additionnelle. Cette dimension additionnelle a forcément été jugée positive ici puisqu'elle a amené le Jacques Cloutier stéréotypé de la condition 3 à surpasser ses deux adversaires aux yeux de notre échantillon sur le *feeling thermometer*. Les évaluations plus favorables de Jacques Cloutier dans la condition 3 au niveau des traits de personnalité féminins et de la compétence relative à la condition des femmes que nous avons observées au chapitre précédent sont donc liées à l'appréciation globale inattendue de ce candidat homosexuel et stéréotypé.

Notre échantillon y est sans doute, encore une fois, pour quelque chose. Le fait qu'il ait été composé majoritairement de femmes, de citoyens de gauche – pour la plupart partisans de Québec solidaire – ainsi que de jeunes étudiants urbains a potentiellement permis que les aspects dits féminins du profil stéréotypé de Jacques Cloutier soient perçus positivement. Si nous avions été en présence d'un échantillon plus conservateur, il est possible que l'opposition entre le masculin et le féminin se serait manifestée de manière plus marquée, que la présence de l'homosexualité aurait été un facteur de discrimination pour Jacques Cloutier et que la conception de ce qu'est le politicien idéal aurait été plus traditionnelle et, conséquemment, plus masculine.

Nous observons également à la figure 4.1 une tendance à la hausse pour la candidate Marie Bouchard entre la condition 1 et la condition 3. Cela nous amène à constater que lorsque les profils des trois candidats étaient identiques dans les conditions 1 et 2 (hormis pour l'orientation sexuelle de Jacques Cloutier dans la condition 2), Marie Bouchard semble avoir souffert d'un biais de genre défavorable. En effet, lorsque les profils des candidats étaient tous présentés comme traditionnels et masculins, Marie Bouchard s'est avérée beaucoup moins populaire que les deux hommes, même dans la condition homosexuelle (non stéréotypée) de Jacques Cloutier.

C'est uniquement dans la condition 3, où Jacques Cloutier était présenté comme homosexuel et stéréotypé, que la candidature de Marie Bouchard a généré des évaluations globales similaires à celles du candidat hétérosexuel, soit Raymond Vaugeois. Il est donc probable que l'apparition d'un Jacques Cloutier gai et stéréotypé dans la condition 3 ait pu sensibiliser les

participants de cette condition à la question de la féminité et de ses aspects potentiellement bénéfiques en politique. Cela dit, la différence observée dans les évaluations globales de Marie Bouchard dans la condition 1 et dans la condition 3 n'est pas statistiquement significative.

Notons enfin que les différences de moyennes pour Raymond Vaugeois sont quasiment inexistantes : les évaluations de ce candidat, toujours présenté comme hétérosexuel, n'ont donc été influencées ni par l'homosexualité de Jacques Cloutier dans les conditions 2 et 3, ni par les stéréotypes ajoutés au profil de ce dernier à la condition 3.

Nous observons donc une tendance à surévaluer l'ensemble de la candidature de Jacques Cloutier lorsqu'il est homosexuel et stéréotypé et nous avons proposé que cet effet contre-intuitif est en partie une fonction de notre échantillon ainsi que de l'ajout de caractéristiques stéréotypées dans la condition 3.

Cependant, il importe d'aller voir si les évaluations globales de ce candidat varient non seulement en fonction de la condition, mais aussi en fonction de la mention ou non de son homosexualité par les participants. La figure 4.2 démontre bien que la mention – et donc la reconnaissance – de l'homosexualité de Jacques Cloutier est associée à une hausse de ses évaluations globales par rapport à la condition 1, où Jacques Cloutier était présenté comme hétérosexuel.

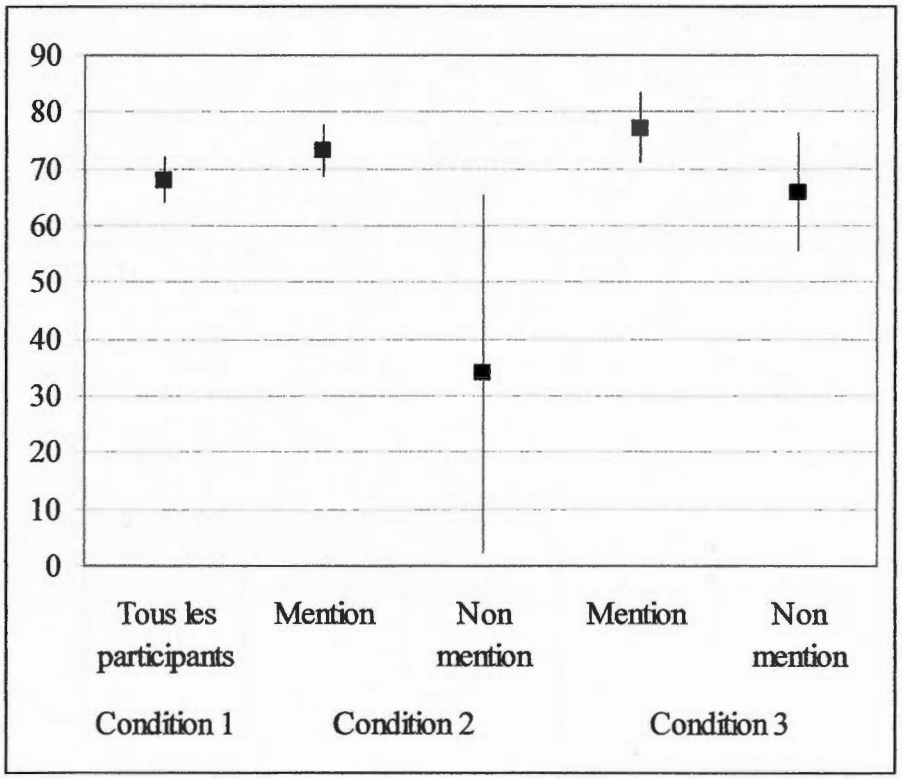

N = 136

Figure 4.2 Moyenne des évaluations globales de Jacques Cloutier en fonction de la mention de son homosexualité par condition

Si les écarts de moyennes ne sont pas significatifs avec une valeur p égale ou inférieure à 0,1, celui observé entre la condition 1 et la condition 3 l'est presque ($p \leq 0,15$). Un plus grand échantillon aurait d'ailleurs probablement permis de rendre significative cette différence de pratiquement 10 points. Cela aurait confirmé ce que nous avons déjà évoqué, à savoir que Jacques Cloutier était beaucoup plus populaire dans sa condition homosexuelle et stéréotypée auprès des participants qui reconnaissaient ouvertement avoir capté son orientation sexuelle.

La figure 4.2 est également très importante en ce qu'elle démontre que les participants qui n'ont pas mentionné l'homosexualité de Jacques Cloutier dans les conditions 2 et 3 ont réagi de manière différente à l'ensemble de sa candidature. En effet, les participants de la condition 2 qui n'ont pas rapporté se souvenir de l'homosexualité de Jacques Cloutier l'ont évalué

globalement de manière plus sévère (et statistiquement significative avec une valeur p égale ou inférieure à 0,1) que les participants de cette même condition qui ont ouvertement mentionné l'homosexualité de Jacques Cloutier. Cela suggère que les participants de la condition 2 qui n'ont pas mentionné l'homosexualité ont réagi à quelque chose dans son profil. Puisque la seule différence par rapport à la condition 1 était l'orientation sexuelle de Jacques Cloutier, nous pouvons supposer que les participants qui n'ont pas mentionné son homosexualité l'ont tout de même captée, mais qu'ils n'étaient pas à l'aise de la rapporter.

En effet, s'ils ne l'avaient pas captée, ils auraient pris pour acquis que Jacques Cloutier était hétérosexuel et l'auraient vraisemblablement évalué de la même manière que les participants de la condition 1. Or, ce n'est pas ce qui s'est produit : même si l'écart de moyennes n'est pas significatif (mais presque), il semble que les participants qui n'ont pas mentionné l'homosexualité de Jacques Cloutier dans la condition 2 l'aient évalué plus négativement que les participants de la condition 1.

Ces différences de moyennes sont évocatrices pour deux raisons. D'abord, elles démontrent que l'homosexualité de Jacques Cloutier dans la condition 2 a été un facteur de dépréciation majeure auprès d'un sous-groupe de notre échantillon, soit les participants qui ont probablement capté l'orientation sexuelle de Jacques Cloutier sans toutefois être suffisamment à l'aise pour la mentionner ouvertement. Nous soupçonnons donc que l'homophobie est responsable de cet effet. Un plus gros bassin de participants n'ayant pas mentionné l'homosexualité de Jacques Cloutier dans la condition 2 aurait probablement permis de réduire l'intervalle de confiance et de rendre significatif l'écart avec les participants de la condition 1. Il convient en effet de rappeler que les participants qui ont mentionné se souvenir de l'homosexualité de Jacques Cloutier présentent un très bas taux moyen d'homophobie alors que les participants qui ont mentionné certaines pièces d'information tout en omettant l'homosexualité de Jacques Cloutier présentent un niveau d'homophobie environ deux fois supérieur.

Ensuite, ces écarts de moyennes sont intéressants en ce qu'ils nous permettent de constater que les participants qui n'ont pas mentionné l'homosexualité de Jacques Cloutier dans les

conditions 2 et 3 semblent avoir réagi différemment à sa candidature. Cela mérite notre attention parce que l'écart atteint presque 30 points entre les participants de la condition 2 et de la condition 3 qui n'ont pas rapporté que Jacques Cloutier était homosexuel, ce qui représente une amplitude considérable sur une échelle allant de 0 à 100. De plus, cet écart est important en ce que l'homosexualité stéréotypée de Jacques Cloutier a permis aux participants qui n'ont pas osé mentionner son orientation sexuelle d'apprécier la candidature de ce politicien non traditionnel de manière similaire aux participants qui ont rapporté cette information dans les deux groupes expérimentaux ainsi qu'aux participants qui ont été confrontés au profil hétérosexuel de Jacques Cloutier dans la condition 1. Cela nous amène à croire, tout comme au chapitre précédent, que les stéréotypes ont ajouté une dimension au profil de Jacques Cloutier et que cet aspect supplémentaire lui a permis de se distinguer de ses deux adversaires, même aux yeux des participants qui ne figurent pas forcément parmi les plus ouverts à la diversité sexuelle. Rappelons que les participants de la condition 3 qui n'ont pas mentionné l'homosexualité de Jacques Cloutier mais qui ont mentionné d'autres pièces d'information à son sujet présentaient un niveau d'homophobie moyen de 0,41, soit plus de deux fois le niveau moyen de notre échantillon complet ($p \leq 0,1$). Or, nous constatons que même chez ces participants plus homophobes, les stéréotypes de Jacques Cloutier dans la condition 3 ont eu un effet puissant et, surtout, positif.

Si nous explorons plus en détail comment les évaluations globales de Jacques Cloutier ont été affectées par le niveau d'homophobie des participants[17], nous apercevons d'abord à la figure 4.3 que le niveau d'homophobie n'a pas eu d'effet sur les évaluations de Jacques Cloutier dans la condition 1. Cela est logique puisqu'il était présenté comme hétérosexuel dans cette condition.

---

[17] À des fins d'analyse, les participants ont été divisés en trois sous-groupes en fonction de leur niveau d'homophobie. Les trois catégories créées – bas, moyen, élevé – correspondent respectivement à des niveaux d'homophobie sous la moyenne de l'échantillon (qui était d'environ 0,19), autour de cette moyenne et au-dessus de celle-ci. Nous avons essayé de maintenir un nombre de participants le plus égal possible dans les trois sous-groupes, sans toutefois dénaturer la distribution de l'homophobie au sein de notre échantillon.

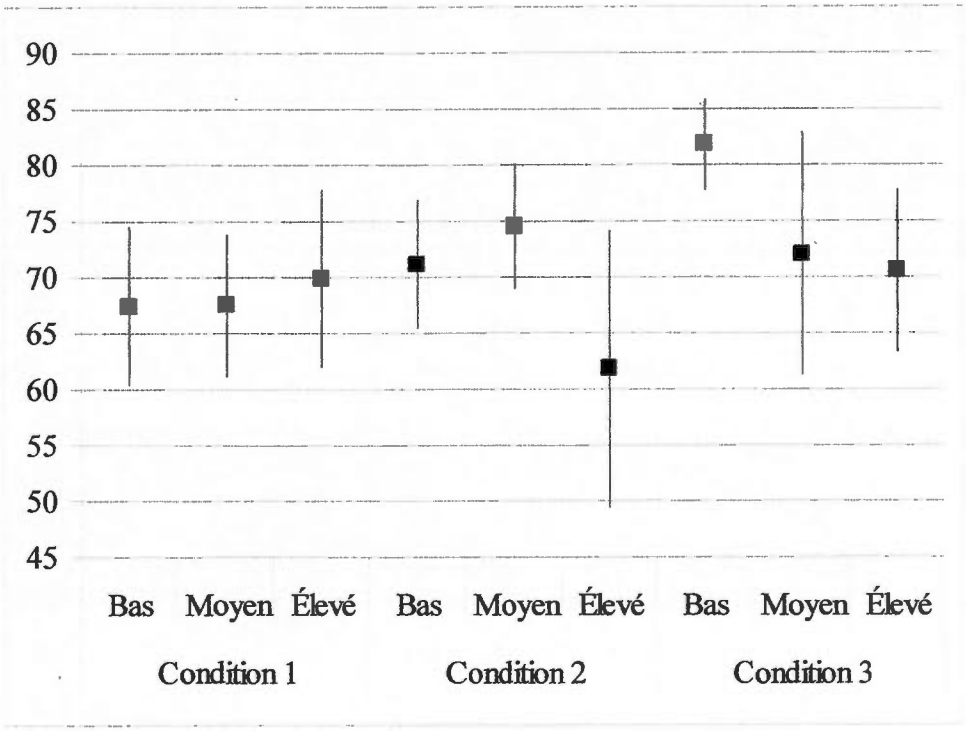

N = 157

Figure 4.3 Évaluation globale de Jacques Cloutier en fonction du niveau d'homophobie, par condition

Par contre, nous constatons que l'homosexualité de Jacques Cloutier, que ce soit dans la condition 2 ou la condition 3, semble avoir un effet sur les évaluations globales qu'il a reçues. Si nous comparons les évaluations de ce candidat en fonction du niveau d'homophobie dans la condition 2, c'est-à-dire quand il était présenté comme homosexuel, nous observons une diminution de l'évaluation chez les participants avec un niveau d'homophobie élevé par rapport à la moyenne de l'échantillon. La tendance est encore plus claire dans la condition 3 où il est décrit comme homosexuel est stéréotypé. Nous observons en effet que son évaluation globale est plus de 10 points inférieure à celle que les participants les moins homophobes lui ont accordée dans cette condition; cet écart est d'ailleurs significatif ($p \leq 0,1$).

Ainsi, le niveau d'homophobie des participants a influencé la mesure dans laquelle ils ont apprécié la candidature de Jacques Cloutier dans les conditions 2 et 3. Les participants les plus homophobes des conditions 2 et 3 ont effectivement réagi de manière plus négative à sa candidature que les participants les moins homophobes. Notons toutefois que les stéréotypes ajoutés au profil de Jacques Cloutier dans la condition 3 semblent avoir joué un rôle positif sur ses évaluations globales auprès des participants présentant le plus bas niveau d'homophobie. En effet, ces participants ont mieux évalué Jacques Cloutier que les participants les moins homophobes des conditions 1 et 2. La présence de stéréotypes associés à l'homosexualité et liés au genre féminin dans le profil de Jacques Cloutier semble donc lui avoir conféré un certain avantage auprès des participants les plus à l'aise avec la diversité sexuelle.

Toutefois, si nous revenons sur le cas des participants les plus homophobes, nous constatons qu'ils n'ont pas simplement discrédité Jacques Cloutier dans ses conditions homosexuelles. Ils l'ont également sous-évalué par rapport à ses adversaires. À la figure 4.4, nous présentons les évaluations pour tous les candidats, par condition, seulement auprès des participants qui ont un niveau d'homophobie supérieur à la moyenne. Nous constatons clairement la tendance de dépréciation qui afflige le Jacques Cloutier homosexuel de la condition 2. Bien que les moyennes des participants les plus homophobes ne soient pas significativement différentes, l'écart observé est de presque 10 points entre les participants de la condition 1 et de la condition 2. Qui plus est, nous constatons que les participants les plus homophobes de la condition 2 semblent avoir évalué Jacques Cloutier substantiellement moins bien que Raymond Vaugeois. En fait, Jacques Cloutier semble même avoir été moins apprécié que la candidate de sexe féminin, Marie Bouchard, elle qui semble pourtant avoir souffert d'un déficit de popularité dû à un biais de genre. Bien entendu, les écarts de moyennes ne sont pas significatifs : puisque ces analyses ne comprennent seulement qu'une partie de l'échantillon, nous ne disposons que d'un petit nombre d'observations par condition (soit entre 10 et 17 participants).

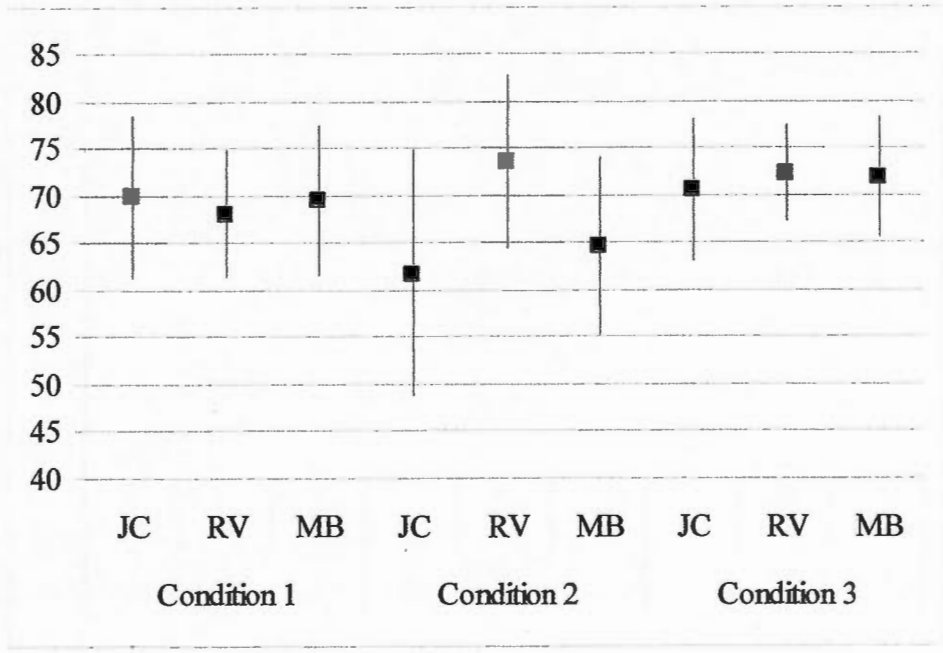

N = 42
JC : Jacques Cloutier
RV : Raymond Vaugeois
MB : Marie Bouchard

Figure 4.4 Évaluation globale des candidats chez les participants présentant un niveau d'homophobie supérieur à la moyenne, par condition

Nous devons toutefois noter que la tendance qui semble se dégager est que la condition 2 est la seule où l'évaluation de Jacques Cloutier détonne avec celle de Raymond Vaugeois auprès des participants mal à l'aise avec l'homosexualité. En effet, dans la condition 3, la moyenne des évaluations globales que les participants les plus homophobes ont accordées à Jacques Cloutier rejoint celles de ses deux adversaires. Les stéréotypes qui ont été ajoutés au profil de Jacques Cloutier dans la condition 3 ont donc probablement rendu sa candidature plus étoffée et plus intéressante auprès de l'électorat homophobe, comparativement à sa simple candidature homosexuelle de la condition 2.

Si cela peut sembler tout à fait normal considérant le fait que des ajouts ont été faits au profil de Jacques Cloutier dans la condition 3 et qu'il avait donc un pedigree légèrement plus étoffé que celui de ses adversaires (en raison, notamment, de ses études en théâtre et en arts et

lettres, de son passé de patineur artistique, de son amour de l'opéra et de sa présidence au Conseil national des Arts), ces ajouts auraient théoriquement dû le discréditer puisqu'ils évoquaient le féminité, généralement perçue comme peu souhaitable en politique. Nos résultats remettent donc cette idée en question principalement parce que, comme nous l'avons vu précédemment, les stéréotypes homosexuels associés au genre féminin ont carrément joué en faveur de Jacques Cloutier auprès des participants les plus à l'aise avec la diversité sexuelle. Il aurait été intéressant de tester si ces mêmes caractéristiques auraient pu avoir le même effet sur la candidature d'un hétérosexuel. Notre cadre théorique suggère que ces ajouts pour un candidat hétérosexuel auraient pu avoir un plus grand effet si la dissonance que représente l'homosexualité par rapport à l'archétype du politicien idéal n'avait pas été présente. Malheureusement, une telle condition n'a pas pu être incluse dans la présente étude.

4.2 Choix de vote des participants

Notre troisième hypothèse posait que l'homosexualité des politiciens gais les rendrait non seulement moins populaires auprès de l'électorat, mais surtout moins susceptibles de s'attirer le vote des électeurs. Il convient d'abord et avant tout d'exposer, à la figure 4.5, les probabilités qu'avaient les participants de notre échantillon de voter pour l'un ou l'autre des trois candidats fictifs et ce, dans chacune des trois conditions.

Chez Jacques Cloutier, nous observons une tendance intéressante, mais attendue en vertu des résultats présentés dans les sections précédentes. Alors qu'aucun écart substantiel n'est présent pour lui entre les conditions 1 et 2, nous remarquons que l'homosexualité stéréotypée de Jacques Cloutier dans la condition 3 est associée à une hausse de plus de 13 points de pourcentage que les participants le choisissent comme nouveau chef par rapport aux participants de la condition 1. Ces probabilités sont évidemment cohérentes avec les évaluations globales présentées plus tôt qui démontraient que la candidature de Jacques Cloutier était particulièrement appréciée dans sa condition stéréotypée alors que la moyenne des évaluations globales de la condition 2 n'était ni substantiellement, ni significativement différente de celle de la condition 1.

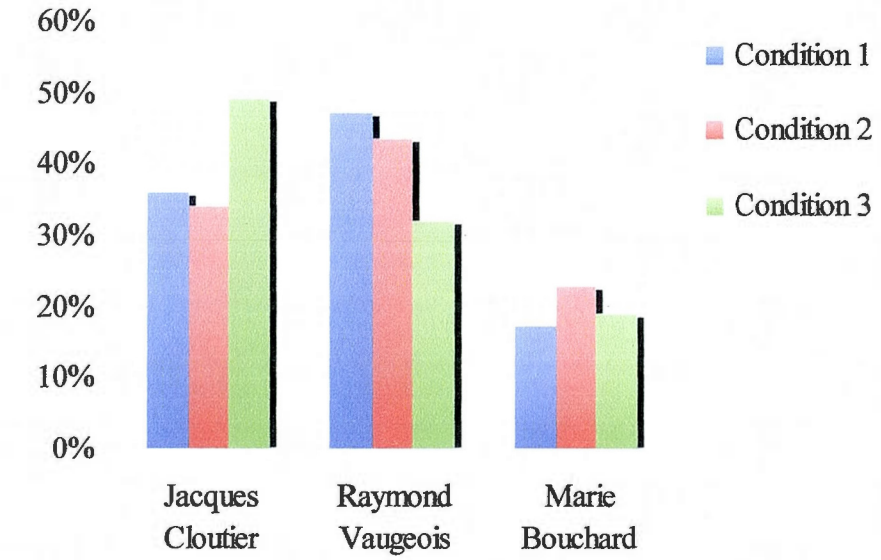

N = 159

Figure 4.5 Probabilité de voter pour chaque candidat par condition

Ainsi, l'appréciation globale plus marquée du profil de Jacques Cloutier dans la condition 3 s'est visiblement traduite dans le vote, tandis que le candidat hétérosexuel – Raymond Vaugeois – s'est attiré l'essentiel des votes dans les conditions 1 et 2 et que la femme – Marie Bouchard, a constamment été la candidate la moins populaire, ce qui est attendu en vertu de la littérature traitant du biais de genre et des attentes souvent défavorables qu'il crée à l'égard des femmes politiques.

D'aucuns diront, avec raison, qu'une évaluation en politique ne mène pourtant pas forcément à un vote. Il y a en effet, dans la réalité, des considérations diverses qui peuvent faire en sorte qu'un électeur choisisse de ne pas voter pour son candidat préféré : le vote stratégique est d'ailleurs la manifestation directe de ce phénomène dans la réalité. Or, dans notre contexte expérimental, il était impossible que des considérations stratégiques interviennent dans le processus électoral. Puisque les trois candidats étaient inconnus des participants, qu'ils étaient fictifs et que nous n'avions pas permis aux participants d'avoir accès à des faux sondages relayant une opinion publique ou des intentions de vote fictives, leur choix de vote allait forcément relever directement de leur appréciation des profils qui leur étaient

présentés.[18] Même si cela marque une certaine distance avec la réalité, nous observons tout de même quelque chose de crucial et d'inattendu concernant l'effet de notre variable indépendante : l'homosexualité de Jacques Cloutier n'a pas significativement joué sur la proportion de suffrages exprimés en sa faveur dans la condition 2, mais une fois que nous avons rajouté certains stéréotypes homosexuels associés à la féminité, cela a contribué à le propulser au rang de nouveau chef de son parti dans la condition 3 avec près de 50% des voix, soit presque une majorité absolue. Il est donc indéniable que les stéréotypes du profil de Jacques Cloutier dans la condition 3 ont approfondi son profil et ont joué un effet mesurable et assez large sur le vote des participants.

Il est aussi intéressant de constater que cette popularité accrue de Jacques Cloutier dans la condition 3 s'est effectuée aux dépens du candidat hétérosexuel, Raymond Vaugeois. En effet, la proportion du vote que s'est attirée Raymond Vaugeois a diminué de manière importante entre la condition 1 et la condition 3. En réalité, la baisse de voix exprimées en faveur de Raymond Vaugeois (-15,1 points de pourcentage) entre ces deux conditions correspond presque exactement à la hausse de voix exprimées en faveur de Jacques Cloutier (13,2 points de pourcentage) entre ces mêmes conditions.

Notons enfin que la mention de l'homosexualité de Jacques Cloutier à travers une référence à son statut marital ou à travers une référence directe à son orientation sexuelle semble être fortement liée à une propension à voter pour lui dans la condition 3. La figure 4.6 démontre très clairement que plus de 60% des participants qui ont mentionné l'homosexualité ou le statut marital de Jacques Cloutier dans la condition 3 ont voté pour lui. À l'inverse, moins de 30% des participants qui n'ont pas mentionné son homosexualité ou son statut marital ont voté pour lui dans cette condition.

---

[18] Rappelons également que nous avions exercé un contrôle de l'identité partisane : tous les participants à l'expérience étaient mis dans le contexte d'une course à la chefferie pour leur parti politique favori – ce qui faisait en sorte que les candidats présentés à chaque participant étaient tous issus de la même famille politique – plutôt que dans le contexte d'une élection de circonscription où des candidats de diverses allégeances politiques se seraient fait la lutte.

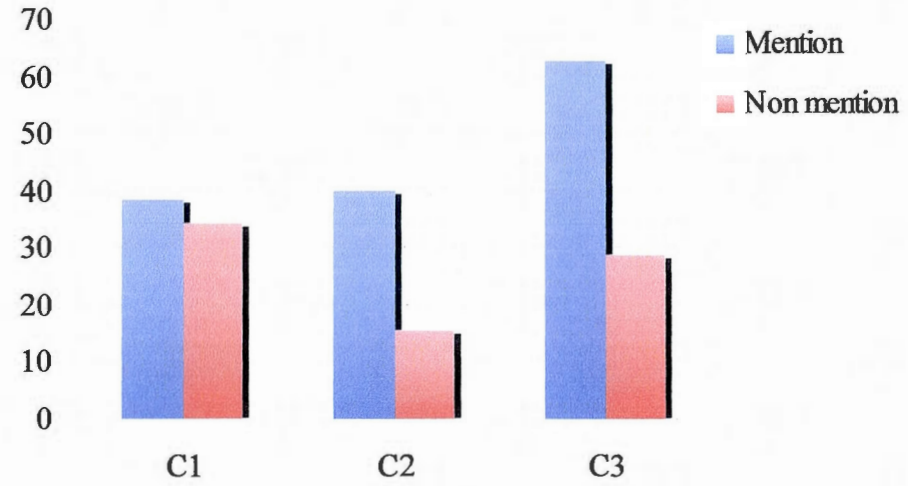

N = 159
C1 : Condition 1
C2 : Condition 2
C2 : Condition 3

Figure 4.6 Pourcentage de votes pour Jacques Cloutier en fonction de la mention de son homosexualité, par condition

Dans la condition 2, ce même pourcentage atteint à peine 15%, ce qui semble démontrer que les participants qui n'ont pas osé mentionner son homosexualité ou son statut marital (via lequel était révélée son orientation sexuelle) n'étaient définitivement pas enclins à voter pour lui et ont préféré accorder leur confiance à l'un de ses adversaires hétérosexuels (Raymond Vaugeois ou Marie Bouchard). D'ailleurs, les résultats obtenus pour les conditions 2 et 3 sont significatifs ($p \leq 0,1$). La mention de l'homosexualité de Jacques Cloutier dans ces conditions est donc liée à une plus forte propension à voter pour lui. Dans la condition 1, où Jacques Cloutier était présenté comme hétérosexuel, aucune tendance particulière et significative ne se dessine entre les participants qui ont mentionné son statut marital et ceux qui ne l'ont pas fait, sans surprise.

4.3 Modèles de prédiction du vote

Afin de mieux expliquer le vote de nos participants, il convient maintenant d'exposer deux modèles de prédiction du vote résultant de régressions logistiques et multinomiales. À la

toute fin de la section, nous exposerons également une corrélation intéressante entre le niveau d'homophobie de nos participants et leurs préférences électorales.

Le premier modèle de prédiction du vote met à profit les évaluations globales présentées dans la section précédente en prédisant dans quelle mesure une augmentation de l'évaluation globale d'un candidat a une influence sur les probabilités de voter pour ce candidat plutôt que pour un de ses deux adversaires. Le second modèle, pour sa part, met à profit les évaluations des dimensions féminines et masculines de la personnalité et de la compétence que nous avons présentées dans le chapitre précédent.

Dans les tableaux suivants, nous présentons deux régressions logistiques et multinomiales pour notre variable dépendante (le vote). Nous avons choisi d'utiliser la candidature de Raymond Vaugeois comme catégorie de référence contre laquelle les probabilités de voter pour Jacques Cloutier ou Marie Bouchard sont calculées. L'hétérosexualité et la masculinité de Raymond Vaugeois ont mené à des évaluations globales constantes d'une condition à l'autre, comme nous l'avons vu précédemment.

Les coefficients présentés dans les tableaux de résultats sont les coefficients non standardisés. Ils doivent toujours être interprétés comme l'augmentation ou la diminution du logarithme du rapport de probabilités (*logit*) que le vote d'un participant soit accordé à Jacques Cloutier ou à Marie Bouchard plutôt qu'au référent (Raymond Vaugeois) sous l'effet d'un changement d'une unité dans la variable indépendante observée. Comme il s'agit des coefficients non standardisés, ils ne peuvent être interprétés directement en termes de probabilités : ils nous permettent essentiellement de déterminer le sens de la relation entre les variables indépendantes et la variable dépendante, puis de savoir si cette relation est statistiquement significative.

Notons que deux modèles distincts sont inclus dans le tableau 4.1. Les colonnes de gauche sous le vote de chacun des deux candidats (Jacques Cloutier et Marie Bouchard) représentent le modèle de base, où seul l'effet des conditions est pris en compte pour tenter de prédire le vote des participants. Les deux colonnes de droite, quant à elles, incluent non seulement les

conditions, mais aussi les évaluations globales. D'entrée de jeu, si nous observons simplement les résultats obtenus pour le premier modèle inclus dans le tableau, nous voyons qu'il n'y a pas de différence dans la probabilité de voter pour Marie Bouchard entre les conditions. Nous constatons cependant que la condition 3 est significative pour Jacques Cloutier : le simple fait, pour un participant, de se retrouver dans la condition 3 augmente significativement les probabilités qu'il vote pour Jacques Cloutier plutôt que pour Raymond Vaugeois. Si cela est contraire à nos attentes, puisque nous attendions que l'homosexualité stéréotypée de Jacques Cloutier réduise sa popularité auprès des participants, nous avons précédemment noté que l'ajout de stéréotypes a favorisé Jacques Cloutier plutôt que l'inverse.

Tableau 4.1
Régression multinomiale pour le vote en fonction de la condition et des évaluations globales

Variable	Vote pour Jacques Cloutier				Vote pour Marie Bouchard			
	Coef.	**Err.**	**Coef.**	**Err.**	**Coef.**	**Err.**	**Coef.**	**Err.**
Condition 2	0,03	0,44	-0,63	0,68	0,37	0,53	0,15	0,92
Condition 3	0,69*	0,44	-0,1	0,71	0,49	0,56	0,31	0,87
Évaluation globale de Jacques Cloutier			0,27***	0,05			-0,07	0,05
Évaluation globale de Raymond Vaugois			-0,28***	0,05			-0,31***	0,06
Évaluation globale de Marie Bouchard			0,02	0,04			0,40***	0,07
Constante	-0,27	0,3	0,04	1,09	-1,02***	0,38	-1,82	1,68

N = 159
Pseudo R^2 du modèle 1 (deux colonnes de gauche): 0,5663
Pseudo R^2 du modèle 2 (deux colonnes de droite): 0,0115
*** : $p \leq 0,01$
* : $p \leq 0,1$
Coef. : Coefficient
Err. : Erreur standardisée

Lorsque nous ajoutons les évaluations globales à notre modèle de prédiction du vote, nous voyons que celles-ci ont une influence directe sur le choix de vote des participants et ce, dans une direction tout à fait logique. Si l'effet de la condition 3 sur la probabilité de voter pour Jacques Cloutier semble s'effacer lorsque les variables d'évaluation globale sont incluses dans le modèle, c'est parce que ce sont ces dernières qui agissent réellement dans la condition 3. En effet, puisque la condition 3 est liée à de meilleures évaluations globales de Jacques Cloutier et à une plus forte proportion de suffrages exprimés en sa faveur, il est logique qu'un participant qui évalue mieux Jacques Cloutier dans cette même condition soit davantage porté à voter pour ce dernier plutôt que pour Raymond Vaugeois.

Le tableau 4.1 nous démontre donc qu'il existe une relation positive entre les évaluations globales de Jacques Cloutier et de Marie Bouchard, respectivement, et la probabilité qu'un participant vote pour l'un de ces deux candidats plutôt que pour Raymond Vaugeois. Cette relation significative est environ du même ordre pour les deux candidats. Nous constatons également que cet effet a sa contrepartie : l'évaluation positive de Raymond Vaugeois diminue d'une façon significative le vote envers les deux autres candidats. Qui plus est, cette relation est environ du même ordre de grandeur pour Jacques Cloutier et pour Marie Bouchard, ce qui signifie que l'évaluation de Raymond Vaugeois affecte d'une manière très semblable leurs chances respectives de s'attirer le vote des participants.

Ce premier modèle de prédiction du vote illustre clairement l'impact qu'ont eu les évaluations globales sur les choix électoraux de nos participants. En fait, l'effet observé pour la condition 3 est essentiellement dû aux évaluations globales des candidats. Nous pouvons donc assez bien prédire le vote de nos participants à partir de leur appréciation globale des candidats. Pour exprimer plus directement ce lien qui unit les évaluations globales des participants à leur choix de vote, il convient de présenter, au tableau 4.2, les probabilités qu'un participant vote pour l'un des trois candidats en fonction de différents niveaux d'évaluations globales.

Tableau 4.2
Probabilité de voter pour les candidats en fonction des évaluations globales

	Évaluation de J.C.		Évaluation de R.V.		Évaluation de M.B.	
	M -10	**M + 10**	**M – 10**	**M + 10**	**M – 10**	**M + 10**
Probabilités	0,15	0,56	0,00	0,43	0,00	0,08

N = 159
J.C. : Jacques Cloutier
R.V. : Raymond Vaugeois
M.B. : Marie Bouchard
M - 10 : Moyenne de l'évaluation globale du candidat inférieure de 10 points
M + 10 : Moyenne de l'évaluation globale du candidat supérieure de 10 points

Nous savons que la moyenne des évaluations globales de Jacques Cloutier, Raymond Vaugeois et Marie Bouchard étaient de 71, 70 et 67, respectivement, pour l'ensemble des conditions. Lorsque nous haussons ou abaissons de 10 points cette moyenne pour l'un des trois candidats et que nous gardons celles des deux autres à leurs moyennes respectives, nous apercevons que cela fait varier les choix de vote des participants de manière assez importante. Par exemple, la probabilité que Jacques Cloutier obtienne le vote des participants lorsque son évaluation globale est de 10 points inférieure à sa moyenne (soit une évaluation globale de 61) est de seulement 15%, comparativement à 56% lorsque son évaluation globale passe de 71 à 81 et que les moyennes des deux autres candidats sont maintenues constantes.

De manière très intéressante également, une évaluation pour Raymond Vaugeois qui est de 10 points inférieure à la moyenne rend pratiquement nulles les chances de voter pour ce candidat si les évaluations des deux autres sont égales à la moyenne. Par contre, si l'évaluation de Raymond Vaugeois parvient à se hisser à 80 points, soit 10 points au-dessus de sa moyenne, les probabilités que ce dernier puisse compter sur le vote des participants est de 42%. C'est toutefois une probabilité moindre que celle présentée pour Jacques Cloutier au paragraphe précédent. Quant à Marie Bouchard, même si son évaluation globale passe de 67 à 77 points et que celles de ses adversaires demeurent à leurs moyennes (soit 71 et 70), elle n'a que 8% des chances d'être élue. Cela démontre à quel point cette candidate a été impopulaire auprès de notre échantillon.

Maintenant que nous avons convenu de l'influence des évaluations globales sur le choix de vote des participants, il importe de présenter notre deuxième modèle de prédiction du vote qui inclut quatre facteurs faisant partie des évaluations des candidats, soit les indices de masculinité et de féminité que nous avons bâtis pour la compétence et les traits de personnalité de nos candidats fictifs dans le chapitre 3.[19] Les résultats de ce modèle sont exposés au tableau 4.3. Rappelons simplement que l'évaluation globale de chaque candidat est expliquée en partie par les indices (masculins et féminins) de personnalité et de compétence : les corrélations entre les évaluations globales et les indices oscillent en effet entre 0,24 et 0,65. Si les plus petites corrélations sont observées, sans surprise, avec l'indice de compétence masculine, la majorité des corrélations se situe au-dessus de 0,52. Cela démontre que les évaluations globales des candidats ont découlé de manière assez directe des évaluations de leur compétence et de leur personnalité et qu'il est conséquemment approprié de présenter un modèle de prédiction du vote qui contienne ces variables.

Notons que la catégorie de référence pour notre variable dépendante est toujours le vote pour Raymond Vaugeois, comme c'était le cas pour la régression précédente. Pour faciliter l'analyse, nous avons créé de nouvelles variables qui mesurent la différence entre l'évaluation que les participants ont accordée à Raymond Vaugeois et à Jacques Cloutier ou Marie Bouchard sur l'un ou l'autre des indices. Par exemple, si les évaluations qu'un participant a faites de la personnalité féminine de Raymond Vaugeois et de Jacques Cloutier étaient de 8 et de 6, respectivement, alors la valeur de cette variable différenciée serait de 2 dans ce cas-ci. Une valeur positive signifie donc que Raymond Vaugeois est mieux évalué sur cette dimension que les deux autres candidats.

L'avantage de l'utilisation de ces variables différenciées est qu'elles nous permettent d'observer pour lesquelles des dimensions évaluées un écart de pointage entre deux candidats a un effet sur le choix des participants de voter pour Jacques Cloutier ou Marie Bouchard plutôt que pour Raymond Vaugeois. Ces variables nous permettent également de voir si un même écart d'évaluations sur une même dimension a eu un effet différent sur la possibilité

[19] Tout comme c'était le cas au tableau 4.1, les conditions sont incluses dans le modèle et leur effet est bel et bien présent, mais il est masqué par l'impact des autres variables incluses dans le modèle.

qu'un participant vote pour Marie Bouchard ou pour Jacques Cloutier plutôt que pour le référent, soit Raymond Vaugeois. Elles simplifient aussi le modèle en réduisant le nombre de variables qui y sont incluses; si nous avions inclus les quatre indices pour chacun des trois candidats, notre modèle aurait contenu 12 nouvelles variables, ce qui aurait été trop élevé. Nous présentons donc au tableau 4.3 les régressions logistiques qui comparent d'abord Jacques Cloutier à Raymond Vaugeois, et dans un deuxième temps, Marie-Bouchard à Raymond Vaugeois. Cette façon de procéder nous permet d'inclure uniquement les variables différenciées qui concernent la paire de candidats évaluée dans chaque modèle. L'interprétation des coefficients demeure la même que pour la régression multinomiale présentée au tableau 4.1.

Tableau 4.3
Régressions logistiques pour le vote en fonction de la condition et des évaluations différenciées de la personnalité et de la compétence

Variable	Vote pour Jacques Cloutier (contre Raymond Vaugeois)		Vote pour Marie Bouchard (contre Raymond Vaugeois)	
	Coef.	Err.	Coef.	Err.
Condition				
2	-0,57	0,47	0,58	0,66
3	-0,31	0,48	0,05	0,72
Écarts d'évaluation				
Compétence masculine	-0,01	0,15	-0,23	0,26
Personnalité masculine	-0,47***	0,18	-1,02***	0,41
Compétence féminine	-0,50***	0,19	-0,73**	0,31
Personnalité féminine	-0,45***	0,18	-0,80***	0,27
Constante	-0,21	0,34	-0,79	0,51

N = 159
Pseudo R^2 Jacques Cloutier: 0,2073
Pseudo R^2 Marie Bouchard: 0,3436
** : p = 0,05
*** : p = 0,01

En général, nous observons au tableau 4.3 que les variables différenciées ont un effet significatif sur le vote des participants et ce, dans la direction attendue. Tant pour Jacques Cloutier que pour Marie Bouchard, lorsque l'évaluation de Raymond Vaugeois s'avère la plus élevée (et donc, que le différentiel est positif), alors le coefficient est négatif, ce qui signifie que la probabilité que les participants votent pour l'un de ces deux candidats plutôt que pour le référent diminue.

Peu importe la dimension observée, Raymond Vaugeois sera probablement préféré à Jacques Cloutier si ses évaluations sont plus élevées, à l'exception de la compétence masculine, pour laquelle le coefficient obtenu n'est pas significatif. Les résultats sont similaires pour Marie Bouchard. Au final, que la dimension soit féminine ou masculine importe peu : si le résultat de la différence d'évaluation est positif, alors l'évaluation favorisera Raymond Vaugeois et augmentera la probabilité que les participants votent pour lui plutôt que pour Jacques Cloutier ou Marie Bouchard. Cela va à l'encontre de ce que nous avions prévu au départ : nous nous attendions en effet à ce que des évaluations plus féminines d'un candidat ne soient pas liées à une propension à voter pour lui et, plus précisément, nous pensions que la féminité discréditerait Jacques Cloutier dans ses conditions homosexuelles. Or, il semblerait que des évaluations favorables sur les dimensions féminines, même pour le candidat hétérosexuel, mènent à une plus grande probabilité de voter pour le candidat dont il est question.

Cependant, la probabilité de voter pour Jacques Cloutier n'était évidemment pas homogène à travers l'échantillon[20] et à travers les conditions. Nous avons précédemment vu que l'homophobie des participants avait eu un impact considérable sur les évaluations globales

[20] Notons, par exemple, que les hommes et les femmes de notre échantillon ne semblent pas avoir les mêmes prédispositions à voter pour Jacques Cloutier dans les conditions 2 et 3. En fait, les hommes et les femmes de la condition 1 affichent une probabilité pratiquement égale d'environ 35% de voter pour Jacques Cloutier, qui était alors présenté comme hétérosexuel. Or, dès que nous observons les probabilités que les participants votent pour son alter ego homosexuel de la condition 2, nous voyons qu'un écart de près de 27 points de pourcentage se creuse entre les hommes et les femmes. Bien qu'il ne soit pas significatif statistiquement, cet écart suggère qu'une différence sexuée existe entre la probabilité qu'un homme vote pour un candidat homosexuel et la probabilité qu'une femme fasse de même. Ces résultats font écho à ce que la littérature scientifique tend à démontrer par rapport au fait que les hommes hétérosexuels sont plus hostiles envers l'homosexualité – surtout masculine – que les femmes hétérosexuelles (Herek, 1998; Kilianski, 2003).

qu'ils avaient faites de Jacques Cloutier, mais cela a également eu un impact sur leur propension à voter pour lui. En effet, la figure 4.7 démontre que les participants les plus homophobes – c'est-à-dire ceux dont le niveau d'homophobie était supérieur à la moyenne de l'échantillon – étaient moins enclins à voter pour Jacques Cloutier. En effet, les courbes présentées à la figure 4.7 illustrent que le pourcentage de votes obtenu par Jacques Cloutier dans ses deux conditions homosexuelles atteint son plus bas niveau chez les participants qui manifestent le plus haut niveau d'homophobie.

Nous notons également que Marie Bouchard semble avoir subi un désaveu systématique auprès de tous les participants, sans égard à leur niveau d'homophobie. C'est là une manifestation possible du biais de genre qui affecte défavorablement les femmes politiciennes. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le pourcentage de vote obtenu par Jacques Cloutier auprès des participants avec un niveau d'homophobie élevé ressemble à celui obtenu par Marie Bouchard.

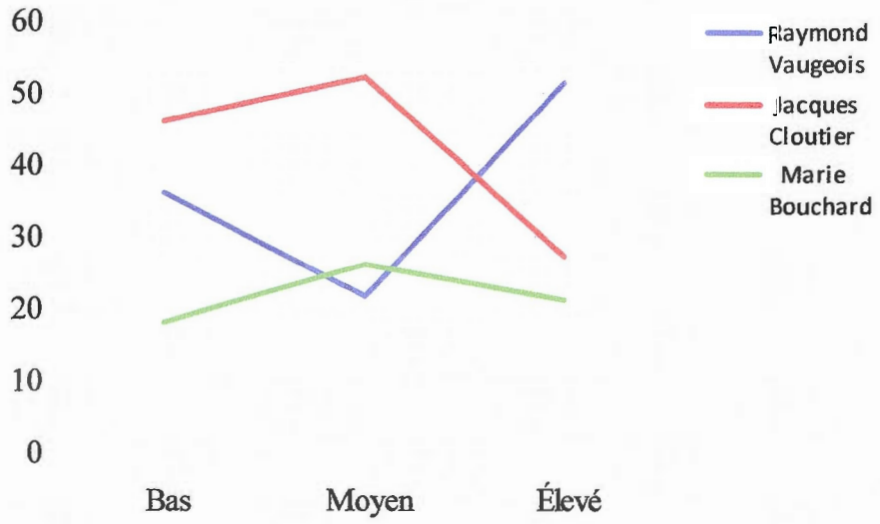

Figure 4.7 Pourcentage de votes par candidat en fonction du niveau d'homophobie des participants dans les conditions 2 et 3

Même si cela ne s'est pas tout à fait matérialisé dans l'évaluation des compétences et des traits de personnalité féminins – parce que ceux-ci étaient somme toute assez souhaitables en politique, comme nous l'avons vu au chapitre III – il est probable que les participants les plus homophobes aient en effet rejeté la candidature de Jacques Cloutier en raison d'autres aspects féminins – négatifs, ceux-là – qu'ils percevaient chez lui, mais que nous n'avons pas mesurés dans le cadre de notre étude.

4.4 Discussion

Tout au long de ce chapitre, nous avons vu que la popularité de Jacques Cloutier a légèrement souffert de son homosexualité dans la condition 2. Par contre, les probabilités que les participants à notre étude votent pour lui dans cette condition n'ont pas été significativement affectées. Nous avons également vu que l'appréciation de son profil ainsi que les probabilités que nos participants votent pour lui se sont accrues considérablement lorsqu'il était présenté comme homosexuel et stéréotypé, dans la condition 3. Notre troisième hypothèse a donc été invalidée par nos résultats: l'homosexualité d'un politicien n'amène pas forcément les électeurs à le discréditer et à être moins enclins à lui accorder leur vote.

Nous devons cependant nous garder de dire que c'est l'homosexualité de Jacques Cloutier qui lui a permis d'être au sommet de sa popularité dans la condition 3 : les résultats obtenus pour le *feeling thermometer* et pour les probabilités de voter pour Jacques Cloutier dans la condition 2 nous ont démontré que son homosexualité n'est ni associée à une hausse, ni à une baisse significative de ses évaluations globales et des intentions de vote à son égard. Toutefois, les quelques stéréotypes liés à la féminité et associés à l'homosexualité qui étaient inclus dans la condition 3 ont complètement changé la donne, tant au niveau du *feeling thermometer* que des probabilités que les participants votent pour Jacques Cloutier. La valeur ajoutée de ce profil stéréotypé par rapport à celui des deux autres candidats était attrayante aux yeux des électeurs; même les réactions négatives des participants les plus homophobes ont été tempérées dans la condition 3.

Ainsi l'homosexualité, même lorsqu'elle est doublée de stéréotypes, ne serait pas systématiquement la source de discrimination attendue en politique et ne serait pas une

barrière insurmontable à l'accession à des hauts postes de pouvoir. Pour les personnes les plus ouvertes à la diversité sexuelle, l'homosexualité semble suggérer la présence de qualités recherchées par certains électeurs, à tout le moins. En fait, un politicien au profil traditionnellement masculin aurait probablement un certain intérêt à cultiver une autre dimension qui laisserait entrevoir la présence possible de qualités plus traditionnellement associées au genre féminin : même les électeurs les moins à l'aise avec la diversité sexuelle pourraient y voir le gage d'une candidature de qualité.

Cet effet est néanmoins potentiellement dû à la composition de notre échantillon. Le milieu urbain, étudiant, montréalais et jeune duquel nos participants étaient issus pour la plupart a pu agir comme une prédisposition à ne pas rechercher le politicien « traditionnel » : parmi les profils proposés aux participants, seul celui de Jacques Cloutier dans la condition 3 sortait du lot de par ses expériences académiques et sa proximité avec le milieu artistique, qui se combinaient à un pedigree par ailleurs comparable à celui des autres candidats. Il est donc logique de croire que ce profil ait davantage correspondu aux attentes des participants en proposant une alternative aux deux autres politiciens traditionnels qui n'avaient rien de nouveau à offrir. Des études futures auraient d'ailleurs intérêt à mobiliser les résultats obtenus ici en appliquant des caractéristiques non traditionnelles à des politiciens fictifs afin de voir si même les hétérosexuels pourraient bénéficier d'avoir un pedigree qui fasse ressortir des éléments dits féminins.

Il n'est néanmoins pas impensable que si nous avions disposé d'un échantillon représentatif de la population, la propension à rechercher des qualités dites masculines en politique aurait pu être plus présente et aurait pu teinter davantage les évaluations et le choix de vote de participants, affectant du coup le politicien homosexuel. Notre échantillon était effectivement très peu homophobe : un cinquième de nos participants présentait un niveau d'homophobie nul et la moyenne de l'échantillon complet était faible (0,19 sur une échelle allant de 0 à 1). Même nos participants les plus homophobes ont semblé apprécier la candidature de Jacques Cloutier dans la condition 3 autant que les autres participants et d'une manière similaire à l'appréciation qu'ils avaient des deux autres candidats fictifs.

Il convient ici de réitérer le fait que notre contexte expérimental a écarté toute considération partisane ou stratégique. En participant à une course à la chefferie pour leur parti politique préféré, en ne discutant pas avec les autres participants de l'expérience et en n'ayant pas accès à une couverture médiatique fictive, le vote des participants a directement découlé des évaluations des candidats fictifs, comme nous l'avons vu dans la deuxième section du présent chapitre. Cela nous a certes permis d'isoler au maximum l'effet de l'orientation sexuelle des politiciens sur les attitudes et les comportements électoraux des participants, mais les effets de l'orientation sexuelle ainsi que des stéréotypes associés à l'homosexualité dans la condition 3 ont sans doute été plus déterminants dans le contexte expérimental qu'ils ne l'auraient été dans la réalité, où d'autres variables indépendantes seraient nécessairement intervenues dans le processus électoral.

Il nous est malgré tout possible d'affirmer que l'homosexualité d'un candidat politique, lorsqu'elle est jumelée à des stéréotypes liés à la féminité qui confèrent une dimension supplémentaire au profil de celui-ci par rapport à celui de ses adversaires, peut avoir un impact tangible et positif sur l'appréciation de ce candidat ainsi que sur les intentions de vote envers lui, au sein d'une frange de l'électorat qui partage des caractéristiques communes avec notre échantillon. En fait, les stéréotypes liés à l'homosexualité, pour autant qu'ils soient associés à des qualités féminines socialement désirables plutôt qu'à des défauts traditionnellement perçus comme féminins, peuvent permettre à un candidat homosexuel de faire miroiter une personnalité et des compétences plus complètes face à des adversaires politiques dont le pedigree serait traditionnellement masculin.

Il est d'autant plus important d'insister sur cette réflexion puisque même si les participants qui présentaient les plus hauts taux d'homophobie au sein de notre échantillon ont moins bien évalué Jacques Cloutier que les autres participants et qu'ils présentaient une moins grande propension à voter pour lui dans les conditions 2 et 3, ils ne l'ont pas systématiquement discrédité. Quelques nuances doivent ici être rappelées. Premièrement, les participants les plus homophobes qui étaient confrontés à Jacques Cloutier dans sa condition homosexuelle et stéréotypée ont évalué de dernier de manière similaire à celle de ses deux adversaires hétérosexuels, ce qui est étonnant puisque c'est dans cette condition que son profil pouvait

correspondre à certains stéréotypes capables d'activer des préjugés défavorables. Or, contrairement à ce que nous attendions, ces stéréotypes semblent avoir évoqué des qualités féminines désirables en politique, même auprès des participants les plus homophobes. Ce sont plutôt les candidats les plus homophobes de la condition 2 qui ont davantage puni Jacques Cloutier pour son homosexualité, car celle-ci ne semblait apporter rien de plus à sa candidature. Plutôt que de suggérer la présence d'une dimension supplémentaire, son homosexualité dépourvue de stéréotypes a pu laisser davantage libre cours à l'activation de préjugés défavorables à son égard. Deuxièmement, même si les probabilités que les participants les plus homophobes votent pour Jacques Cloutier étaient beaucoup moins grandes que pour Raymond Vaugeois (le candidat hétérosexuel) dans les conditions 2 et 3, elles n'étaient pas nulles. Même si son homosexualité lui a valu une baisse dans les suffrages exprimés en sa faveur par rapport à la condition 1, certains des participants les plus homophobes lui ont tout de même accordé leur vote. Cela suggère que les électeurs peuvent parfois outrepasser leurs propres préjugés et voter de manière rationnelle plutôt qu'émotive. En soi, cette conclusion est encourageante pour les politiciens issus de minorités sexuelles : leur candidature ne souffre pas forcément d'un déficit de légitimité systématique.

CONCLUSION

Si la politique en Occident n'est plus exactement le bastion des hommes blancs, chrétiens et hétérosexuels qu'elle a traditionnellement été, il n'en demeure pas moins que les groupes minoritaires peinent toujours à atteindre un seuil de représentation au sein de nos institutions qui soit le reflet de leur poids démographique. C'est évidemment le cas des personnes homosexuelles, dont la présence est toujours marginale à des postes élus et ce, malgré l'importance que revêt l'enjeu de la représentation descriptive dans une société aussi fragmentée et diversifiée que la nôtre, considérant la multiplicité des intérêts qui se côtoient. Notre projet de recherche cherchait donc à comprendre les sources de la sous-représentation des personnes ouvertement homosexuelles au sein de nos institutions démocratiques malgré ladite ouverture de la société québécoise. En nous ancrant notamment dans une littérature qui reconnait l'importance des caractéristiques personnelles des politiciens dans le processus électoral, nous nous demandions, plus précisément, quel pouvait bien être l'impact de l'orientation sexuelle des politiciens gais sur leur évaluation par l'électorat.

Nos attentes théoriques suggéraient que la personnalité et les compétences des hommes politiques homosexuels seraient probablement perçues à travers un spectre de féminité par les électeurs en vertu du stéréotype d'inversion du genre. Puisque la politique a longtemps été le terrain exclusif des hommes hétérosexuels et de la masculinité et, qu'encore aujourd'hui, les électeurs semblent être à la recherche de politiciens aux caractéristiques traditionnellement masculines, nous nous attendions à ce que cette inversion du genre affecte négativement l'appréciation des politiciens homosexuels. En fait, nous nous attendions à ce que les candidats politiques gais souffrent, à la manière des femmes politiques, d'une perception biaisée de la part de l'électorat en raison du genre féminin qui leur serait accolé et qui est traditionnellement jugé comme moins désirable en politique.

Nos résultats démontrent que malgré le fait que les participants à notre étude expérimentale aient globalement manifesté une certaine tendance à féminiser les traits de personnalité – et dans une moindre mesure, les compétences politiques – du candidat homosexuel, ils ne l'ont pas globalement rejeté. En fait, nous avons vu que les participants qui étaient suffisamment à l'aise pour mentionner qu'ils avaient capté que le candidat était marié à un homme et qu'il était donc homosexuel avaient tendance à lui assigner des traits de personnalité plus féminins tout en l'évaluant favorablement sur la dimension masculine également. Inversement, les participants à notre étude qui n'étaient pas à l'aise de parler de l'homosexualité du candidat gai présentaient un niveau d'homophobie plus élevé que les autres participants et ils étaient plus prompts à évaluer défavorablement ce candidat sur les dimensions tant masculines que féminines. L'inversion du genre, si elle s'est manifestée sous la forme d'une tendance à assigner des qualités plus féminines au candidat homosexuel chez des participants qui ont mentionné l'homosexualité du candidat gai, n'a néanmoins pas joué le rôle négatif que nous attendions. En fait, ces participants semblaient voir cette potentielle plus grande féminité du candidat homosexuel comme un atout.

Il va sans dire que les traits de personnalité féminins évalués – honnête, chaleureux, à l'écoute – n'avaient pas la connotation négative qu'auraient pu avoir d'autres traits, tels que « flamboyant » ou « émotif ». N'empêche que la plus grande féminité perçue chez le candidat homosexuel a semblé jouer en sa faveur auprès de notre échantillon, plus particulièrement lorsque son homosexualité était accompagnée de stéréotypes liés à son orientation sexuelle et découlant du genre féminin. En effet, c'est dans sa condition homosexuelle stéréotypée que notre candidat gai a décroché les meilleures évaluations globales et qu'il s'est attiré la plus grande proportion de suffrages, soit près de 50%, ce qui représente presque une majorité absolue. Ce qui est étonnant, donc, est que la tendance à assigner des traits plus féminins au candidat homosexuel n'ait pas mené au rejet que nous attendions, même lorsque que son image pouvait concorder avec les stéréotypes de « l'homme gai ». En fait, notre échantillon semble avoir perçu dans son homosexualité le gage d'une candidature plus complète que son alter ego hétérosexuel présenté au groupe contrôle (condition 1). Nos participants semblent également avoir jugé que la candidature du politicien homosexuel – dans sa version stéréotypée – était aussi bonne, sinon meilleure, que celles de ses deux adversaires

hétérosexuels dont les profils étaient traditionnellement masculins. Notons toutefois que ce ne sont pas tous les participants qui ont perçu l'homosexualité d'un bon œil. En effet, des variations se sont manifestées au sein de notre échantillon, principalement en fonction du niveau d'homophobie des participants. Les plus homophobes d'entre eux ont évalué globalement la candidature de l'homme gai de manière moins favorable qu'ils ne l'ont fait pour son alter ego hétérosexuel. Cet effet de l'homophobie sur l'appréciation globale s'est surtout manifesté dans la condition 2, où le profil du candidat homosexuel ne contenait pas de stéréotypes associés au genre féminin et suggérant la présence de traits de personnalités et de compétences politiques additionnels. Cette absence d'information supplémentaire liée à l'homosexualité et au genre féminin a pu davantage laisser libre cours à l'activation de stéréotypes et de préjugés défavorables, car des deux conditions où l'un des trois candidats fictifs était présenté comme homosexuel, c'est dans la condition stéréotypée que le politicien gai a bénéficié de davantage de soutien. Sa simple homosexualité de la condition 2 – dépourvue de stéréotypes – a plutôt mené à une résistance plus marquée à son endroit. Dans la condition 3, au contraire, même les participants les plus homophobes ont évalué globalement la candidature du politicien gai de manière comparable à celle de ses deux adversaires. Ce phénomène est probablement dû à l'évocation d'une dimension supplémentaire, désirable et indéniable que les deux autres candidats ne possédaient pas. Certains participants ont donc eu des réticences face à la candidature de l'homme gai mais semblent avoir été capables de mettre de côté leurs idées préconçues, surtout dans la condition 3 où le politicien gai était stéréotypé. Ils semblent avoir constaté que son orientation sexuelle pouvait avoir de bons côtés et les évaluations qu'ils en ont faites ont peut-être été plus rationnelles qu'émotives.

Nous devons néanmoins spécifier que notre échantillon était probablement susceptible de mieux réagir à la candidature non traditionnelle d'un homme gai que la population en général. Il est évident que la recherche future portant sur ce thème aura fortement intérêt à vérifier nos hypothèses auprès d'un échantillon qui soit davantage représentatif de la population québécoise dans son ensemble. Nos participants étaient en effet largement issus d'un milieu étudiant, urbain (montréalais), de gauche (UQAM) et ils étaient majoritairement

partisans de Québec solidaire. De plus, d'après les données que nous avons colligées, nos participants étaient majoritairement très ouverts à la diversité sexuelle.

Malgré cela, toutefois, les intentions de vote envers le candidat ouvertement homosexuel ont certes fluctué en fonction des évaluations globales qui lui ont été accordées, mais aussi en fonction du degré d'homophobie manifesté par nos participants. Les plus homophobes d'entre deux ont en effet majoritairement voté pour l'homme hétérosexuel dans les conditions 2 et 3, n'offrant au politicien gai qu'un soutien électoral similaire à celui qu'ils ont offert à la candidate de sexe féminin qui, rappelons-le, a souffert d'un biais défavorable et s'est systématiquement révélée comme la moins populaire à travers toutes les conditions. Cependant, ce sont 27% des participants les plus homophobes qui ont voté pour le politicien gai dans les conditions 2 et 3 réunies, ce qui n'est pas négligeable. Même si le niveau d'homophobie élevé de certains participants était clairement associé à une probabilité diminuée de voter pour le politicien gai, certains électeurs homophobes ont tout de même osé lui accorder leur confiance.

Il est surtout étonnant de constater que l'inversion du genre qui s'est manifestée chez les participants les plus à l'aise avec la diversité sexuelle ait pu mener à de meilleures évaluations du candidat gai et à des meilleures chances qu'il soit élu dans la condition 3, où il était stéréotypé. Il est en effet intéressant d'observer que la féminisation du candidat gai – notamment de ses traits de personnalité – n'ait pas mené à un biais défavorable plus prononcé au sein de notre échantillon. Au contraire, cette dimension plus féminine semble lui avoir permis de se distinguer de ses adversaires au profil plus traditionnel, du moins auprès des participants les moins homophobes, qui ont voté pour lui dans une proportion de presque 50% dans les conditions 2 et 3.

Les résultats de notre étude expérimentale sont encourageants pour les politiciens ouvertement homosexuels dans la mesure où ils laissent entendre que leur évaluation et leur appréciation par l'électorat ne sont pas systématiquement l'objet d'un biais défavorable. Leur homosexualité et surtout, les raccourcis genrés qu'elle peut entraîner dans la tête des électeurs, peuvent s'avérer des atouts face à des adversaires politiques traditionnels dans la

mesure où les électeurs présentent une ouverture similaire à celle de notre échantillon. Nous le spécifions puisque le niveau d'homophobie au sein de la population en général est susceptible d'être plus élevé qu'au sein de notre échantillon en raison de sa composition. Et comme nous l'avons vu, l'homophobie, lorsqu'elle n'est pas confrontée à la présence d'éléments susceptibles d'évoquer la présence de qualités additionnelles chez un politicien, a tendance à entraîner la formation d'attitudes défavorables à l'endroit des politiciens homosexuels.

Ceci dit, les homosexuels ne souffriraient donc pas forcément d'un déficit de légitimité en raison de leur orientation sexuelle et des représentations sociales négatives qui peuvent y être associées. Leur homosexualité connue du public pourrait même leur conférer un certain avantage sur des adversaires plus unidimensionnels en approfondissant leur candidature avec des qualités jugées traditionnellement féminines. Nous pouvons en déduire que le féminin semble désormais avoir sa place en politique, du moins auprès d'une certaine frange de l'électorat, et que cela peut s'avérer une occasion de mettre en valeur d'autres qualités et compétences politiques que celles qui ont été traditionnellement mises de l'avant. Un politicien homosexuel pourrait donc apparaître comme solide sur le plan masculin en raison de son sexe, mais aussi sur le plan féminin en raison de son orientation sexuelle et des raccourcis cognitifs qu'elle suggère.

De futures recherches pourront sans doute s'inspirer de ces conclusions afin de voir si un candidat homosexuel qui ne posséderait pas un pedigree faisant écho à la masculinité serait aussi susceptible d'être populaire auprès de l'électorat. Elles pourront également voir si un candidat hétérosexuel qui met davantage d'accent sur des caractéristiques évoquant la féminité dans son profil politique et lors des campagnes électorales peut également tirer profit de la réputée ouverture de notre société. De la même manière, il serait fortement pertinent de chercher à voir comment l'orientation sexuelle et le genre interagissent lorsqu'il est question de candidates politiques de sexe féminin. Quel type de réaction l'orientation sexuelle d'une politicienne lesbienne génère-t-elle auprès de l'électorat? Cette politicienne est-elle perçue comme davantage masculine que son alter ego hétérosexuelle, comme le voudrait théoriquement l'inversion du genre, et cela la favorise-t-elle? Doit-elle, au contraire,

s'efforcer de faire ressortir des caractéristiques davantage féminines sachant que les qualités dites masculines sont parfois perçues péjorativement lorsqu'elles sont incarnées par des femmes? Voilà quelques pistes de réflexion qui nous rappellent que les minorités sexuelles en politique demeurent peu étudiées à ce jour et que, conséquemment, nous ne connaissons pas encore bien comment l'orientation sexuelle des politiciens se conjugue avec les opinions et les comportements des électeurs.

Ce qu'il importe toutefois de retenir de notre étude est que l'électorat n'écarte pas forcément d'emblée la candidature d'un politicien gai: l'homosexualité d'un homme politique peut s'avérer un atout lorsqu'elle approfondit un profil déjà solide sur le plan masculin. Si de multiples considérations entrent évidemment en jeu dans le processus électoral et que notre étude expérimentale ne prétendait pas pouvoir les reproduire et n'y aspirait pas, il y a néanmoins là matière à réfléchir sur la validité de l'auto-délégitimation qui affecte peut-être certains individus homosexuels désireux, mais craintifs, de faire le saut en politique. Cela nous amène aussi à réfléchir sur le bien-fondé de la décision qu'ont peut-être prise certains politiciens, actuellement en fonction, de rester dans le placard par peur de s'aliéner une frange de l'électorat. Quoiqu'il en soit, les résultats de nos travaux démontrent bien que l'homosexualité d'un homme politique et les stéréotypes de genre qui y sont rattachés ne sont pas une source de rejet systématique de la part des électeurs et peuvent même générer des impressions plutôt favorables à sa candidature.

APPENDICE A

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À L'ÉTUDE EXPÉRIMENTALE

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT
Laboratoire d'analyse de communication politique et d'opinion publique
Université du Québec à Montréal

CHERCHEUR : Le chercheur responsable de cette étude est Alexandre Duval (duval.alexandre.2@courrier.uqam.ca), étudiant à la maîtrise du Département de science politique de l'UQÀM.

BUT DE L'ÉTUDE : L'objectif de l'étude est de contribuer aux connaissances scientifiques sur les attitudes politiques et les comportements électoraux.

CONFIDENTIALITÉ : L'anonymat et la confidentialité de vos réponses seront scrupuleusement préservés. Votre nom n'apparaîtra nulle part sur le questionnaire et nous ne conserverons aucune information personnelle permettant de vous identifier.

VOTRE PARTICIPATION : La présente étude consiste en une expérience sur les ordinateurs qui se trouvent au *Laboratoire d'analyse de communication politique et d'opinion publique*. Vous serez invité(e) à prendre connaissance de diverses informations au sujet de candidats politiques et à compléter un questionnaire concernant votre perception de ceux-ci. Des informations d'ordre sociodémographique vous seront également demandées. L'expérience durera un maximum de 30 minutes. Vous pouvez refuser de participer ou mettre un terme à votre participation à n'importe quel moment.

Vous recevrez 10$ immédiatement après l'expérience pour votre participation.

Votre participation contribuera à l'avancement des connaissances dans le champ des comportements électoraux. Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation à cette étude.

DIFFUSION DES RÉSULTATS : Les résultats de l'expérience pourront être consultés dans le mémoire de maîtrise du chercheur responsable.
QUESTIONS : Si vous avez des questions à propos du présent projet de recherche ou si vous souhaitez en discuter avec le responsable, vous pouvez le faire en utilisant l'adresse courriel spécifiée plus haut.

J'ai lu avec attention toutes les explications énoncées ci-haut et je m'engage volontairement à participer à cette expérience.

Nom : _____ Signature : _____ Date : _____

Signature du chercheur : _____
ALEXANDRE DUVAL

APPENDICE B

PROFILS DES TROIS CANDIDATS FICTIFS

B.1 Profil de Jacques Cloutier dans la condition 1 121

B.2 Profil de Jacques Cloutier dans la condition 2 (homosexuel) 122

B.3 Profil de Jacques Cloutier dans la condition 3 (homosexuel et stéréotypé) 123

B.4 Profil de Marie Bouchard dans les conditions 1, 2 et 3 124

B.5 Profil de Raymond Vaugeois dans les conditions 1, 2 et 3 125

B.1 PROFIL DE JACQUES CLOUTIER DANS LA CONDITION 1

Lisez attentivement le profil de ce candidat et appuyez sur « Continue » lorsque vous avez terminé.

Jacques Cloutier est né en 1959 à Saint-Jérôme. Il est marié à Pierrette Huot, une comptable qu'il a rencontrée il y a plus de vingt ans. Monsieur Cloutier et sa conjointe ont un enfant, Cédric, qui est aujourd'hui âgé de 11 ans.

Il a obtenu un baccalauréat en actuariat de l'Université de Sherbrooke et une maîtrise en administration des affaires (MBA) spécialisée en finance appliquée de l'Université Concordia. Il a œuvré comme analyste financier pour des compagnies d'assurance et de grandes centrales syndicales pendant plus de 15 ans avant d'agir à titre d'expert-conseil auprès du gouvernement du Québec de 2001 à 2005. Depuis 2006, il se consacre à son emploi d'analyste financier à la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

Boursier dans le programme de baccalauréat en actuariat de l'Université de Sherbrooke pour l'excellence du dossier académique en 1979, monsieur Cloutier a également été trésorier puis président d'UNICEF Canada entre 1995 et 1999. En 2008, il a reçu le prix « TopGun Investment Mind » de Brendan Wood International décerné pour la qualité du travail de gestionnaire.

Monsieur Cloutier est passionné d'histoire et de culture. Il pratique aussi la course à pied et la natation. Avec sa femme et son fils, il adore faire du camping à travers l'Amérique. Il aime aussi jardiner et il est un fan de musique jazz.

B.2 PROFIL DE JACQUES CLOUTIER DANS LA CONDITION 2 (HOMOSEXUEL)

Lisez attentivement le profil de ce candidat et appuyez sur « Continue » lorsque vous avez terminé.

Jacques Cloutier est né en 1959 à Saint-Jérôme. Il est marié à Pierre Huot, un comptable qu'il a rencontré il y a plus de vingt ans. Monsieur Cloutier et son conjoint ont un enfant, Cédric, qui est aujourd'hui âgé de 11 ans.

Il a obtenu un baccalauréat en actuariat de l'Université de Sherbrooke et une maîtrise en administration des affaires (MBA) spécialisée en finance appliquée de l'Université Concordia. Il a œuvré comme analyste financier pour des compagnies d'assurance et de grandes centrales syndicales pendant plus de 15 ans avant d'agir à titre d'expert-conseil auprès du gouvernement du Québec de 2001 à 2005. Depuis 2006, il se consacre à son emploi d'analyste financier à la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

Boursier dans le programme de baccalauréat en actuariat de l'Université de Sherbrooke pour l'excellence du dossier académique en 1979, monsieur Cloutier a également été trésorier puis président d'UNICEF Canada entre 1995 et 1999. En 2008, il a reçu le prix « TopGun Investment Mind » de Brendan Wood International décerné pour la qualité du travail de gestionnaire.

Monsieur Cloutier est passionné d'histoire et de culture. Il pratique aussi la course à pied et la natation. Avec son mari et son fils, il adore faire du camping à travers l'Amérique. Il aime aussi jardiner et il est un fan de musique jazz.

B.3 PROFIL DE JACQUES CLOUTIER DANS LA CONDITION 3 (HOMOSEXUEL STÉRÉOTYPÉ)

Lisez attentivement le profil de ce candidat et appuyez sur « Continue » lorsque vous avez terminé.

Jacques Cloutier est né en 1959 à Saint-Jérôme. Il est marié à Pierre Huot, un comptable qu'il a rencontré il y a plus de vingt ans. Monsieur Cloutier et son conjoint ont adopté un enfant, Cédric, qui est aujourd'hui âgé de 11 ans.

Après avoir étudié en arts et lettres ainsi qu'en théâtre au Cégep, il a obtenu un baccalauréat en actuariat de l'Université de Sherbrooke et une maîtrise en administration des affaires (MBA) spécialisée en finance appliquée de l'Université Concordia. Il a œuvré comme analyste financier pour des compagnies d'assurance et de grandes centrales syndicales pendant plus de 15 ans avant d'agir à titre d'expert-conseil auprès du gouvernement du Québec de 2001 à 2005. Depuis 2006, il se consacre à son emploi d'analyste financier à la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

Boursier dans le programme de baccalauréat en actuariat de l'Université de Sherbrooke pour l'excellence du dossier académique en 1979, monsieur Cloutier a également été trésorier puis président du Conseil national des Arts entre 1995 et 1999. En 2008, il a reçu le prix « TopGun Investment Mind » de Brendan Wood International décerné pour la qualité du travail de gestionnaire.

Monsieur Cloutier est passionné de théâtre et d'opéra. Il aime aussi chanter, jouer du piano et jardiner. Avec son mari et son fils, il adore faire du camping à travers l'Amérique. Côté sport, il a fait du patinage artistique alors qu'il était adolescent et il pratique aujourd'hui la course à pied ainsi que la natation.

B.4 PROFIL DE MARIE BOUCHARD DANS LES CONDITIONS 1, 2 ET 3

Lisez attentivement le profil de ce candidat et appuyez sur « Continue » lorsque vous avez terminé.

Marie Bouchard est née en 1958 à Chambly. Elle est mariée à Louis Boutin, un conseiller financier qu'elle a rencontré pendant les années où elle travaillait dans le secteur bancaire. Madame Bouchard et son conjoint ont une fille de 18 ans nommée Ève.

Elle a obtenu un baccalauréat en économique de l'Université du Québec à Trois-Rivières et une maîtrise administration des affaires (MBA) de l'Université de Montréal. Elle a travaillé comme analyste économique pour la Banque du Canada pendant 7 ans années avant de retourner aux études. Suite à l'obtention de sa maîtrise, elle a travaillé au privé avant de décrocher un emploi d'économiste au ministère des Finances du Québec en 2004.

Récipiendaire d'une bourse d'étude en économie et commerce international dans le cadre du Programme d'investissement dans la collectivité d'EDC en 1981, madame Bouchard a également été administratrice et présidente de la Fondation canadienne des bourses du millénaire entre 1997 et 2001. En 2006, elle a reçu le prix Douglas Purvis récompensant un travail exceptionnel consacré à la politique économique canadienne.

Madame Bouchard aime la nature pour faire de la randonnée, du kayak et se baigner. Avec son mari et sa fille, elle visite régulièrement les parcs nationaux d'ici et d'ailleurs. Elle s'intéresse beaucoup aux langues étrangères et à la peinture.

B.5 PROFIL DE RAYMOND VAUGEOIS DANS LES CONDITIONS 1, 2 ET 3

Lisez attentivement le profil de ce candidat et appuyez sur « Continue » lorsque vous avez terminé.

Raymond Vaugeois est né en 1956 à Joliette. Il est marié à Lise Girard, une enseignante qu'il a rencontrée alors qu'il étudiait à l'université. Monsieur Vaugeois et sa conjointe ont aujourd'hui deux enfants, Isabelle et Martin.

Il a obtenu un baccalauréat en gestion du développement international de l'Université Laval et une maîtrise en économique l'Université McGill. Il a travaillé comme gestionnaire de plusieurs projets d'envergure totalisant des centaines de milliers de dollars en aide internationale dans divers pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine pendant 10 ans. Par la suite, il a occupé un poste d'administrateur des ressources financières au ministère des Relations internationales du Québec, puis un poste de cadre.

Boursier de la Chaire en développement international de l'Université Laval en 1980, monsieur Vaugeois a également été président du conseil d'administration de l'AMIE de 1993 à 1996. En 2003, il a reçu le prix de l'Institut de la gestion financière du Canada récompensant les meilleurs gestionnaires au pays.

Dans ses temps libres, monsieur Vaugeois adore voyager en Europe avec sa femme et ses enfants, lire et faire de la bicyclette. Jeune, il a d'ailleurs fait de la compétition de vélo sur route. Il aime aussi beaucoup la cuisine.

APPENDICE C

QUESTIONS UTILISÉES POUR FORMER L'INDICE D'HOMOPHOBIE[21]

Les quelques questions suivantes sont faites pour mesurer la façon dont vous vous sentez par rapport à vos relations avec les personnes homosexuelles. Il ne s'agit pas d'un test; il n'y a donc pas de bonne ou de mauvaise réponse. Répondez à chaque question le plus honnêtement possible en utilisant le chiffre qui correspond le mieux à votre sentiment :

1 = Totalement en accord
2 = En accord
3 = Neutre
4 = En désaccord
5 = Totalement en désaccord

1. Je me sentirais confortable si je devais travailler en collaboration avec une personne homosexuelle.
2. Je me sentirais confortable si j'apprenais que des personnes de mon sexe me trouvent attirant(e).
3. Je me sentirais confortable d'apprendre que mon meilleur ami ou ma meilleure amie est homosexuel(le)
4. Je me sentirais confortable si une personne du même sexe que moi me faisait des avances.
5. Je me sentirais confortable si je me retrouvais dans un groupe composé de personnes homosexuelles.

[21] L'alpha de Cronbach pour notre indice d'homophobie était de 0,84.

APPENDICE D

RÉSULTATS DES ANALYSES FACTORIELLES

D.1 Analyse factorielle pour la personnalité de Jacques Cloutier 128

D.2 Analyse factorielle pour la compétence de Jacques Cloutier 129

D.3 Analyse factorielle pour la personnalité de Raymond Vaugeois 130

D.4 Analyse factorielle pour la compétence de Raymond Vaugeois 131

D.5 Analyse factorielle pour la personnalité de Marie Bouchard 132

D.6 Analyse factorielle pour la compétence de Marie Bouchard 133

D.1 ANALYSE FACTORIELLE POUR LA PERSONNALITÉ DE JACQUES CLOUTIER

Variable	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	Uniqueness
Aspect chaleureux de la personnalité de JC	0,82	0,11	-0,00	0,31
Aspect combatif de la personnalité de JC	0,46	0,48	-0,11	0,54
Aspect confiant de la personnalité de JC	0,31	0,62	0,02	0,52
Aspect à l'écoute de la personnalité de JC	0,80	0,21	-0,04	0,31
Aspect honnête de la personnalité de JC	0,64	0,20	0,13	0,54
Aspect rationnel de la personnalité de JC	0,05	0,57	0,03	0,67

N = 159
Note: Il s'agit des résultats d'une rotation orthogonale de type Varimax

D.2 ANALYSE FACTORIELLE POUR LA COMPÉTENCE DE JACQUES CLOUTIER

Variable	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	Uniqueness
Capacité de JC à réduire la dette	0,25	0,77	0,10	0,34
Capacité de JC à améliorer la situation des enfants	0,69	0,27	0,07	0,44
Capacité de JC à améliorer la condition des femmes	0,71	0,17	-0,03	0,46
Capacité de JC à créer des liens durables avec les industriels et investisseurs	0,14	0,66	-0,14	0,52
Capacité de JC à améliorer la condition situation des pauvres	0,56	0,42	0,27	0,43
Capacité de JC à gérer une crise sociale impliquant la police	0,55	0,16	-0,10	0,66

N = 159

Note: Il s'agit des résultats d'une rotation orthogonale de type Varimax

D.3 ANALYSE FACTORIELLE POUR LA PERSONNALITÉ DE RAYMOND VAUGEOIS

Variable	Facteur 1	Facteur 2	Uniqueness
Aspect chaleureux de la personnalité de RV	0,80	0,22	0,31
Aspect combatif de la personnalité de RV	0,41	0,62	0,44
Aspect confiant de la personnalité de RV	0,32	0,63	0,50
Aspect à l'écoute de la personnalité de RV	0,84	0,25	0,23
Aspect honnête de la personnalité de RV	0,78	0,28	0,31
Aspect rationnel de la personnalité de RV	0,27	0,51	0,67

N = 159
Note: Il s'agit des résultats d'une rotation orthogonale de type Varimax

D.4 ANALYSE FACTORIELLE POUR LA COMPÉTENCE DE RAYMOND VAUGEOIS

Variable	Facteur 1	Facteur 2	Uniqueness
Capacité de RV à réduire la dette	0,27	0,72	0,40
Capacité de RV à améliorer la situation des enfants	0,86	0,11	0,26
Capacité de RV à améliorer la condition des femmes	0,88	0,16	0,20
Capacité de RV à créer des liens durables avec les industriels et investisseurs	0,06	0,66	0,57
Capacité de RV à améliorer la condition situation des pauvres	0,60	0,44	0,45
Capacité de RV à gérer une crise sociale impliquant la police	0,63	0,23	0,56

N = 159

Note: Il s'agit des résultats d'une rotation orthogonale de type Varimax

D.5 ANALYSE FACTORIELLE POUR LA PERSONNALITÉ DE MARIE BOUCHARD

Variable	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	Uniqueness
Aspect chaleureux de la personnalité de MB	0,82	0,12	0,00	0,32
Aspect combatif de la personnalité de MB	0,41	0,37	0,13	0,68
Aspect confiant de la personnalité de MB	0,12	0,69	0,03	0,51
Aspect à l'écoute de la personnalité de MB	0,85	0,13	0,03	0,26
Aspect honnête de la personnalité de MB	0,58	0,44	-0,07	0,47
Aspect rationnel de la personnalité de MB	0,20	0,67	-0,00	0,51

N = 159
Note: Il s'agit des résultats d'une rotation orthogonale de type Varimax

D.6 ANALYSE FACTORIELLE POUR LA COMPÉTENCE DE MARIE BOUCHARD

Variable	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	Uniqueness
Capacité de MB à réduire la dette	0,27	0,77	0,00	0,34
Capacité de MB à améliorer la situation des enfants	0,81	0,25	0,02	0,28
Capacité de MB à améliorer la condition des femmes	0,72	0,19	-0,05	0,44
Capacité de MB à créer des liens durables avec les industriels et investisseurs	0,11	0,58	-0,14	0,63
Capacité de MB à améliorer la condition situation des pauvres	0,54	0,57	0,16	0,36
Capacité de MB à gérer une crise sociale impliquant la police	0,57	0,25	0,02	0,61

N = 159
Note: Il s'agit des résultats d'une rotation orthogonale de type Varimax

APPENDICE E

PRÉDICTION DES PROBABILITÉS D'UNE RÉGRESSION INCLUANT UNE INTERACTION ENTRE LE SEXE ET LA CONDITION

	Margin	Std. Err.	P>z	[95% Conf.	Interval]
Condition					
1	0,17	0,05	0,00	0,07	0,27
2	0,23	0,06	0,00	0,11	0,34
3	0,19	0,05	0,00	0,08	0,29
Sexe					
Homme	0,19	0,05	0,00	0,09	0,29
Femme	0,20	0,04	0,00	0,12	0,27
Condition* Sexe					
C1 * Homme	0,18	0,09	0,06	-0,004	0,36
C1 * Femme	0,17	0,06	0,01	0,04	0,29
C2 * Homme	0,23	0,09	0,01	0,05	0,40
C2 * Femme	0,23	0,08	0,00	0,08	0,37
C3 * Homme	0,17	0,09	0,06	-0,01	0,34
C3 * Femme	0,20	0,07	0,00	0,07	0,33

N = 159

RÉFÉRENCES

Alexander, Deborah et Kristi Andersen. 1993. « Gender as a Factor in the Attribution of Leadership Traits ». *Political Research Quarterly*, vol. 46, no 3, p. 527-545.

Allport, Gordon W. 1954. *The Nature of Prejudice.* Reading: Addison-Wesley, 537 p.

Ashmore, R. D., et F. K. Del Boca. 1981. « Conceptual Approaches to Stereotypes and Stereotyping ». In *Cognitive Processes in Stereotyping and Intergroup Behaviour*, sous la dir. de L. Hamilton, p.1-35. Hillsdale : Erlbaum.

Basow, Susan A. et Kelly Johnson. « Predictors of Homophobia in Female College Students ». *Sex Roles*, vol. 42, no 5-6, p. 391-404.

Bean, Clive et Anthony Mughan. 1989. « Leadership Effects in Parliamentary Elections in Australia and Britain ». *The American Political Science Review*, vol. 83, no 4, p. 1165-1179.

Beauvoir, Simone de. 1949. *Le deuxième sexe, tome II.* Paris : Gallimard, 588 p.

Berelson, Bernard, Paul F. Lazarsfeld et William N. McPhee. 1954. *Voting: A Study of Opinion Formation in a Presidential Campaign.* Chicago: University of Chicago Press, 396 p.

Bittner, Amanda. 2011. *Platform or Personality? The Role ofParty Leaders in Elections.* Oxford: Oxford University Press, 208 p.

Blondiaux, Loïc. 1996. « Mort et résurrection de l'électeur rationnel. Les métamorphoses d'une problématique incertaine ». *Revue française de science politique*, vol. 46, no 5, p. 753-791.

Bourhis, Richard Y., André Gagnon et Léna Céline Moïse. 1999. « Discrimination et relations intergroupes ». In *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, sous la dir. de Richard Y. Bourhis et Jean-Philippe Leyens, p.161-200. Sprimont : Éditions Mardaga.

Burrell, Barbara C. 1994. *A Woman's Place is in the House.* Ann Harbour: University of Michigan Press, 217 p.

Butler, Judith. 1985. « Variations on Sex and Gender : Beauvoir, Wittig, and Foucault ». *PRAXIS International*, no 4, p.505-516.

_____. 2005. *Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion.* Trad. de l'anglais par Cynthia Kraus. Paris : Éditions La Découverte, 281 p.

Button, James W., Kenneth D. Wald et Barbara A. Rienzo. 1999. « The Election of Openly Gay Public Officials in American Communities ». *Urban Affairs Review*, vol. 35, no 2, p. 188-209.

Capozza, Dora et Chiara Volpato. 1999. « Relations intergroupes : approches classiques et contemporaines ». In *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, sous la dir. de Richard Y. Bourhis et Jean-Philippe Leyens, p. 13-40. Sprimont : Éditions Mardaga.

Chaffee, Steven H. et Stacey F. Kanihan. 1997. « Learning about Politics from the Mass Media ». *Political Communication*, vol. 14, no 4, p. 421-430.

Chamberland, Line. 2007. *Stéréotypes et préjugés : Rapport synthèse de recherche*, En ligne. http://homophobie.ccdmd.qc.ca/medias/pdfs/homophobie_stereotype.pdf (Page consultée le 12 février 2013).

Chaney, Carole et Barbara Sinclair. 1994. « Women and the 1992 House Elections ». In *The Year of the Woman*, sous la dir. de Elizabeth Adell Cook, Sue Thomas et Clyde Wilcox, p.123-140. Boulder, CO: Westview.

Chiao, Joan Y., Nicolas E. Bowman et Harleen Gill. 2008. « The Political Gender Gap : Gender Bias in Facial Inferences that Predict Voting Behavior ». *PLoS ONE*, vol. 3, no 10. En ligne. http://www.plosone.org/article/fetchObject.action?uri=info%3Adoi%2F10.1371%2Fjournal.pone.0003666&representation=PDF (Page consultée le 8 février 2013).

Childs, Sarah et Mona Lena Krook. 2008. « Critical Mass Theory and Women's Political Representation ». *Political Studies*, vol. 56, p. 725-736.

Conover, Pamela J. et Stanley Feldman. 1984. « How People Organize the Political World : A Schematic Model ». *American Journal of Political Science*, vol. 28, no 1, p. 95-126.

Converse, Philip. 1964. « The Nature of Belief Systems in Mass Publics ». In *Ideology and Discontent*, sous la dir. de David E. Apter, p. 206-261. New York: Free Press.

Corriveau, Patrice et Valérie Daoust (dir. publ.). 2010. *La régulation sociale des minorités sexuelles : l'inquiétude de la différence*. Coll. « Santé et société ». Presses de l'Université du Québec, 274 P.

Corneille, Olivier et Jacques-Philippe Leyens. 1999. « Catégories, categorisation sociale et essentialisme psychologique ». In *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, sous la dir. de Richard Y. Bourhis et Jean-Philippe Leyens, p. 41-68. Sprimont : Éditions Mardaga.

Deaux, Kay et Laurie L. Lewis. 1984. « Structure of Gender Stereotypes : Interrelationships among Components and Gender Label ». *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 46, no 5, p. 991-1004.

Dorais, Michel. 1994. « La recherche des causes de l'homosexualité : une science-fiction? ». In *La peur de l'autre en soi. Du sexisme à l'homophobie*, sous la dir. de Daniel Welzer-Lang, Pierre Dutey et Michel Dorais, p. 92-146. Montréal : VLB éditeur.

Downs, Anthony. 1958. *An Economic Theory of Democracy*. New York: Harper and Row.

Eagly, Alice H. et Steven J. Karau. 2002. « Role Congruity Theory of Prejudice Toward Female Learders ». *Psychological Review*, vol. 109, no 3, p. 573-598.

Fox, Richard L. et Eric R. A. N. Smith. 1998. « The Role of Candidate Sex in Voter Decision-Making ». *Political Psychology*, vol. 19, no 2, p. 405-419.

Gidengil, Elisabeth et Joanna Everitt. 2003. « Conventional Coverage / Unconventional Politicians: Gender and Media Coverage of Canadian Leaders' Debates, 1993, 1997, 2000 ». *Canadian Journal of Political Science*, vol. 36, no 3, p. 559-577.

Golebiowska, Ewa A. 2001. « Group Stereotypes and Political Evaluation ». *American Politics Research*, vol. 29, no 6, p. 535-556.

Haider-Markel, Donald P. 2006. « Roadblocks to Representation? Candidate Sexual Orientation as a Factor in State Legislative Elections ». Paper prepared for presentation at the sixth annual Conference on state politics and policy. En ligne. http://www.yumpu.com/en/document/view/6441536/roadblocks-to-representation-candidate-sexual-orientation-as-a- (Page consultée le 2 février 2013).

_____. 2010. *Out and Running: Gay and Lesbian Candidates, Elections and Policy Representation*. Washington, D.C.: Georgetown University Press, 208 p.

Hamilton, David L., 1981. *Cognitive Processes in Stereotyping and Intergroup Behavior.* Lawrence Erlbaum Associate, 384 p.

Hedlund, Ronald D., Patricia K. Freeman, Keith E. Hamm et Robert M. Stein. 1979. « The Electability of Women Candidates: The Effects of Sex Role Stereotypes ». *The Journal of Politics*, vol. 41, no 2, p. 513-524.

Herek, Gregory M. 1984. « Beyond "Homophobia" ». *Journal of Homosexuality*, vol. 10, no 1-2, p. 1-21.

_____ 1988. « Heterosexual's Attitudes toward Lesbians and Gay Men: Correlates and Gender Differences ». *Journal of Sex Research*, vol. 25, no 4, p. 451-477.

_____. 2004. « Beyond "Homophobia": Thinking about Sexual Prejudice and Stigma in the Twenty-First Century ». *Sexual Research and Social Policy: Journal of NSRC*, vol. 1, no 2, p. 6-24.

Herrick, Rebekah et Sue Thomas. 1999. « The Effects of Sexual Orientation on Citizen Perceptions of Candidate Viability ». In *Gays and Lesbians in the Democratic Process: Public Policy, Public Opinion and Political Representation*, sous la dir. de Ellen D. B. Higgle et Barry L. Tadlock, p.170-191. New York: Columbia University Press.

Higgle, Ellen D. B., Penny M. Miller, Todd G. Shields et Mitzi M. S. Johnson. 1997. « Gender Stereotypes and the Decision Context in the Evaluation of Political Candidates ». *Women & Politics*, vol. 17, no 3, p, 69-88.

Huddy, Leonie et Nayda Terkildsen. 1993. « Gender Stereotypes and the Perception of Male and Female Candidates ». *American Journal of Political Science*, vol. 37, no 1, p. 119-147.

Hudson, Walter W. et Wendell A. Ricketts. 1980. « A Strategy for the Measurement of Homophobia ». *Journal of Homosexuality*, vol. 5, no 4, p. 357-372.

Johns, Robert et Mark Shephard. 2007. « Gender, Candidate Image and Electoral Preference ». *The British Journal of Politics and International Relations*, vol. 9, no 3, p. 434-460.

Kahn, Kim F. 1996. *The Political Consequences of Being a Woman: How Stereotypes Influence the Conduct and Consequences of Political Campaigns*. New York: Columbia University Press, 224 p.

Kenworthy, Lane et Melissa Malami. 1999. « Gender Inequality in Political Representation : A Worldwide Comparative Analysis ». *Social Forces*, vol. 78, no 1, p. 235-268.

Kilianski, Stephen E. 2003. « Explaining Heterosexual Men's Attitudes toward Women and Gay Men: The Theory of Exclusively Masculine Identity ». *Psychology of Men and Masculinity*, vol. 4, no 1, p. 37-56.

Kite, Mary E. 1994. « When Perceptions Meet Reality : Individual Differences in Reactions to Lesbians and Gay Men ». In *Lesbians and Gay Psychology: Therory, Research, and Clinical Applications. Psychological Perspectives on Lesbian and Gay Issues*, sous la dir. de Berverly Greene et Gregory M. Herek, p. 25-53. SAGE Publications.

Kite, Mary E. et Uay Deaux. 1987. « Gender Belief Systems : Homosexuality and the Implicit Inversion Theory ». *Psychology of Women Quarterly*, vol. 11, no 1, p. 83-96.

Kinder, Donald R. 1986. « Presidential Character Revisited ». In *Political Cognition*, sous la dir. de Richard R. Lau et David O. Sears, p.233-255. Hillsdale: Lawrence Erlbaum.

Lau, Richard R. et David P. Redlawsk. 2001. « Advantages and Disadvantages of Cognitive Heuristics in Political Decision Making ». *American Journal of Political Science*, vol. 45, no. 4, p. 951-971.

_____. 2006. *How Voters Decide: Information Processing During Election Campaigns.* Cambridge: Cambridge University Press, 366 p.

Lawless, Jennifer L. 2008. « Sexism and Genber Bias in Election 2008: A More Complex Path for Women in Politics ». *Politics & Gender*, vol. 5, no 1, p.70-80.

Lazarsfeld, Paul F., Bernard Berelson et Hazel Gaudet. 1944. *The People's Choice: How the Voter Makes up his Mind in a Presidential Election.* New York: Columbia University Press, 178 p.

Leeper, Mark S. 1991. « The Impact of Prejudice on Female Candidates: An Experimental Look at Voter Inference ». *American Politics Quarterly*, vol. 19, no. 2, p. 248-261.

Léger Marketing. 2005. *Perception et opinion des Canadiens à l'égard des personnes homosexuelles.* En ligne. http://www.homophobie.org/utilisateur/documents/homophobie/sondage_2005.pdf (Accès le 15 novembre 2012).

_____. 2008. *Perception et opinion des Canadiens à l'égard des personnes homosexuelles.* En ligne. http://www.homophobie.org/utilisateur/documents/homophobie/medias2008/sondage2008.pdf (Accès le 15 novembre 2012).

_____. 2011. *Perception à l'égard des couples de même sexe.* En ligne. http://www.homophobie.org/utilisateur/documents/homophobie/sondage_20 11.pdf (Accès le 15 novembre 2012).

Lippmann, Walter. 1993. *The Phantom Public, 9e éd. rev. et augm.* New Jersey: Transaction Publishers, 195 p.

Lodge, Milton, Patrick Stroh et John Wahlke. 1990. « Black-Box Models of Candidate Evaluations ». *Political Behaviour*, vol. 12, no 1, p. 5-18.

Madon, Stephanie. 1997. « What Do People Believe about Gay Males? A Study of Stereotype Content and Strength ». *Sex Roles: A Journal of Research*, vol. 37, no. 9-10, p. 663-685.

Manin, Bernard. 1987. « Le concept d'opinion publique ». In *Opinion publique et démocratie*, sous la dir. de Bernard Manin et Pasquale Pasquino et Dominique Reynié, p. Paris : CNRS.

Mansbridge, Jane. 1999. « Should Blacks Represent Blacks and Women Represent Women? A Contingent "Yes" ». *The Journal of Politics*, vol. 61, no 3, p. 628-657.

Markus, Gregory B. 1982. « Political Attitudes during an Election Year: A Report on the 1980 NES Panel Study ». *American Political Science Review*, vol. 76, no 3, p. 538-560.

McAllister, Ian. 2009. « The Personalization of Politics ». In *The Oxford Handbook of Political Science*, sous la dir. de Russell J. Dalton et Hans Dieter-Klingemann, p.571-588. Oxford University Press.

McDermott, Monika L. 1997. « Voting Cues in Low-Information Elections: Candidate Gender as a Social Information Variable in Contemporary United States Elections ». *American Journal of Political Science*, vol. 41, no 1, p. 270-283.

_____. 1998. « Race and Gender Cues in Low-Information Elections ». *Political Research Quarterly*, vol. 51, no 4, p. 895-918.

McElroy, Gail et Michael Marsh. 2010. « Candidate Gender and Voter Choice: Analysis from a Multimember Preferential Voting System ». Political Research Quarterly, vol. 63, no 4, p 822-833.

Mendelsohn, Matthew. 1996. « The Media and Interpersonal Communications : The Priming of Issues, Leaders and Party Identification ». *The Journal of Politics*, vol. 58, no 1, p. 112-125.

Miller, Arthur H. 1990. « Public Judgements of Senate and House Candidates ». *Legislative Studies Quarterly*, vol. 15, no 4, p. 525-542.

Miller, Arthur H., Martin P. Wattenberg et Oksana Malanchuk. 1986. « Schematic Assessments of Presidential Candidates ». *American Political Science Review*, vol. 80, no 2, p. 521-540.

Nadeau, Richard et André Blais. 1995. « Economic Conditions, Leader Evaluations and Election Outcomes in Canada ». *Canadian Public Policy*, vol. 21, no 2, p. 212-218.

Nelson, Adie et Barrie W. Robinson. 2002. *Gender in Canada, 2e éd.* Pearson Education Canada, 557 p.

Ogmundson, Richard L. « Does it Matter if Women, Minorities and Gays Govern? New Data Concerning an Old Question ». *The Canadian Journal of Sociology*, vol. 30, no 3, p. 315-324.

Page, Stewart et Mary Yee. 1985. « Conception of Male and Female Homosexual Stereotypes among University Undergraduates ». *Journal of Homosexuality*, vol. 12, no 1, p. 109–118.

Philipps, Anne. 1995. *The Politics of Presence.* Oxford University Press, 224 p.

Popkin, Samuel L. 1994. *The Reasoning Voter: Communication and Persuasion in Presidential Campaigns. 2e edition.* Chicago: University of Chicago Press, 334 p.

Rahn, Wendy M. 1993. « The Role of Partisan Stereotypes in Information Processing about Political Candidates ». *American Journal of Political Science*, vol. 37, no 2, p. 472-496.

Rosenberg, Shawn W., Lisa Bohan, Patrick McCafferty et Kevin Harris. 1986. « The Image and the Vote : The Effect of Candidate Presentation on Voter Preferences ». *American Journal of Political Science*, vol. 30, no 1, p. 108-127.

Rosenwasser, Shirley M. et Norma G. Dean. 1989. « Gender Role and Political Office ». *Psychology of Women Quarterly*, vol. 13, no 1, p. 77-85.

Sanbonmatsu, Kira. 2002. « Gender Stereotypes and Vote Choice ». *American Journal of Political Science*, vol. 46, no 1, p. 20-34.

Sapiro, Virginia. 1981. « If U.S. Senator Baker Were a Woman: An Experimental Study of Candidate Images ». *Political Psychology*, vol. 3, no 1-2, p. 61-83.

Schumpeter, Joseph. 2010. *Capitalism, Socialism and Democracy, 2e éd.* Martino Fine Books, 426 p.

Seltzer, Richard, Jody Newman et Melissa Voorhees Leighton. 1997. *Sex as a Political Variable: Women as Candidates and Voters in U.S. Elections*. Boulder: Lynne Rienner Publishers, 189 p.

Sigelman, Carol, Lee Sigelman, Barbara J. Walkosz et Michael Nitz. 1995. « Black Candidates, White Voters : Understanding Racial Bias in Political Perceptions ». *American Journal of Political Science*, vol. 39, no 1, p. 243-265.

Sineau, Mariette. 1992. « Pouvoir, modernité et monopole masculin de la politique : le cas français ». *Nouvelles questions féministes*, vol. 13, no 1, p. 39-61.

Sniderman, Paul M., Richard A. Brody et Philip E. Tetlock. 1991. *Reasoning and Choice: Explorations in Political Psychology*. Cambridge: Cambridge University Press, 311 p.

Tajfel, Henri. 1978. *Differentiation between Social Groups: Studies in the Social Psychology of Intergroup Relations*. Oxford, Angleterre: Academic Press, 474 p.

_____. 1982. « Social Psychology of Intergroup Relations ». *Annual Review of Psychology*, vol. 33, p. 1-39.

Welzer-Lang, Daniel. 1994. « L'homophobie : la face cachée du masculin ». In *La peur de l'autre en soi. Du sexisme à l'homophobie*, sous la dir. de Daniel Welzer-Lang, Pierre Dutey et Michel Dorais, p. 13-91. Montréal : VLB éditeur.

Welzer-Lang, Daniel, Pierre Dutey et Michel Dorais. 1994. « Introduction ». *La peur de l'autre en soi. Du sexisme à l'homophobie*, sous la dir. de Daniel Welzer-Lang, Pierre Dutey et Michel Dorais, p. 7-10. Montréal : VLB éditeur.

Yzerbyt, Vincent et Georges Schadron. 1999. « Stéréotypes et jugement social ». In *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, sous la dir. de Richard Y. Bourhis et Jean-Philippe Leyens, p. 127-160. Sprimont : Éditions Mardaga.